RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DU PLAN

L'HABITAT RURAL

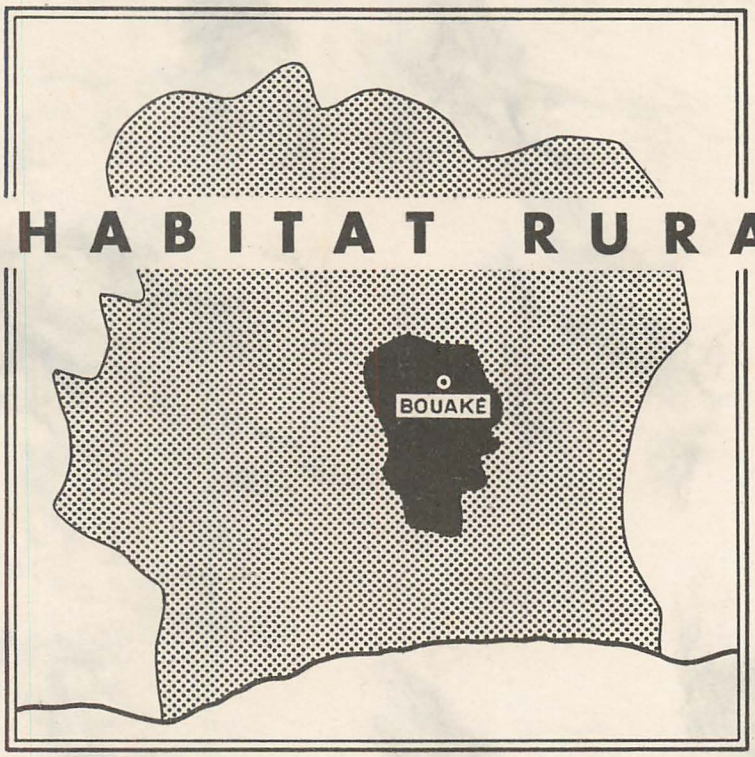

ETUDE REGIONALE DE BOUAKE 1962-1964

DOCUMENT 8

BUREAU DE CONCEPTION, DE COORDINATION ET D'EXPLOITATION
DES ETUDES REGIONALES DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE 1962-1965

B. FRIDE - LE CHAU - H. LHUILLIER - P. MICHAUD - C. RIPAILLES

LISTE DES PUBLICATIONS A PARAITRE

METHODOLOGIE GENERALE DES ETUDES REGIONALES EN REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

*

ETUDE REGIONALE DE BOUAKE - FEVRIER 1962 - DECEMBRE 1963

RAPPORTS PRINCIPAUX

TOME 1 - Le Peuplement.
TOME 2 - L'Economie.
TOME 3 - La Synthèse Générale.
TOME 4 - Les Propositions de Développement.

DOCUMENTS

DOCUMENT 1 - Inventaire des villages de la zone Baoulé.
DOCUMENT 2 - Histoire de l'Agriculture en zone Baoulé.
DOCUMENT 3 - Eléments pour une monographie du centre semi-urbain de Toumodi.
DOCUMENT 4 - Essai de monographie d'un village de savane : Diamelassou.
DOCUMENT 5 - Essai de monographie d'un village de forêt : Kouakoubroukro.
DOCUMENT 6 - Expériences actuelles de vulgarisation agricole.
DOCUMENT 7 - Données sur quelques terroirs villageois.
DOCUMENT 8 - L'habitat rural.
DOCUMENT 9 - Quelques aspects de la vie sociale.
DOCUMENT 10 - Tableaux statistiques de base.
DOCUMENT 11 - Etude des sols.

*

* *

L'HABITAT RURAL BAOULE

SOMMAIRE

L'HABITAT RURAL BAOULE

PRESENTATION 5

INTRODUCTION 6

LA MAISON RURALE 9

La construction traditionnelle 10

Les techniques de construction 10

Les plans et les types de bâtiments 14

Croquis de bâtiments traditionnels 18

La maison moderne 28

Les phases de la construction 28

Les plans et les types de bâtiments 32

Croquis de bâtiments modernes .....

Les installations utilitaires 38

LE VILLAGE 41

Les caractères généraux 43

Exemples de plans de cours 44

Exemples de plans de villages 52

LES PROBLEMES ET L'EVOLUTION DE L'HABITAT 65

L'approvisionnement en eau 66

Le développement de la construction moderne 71

La répartition géographique des maisons modernes 71

Le coût des maisons de conception moderne 72

L'âge et le renouvellement des constructions 73

La surface couverte et la densité d'occupation 74

CONCLUSION 76

PRESENTATION

L'habitat constitue de nos jours l'indicateur le plus immédiat de la progression du modernisme dans le milieu rural. Les villageois ont conscience des modifications radicales qu'introduisent les constructions de maisons « en dur » tant pour leur mode de vie en général que pour l'organisation concrète de leur existence journalière ; mais ils ne voient pas clairement le bouleversement que sera pour eux ce nouvel habitat dans les années futures.

L'analyse des effets inducteurs de ces modifications devra faire l'objet d'une étude spécifique. On peut toutefois mentionner dès à présent les effets suivants, directs et indirects :

1. L'habitat sera fixé, condition fondamentale pour que les villageois puissent disposer d'une infrastructure économique, sociale et culturelle.

2. La maison moderne nécessite l'utilisation des services de plusieurs corps de métiers (maçons, charpentiers, menuisiers, peintres...). Ces artisans, qui viennent des centres urbains ou qui apparaissent spontanément dans les villages, devront investir pour s'équiper, afin de pouvoir répondre à la demande.

3. Les entreprises industrielles nationales (scieries, briquetteries, broyage de clinkers à défaut de cimenterie...) disposeront d'un marché étendu ; des investissements importants seront nécessaires et des emplois nombreux seront créés.

Ainsi, il apparait que la question de l'habitat rural doit être replacé dans le cadre de la politique économique nationale. Ses incidences, aussi bien vis-à-vis du monde rural que du monde urbain, très importantes, justifient l'intervention des Pouvoirs Publics dans ce domaine.

Généraliser les plans de lotissements, créer de grands axes de circulation reliés aux villages, susciter un cadre villageois socialement et culturellement organisé : toutes ces mesures devraient accélérer la modernisation des campagnes.

L'étude présentée ici a pour objet de mettre à la disposition des urbanistes, architectes, sociologues et psychologues les principaux éléments d'appréciation concernant la situation actuelle de l'habitat rural.

S'écartant de plus en plus de la maison traditionnelle, les villageois n'ont pas encore élaboré des types de constructions qui répondent réellement à leurs besoins.

L'architecte trouvera dans cette étude les caractéristiques des types modernes d'habitat, retenus actuellement par les villageois. Mais, replacées dans leur cadre normal cours et villages, les maisons modernes restent plus ou moins « étrangères » à leurs occupants : ces habitations ne sont pas suffisamment adaptées à la vie rurale Baoulé.

Proposer aux paysans des plans de demeures répondant à leurs besoins économiques et sociaux, telle est donc la tâche que l'architecte devra se fixer.

B. FRIDE.

Cette étude a été effectuée par M. TROUCHAUD, Chargé de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.

INTRODUCTION

Le développement d'une économie monétaire de plantation provoque, depuis quinze années environ, la transformation de l'habitat rural Baoulé.

Dans la plupart des villages, entre les anciennes cases de boue séchée, de bois et de chaume, s'insèrent des bâtiments de conception moderne, édifiés à partir de matériaux nouveaux.

La construction traditionnelle de l'ethnie Baoulé continue cependant d'être couramment employée et rassemble toujours la majorité des édifices. Elle se caractérise par plusieurs types de bâtiments différenciés d'après leur taille et leurs fonctions ; elle admet quelques particularismes régionaux ; les techniques de construction sont connues de tous et les terroirs des villages fournissent en principe la totalité des matériaux utilisés.

Les maisons modernes échappent au contraire au milieu villageois, tant pour la conception des plans que pour leur réalisation : les plans proviennent de l'extérieur, ou sont des transpositions de modèles urbains. Les matériaux, transformés en Côte d'Ivoire ou importés (bois scié, tôle, ciment, ferrures) s'achètent en ville et sont acheminés par transport automobile jusqu'au village. L'exécution des travaux est confiée à une série d'artisans spécialisés, rémunérés en espèces ; ils résident d'ordinaire en ville et se déplacent à la demande.

Le propriétaire n'intervient plus dans les phases de la construction et devient commanditaire : les particularismes locaux cèdent le pas devant une uniformité accrue.

Les manifestations de modernisme n'affectent pas de façon homogène l'habitat de la zone étudiée : elles tendent à remonter du sud vers le nord, s'étant surtout multipliées jusqu'à présent dans les régions des marges forestières où les plantations de café et de cacao assurent des excédents monétaires plus importants. Le développement des bâtiments à toits de tôles dans ces régions sud prolonge une forme d'habitat devenue prépondérante en Basse-Côte.

La politique de reconstruction massive des villages, appliquée depuis peu par les autorités administratives, accélère notablement le processus de transformation ; elle doit normalement aboutir à généraliser les types de bâtiments modernes sur l'ensemble de la zone au Nord comme au Sud.

♣

La présente étude s'est efforcée de mettre l'accent sur les points suivants :

— La description d'un habitat traditionnel en voie de régression, dont les manifestations authentiques risquent de disparaître ou tout au moins de s'altérer à brève échéance ;

— L'analyse de la construction moderne en tant que poste d'investissement principal en milieu rural et en tant que facteur de transformation de la conception du logement ;

— La restitution de nombreux plans (de bâtiments, de cours, de villages) susceptibles de fournir des bases concrètes et chiffrées à un travail de planification de l'habitat, conciliant modernisation et adaptation aux réalités régionales.

Les matériaux de cette étude proviennent essentiellement de six villages, objets d'enquêtes monographiques exhaustives :

Villages étudiés :

TIONAKANSI	: S/Préfecture	Botro,	canton	Goli.
NGATAKRO	: —	Diabo,	—	Bro.
KOKRO KOUASSIKRO	: —	Didiévi,	—	Nzipri.
ANDOBO ALLUIBO	: —	Sakassou,	—	Ouarebo.
NZERE	: —	Yamoussokro,	—	Nanafoué.
KOUAKOU BROUKRO	: —	Bocanda,	—	Bonou.

Les plans de villages reproduits ont été dessinés d'après des restitutions effectuées par la Société GEOTECHNIP à partir de photographies aériennes I.G.N. de 1962. Ils ont été vérifiés et complétés sur le terrain de juillet à octobre 1963.

Les plans de cours et de bâtiments ont été levés en mesures directes à la même période.

Les renseignements obtenus dans les six villages ont été complétés par des observations de caractère plus général intéressant l'ensemble de la zone. Il est apparu que l'échantillon des villages était convenablement réparti dans l'espace et rendait compte des principales variations régionales, au demeurant faibles, observables sur la zone Baoulé étudiée.

La description de l'habitat urbain n'a pas été abordée dans la présente étude. Il convient, pour l'analyse de ce domaine important, de se reporter à l'étude monographique de la ville de Toumodi (Document n° 3).

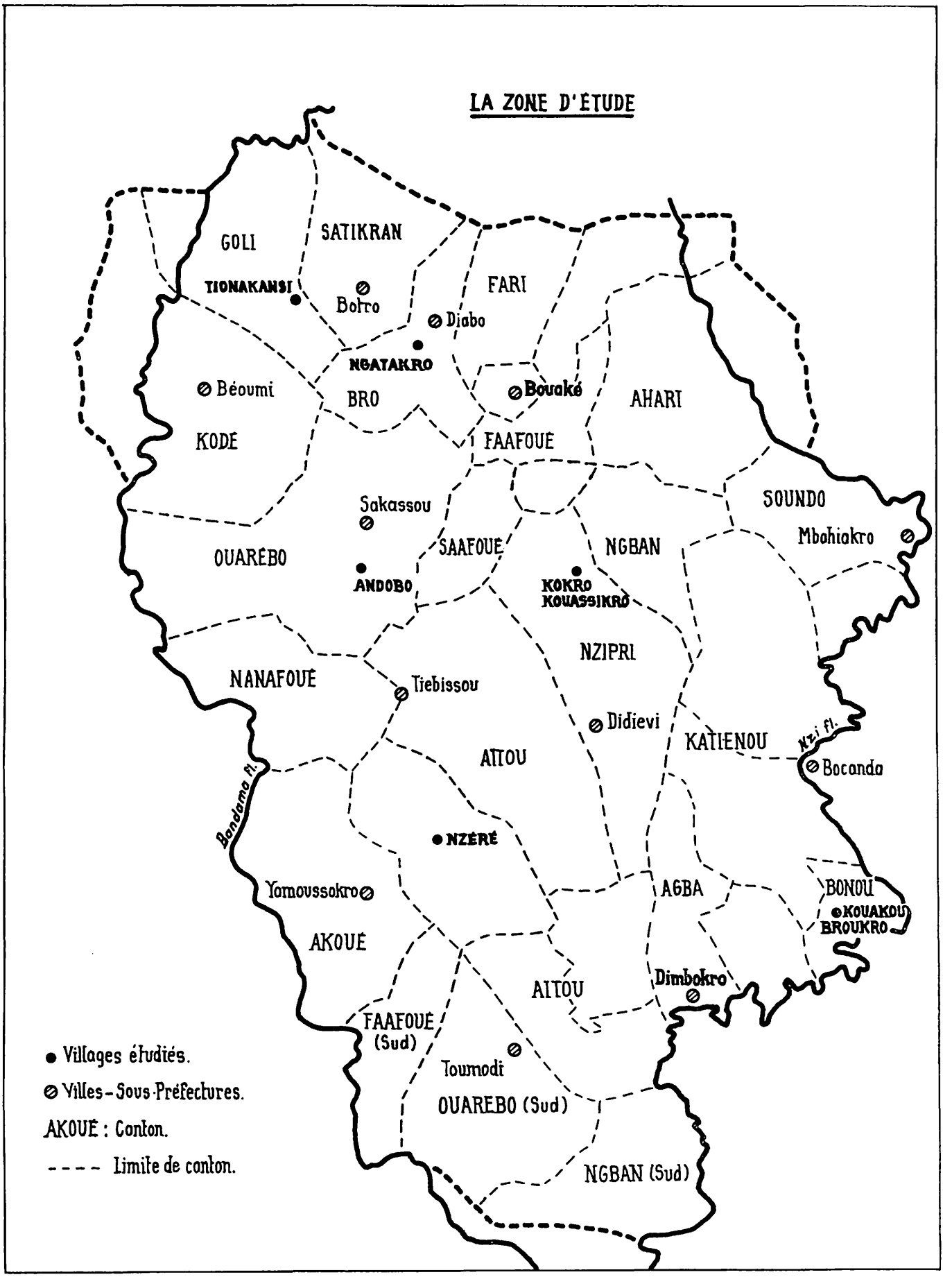
LA ZONE D'ÉTUDE
GOLI
SATIKRAN
TIONAKANSI
Bohro
FARI
Djabo
NGATAKRO
Béoumi
BRO
Bouaké
AHARI
KODE
FAAFOUE
Sakassou
SOUNDO
Mbahiakro
OUARÉBO
SAAFOUE
NGBAN
ANDOBO
KOKRO
KOUASSIKRO
NZIPRI
NANAFOUE
Tiebissou
Didievi
KATIENOU
Nzi fl.
Bocanda
AITOU
Bandama fl.
NZÉRÉ
Yamoussokro
AGBA
BONOU
KOUAKOU
BROUKRO
AKOUÉ
AITOU
Dimbokro
FAAFOUE
(Sud)
Toumodi
OUAREBO (Sud)
NGBAN (Sud)
● Villages étudiés.
⊘ Villes-Sous-Préfectures.
AKOUÉ : Canton.
---- Limite de canton.

— I —

LA MAISON RURALE

LA CONSTRUCTION TRADITIONNELLE.

Les bâtiments édifiés selon les procédés anciens restent majoritaires : maisons traditionnelles et maisons modernes se répartissent d'après des pourcentages respectifs de 72 % et de 28 % dans l'échantillon.

La construction traditionnelle utilise exclusivement des matériaux provenant du milieu naturel environnant. Les techniques varient peu sur toute l'étendue de la zone, à cause du fond culturel commun et à cause des possibilités à peu près identiques offertes par le milieu.

Les types de bâtiments se diversifient d'après leurs fonctions : la plupart servent au logement, quelques-uns reçoivent des affectations particulières, soit cuisine soit magasin.

Les techniques de construction.

La maison traditionnelle (*waka sua* = maison en bois), de plan rectangulaire ou ovoïde, est essentiellement constituée par une armature de pièces de bois, assemblée et maintenue par des liens végétaux. L'armature est enrobée de boue séchée (banco) pour former les murs et les cloisons, la charpente est recouverte d'herbes de savane pour former le toit.

Nous avons employé le terme de case « de banco sur armature » pour définir avec plus de précision ce bâtiment.

L'ARMATURE ET LE TOIT.

Des piliers de bois écorcés de 8 à 10 cm de diamètre (*sua dja*) sont fichés en terre et dessinent le plan : périmètre extérieur et cloisonnement qui sépare les pièces de l'intérieur. Ils sont réunis par un double clayonnage serré de baguettes horizontales et verticales qui assurent la cohésion. L'ensemble s'élève à 1,50 mètre environ, renforcé au sommet par des perches plus fortes reposant sur l'extrémité fourchue de certains piliers ; ces perches forment un cadre supérieur sur lequel reposent les chevrons de la toiture. Le clayonnage est interrompu entre certains piliers pour ménager les ouvertures des portes ou des vérandas. Les quatre piliers d'angles sont parfois d'un diamètre plus important, mais ce fait n'est pas général.

La charpente du toit repose sur deux piliers centraux fourchus de 10 à 15 cm de diamètre (*kwatrin*), profondément enfoncés dans le sol, dans le long axe médian du rectangle. Ils sont souvent incorporés dans les cloisons intérieures et en acquièrent plus de solidité. Leur sommet se situe entre 3 mètres et 3,75 mètres au-dessus du sol. Quelques bâtiments de faibles dimensions ne comportent qu'un seul pilier de soutien. Sur les fourches des piliers centraux repose horizontalement une poutre faitière *(dja nvlé)* qui dépasse les piliers, de part et d'autre, d'un demi-mètre ; elle marque l'axe du toit.

Un réseau serré de chevrons (*wala walasu*), longues perches de bois ou, le plus souvent, nervures des grandes palmes du raphia, joint la faitière au sommet de l'armature des murs.

La ferme est inconnue : le raccordement des chevrons sur les angles et les petits côtés du rectangle s'effectue à partir des extrémités de la faitière sous forme d'un éventail rayonnant. Le faisceau des chevrons convergeant vers l'extrémité de la faitière, renforcé par une série de baguettes arquées, est nommé ***kotokoli sua*** (Le nid de l'oiseau : Kotokoli). (Fig. n° 1).

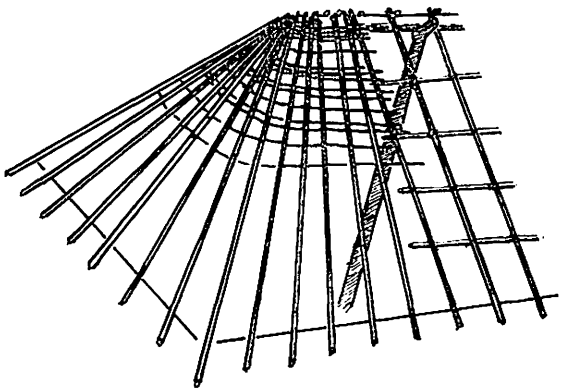

Figure n° 1

Détail de charpente :

— Des baguettes pliées en demi-cercle stabilisent l'éventail des chevrons.

— Vu de l'intérieur et par en dessous, cet assemblage rappelle un nid d'oiseau (kotokoli sûa).

Le toit obtenu à partir de cette charpente est à quatre pans, il est recouvert de longues herbes de savane (***anyin, afutré***). Une armature de baguettes horizontales fixée aux chevrons sert de support aux faisceaux de tiges qui se recouvrent par rangs successifs. L'ensemble est maintenu par les liens végétaux qui assurent à l'édifice une souplesse relative lui permettant de mieux résister aux coups de vent violents des tornades.

Les bois employés sont très variés, sans grande spécialisation des essences (1). Seuls les chevrons et les baguettes de clayonnages utilisent de préférence les nervures de divers palmiers.

L'assemblage de l'armature, de la charpente et la pose du toit constituent les premières phases de la construction, où n'interviennent que des matériaux végétaux, tirés de la forêt ou de la savane.

LE SOL ET LES MURS.

L'édifice repose sur un socle remblayé, formé d'une argile gravillonnaire que l'on extrait du pied des versants ; humidifiée, puis fortement tassé à coups de dame, elle prend l'aspect d'un béton rougeâtre qui renforce la base des piliers de l'armature.

L'épaisseur normale du socle, d'une dizaine de centimètres lors de la première construction, peut atteindre 50 à 60 cm dans le cas d'une maison plusieurs fois rebâtie sur un même emplacement : la coupe révèle parfois quatre lits superposés d'argile à gravillons.

Le ruissellement intense qui érode le sol dénudé des villages peut dégager la terre environnante et accentuer la surélévation de plusieurs décimètres.

Le clayonnage des murs est bourré de banco (***ndotié***) terre argileuse humidifée et grossièrement pétrie qui durcit

---

(1) Parmi les plus utilisées :

Kpangui ble	Afrormosia laxifora.
Koram nvore	Markamia tomentosa.
Tomi	Tamarindus indica.
Sea	Bridelia ferruginea.
Koma	Terminalia glaucescens.
Bali	Raphia sudanica.
Me	Eleis guineensis (palmier à huile).
Nglesia	Phoenix réclinata.

au séchage. Les propriétés physiques et la couleur du banco varient d'un village à l'autre selon les terres dont il provient ; très fréquemment, on l'extrait du sol même du village ou de ses abords immédiats afin d'éviter un long portage. Ces prélèvements parsèment le terrain d'excavations qui reçoivent par la suite les détritus ou les eaux des « douchières ». Lorsque le sol du village est impropre (sableux ou gravillonnaire) la terre est apportée de plus loin, recueillie sur les plateaux forestiers ou sur les cônes de termitières qui donnent un excellent matériau ocre foncé. Dans certains villages, est utilisé un banco de couleur jaune extrait des bas-fond en bordure de marigots. La première couche centrale de banco introduite dans le clayonnage laisse celui-ci apparent ; argileuse, pour les raisons de dureté, elle se craquelle intensément au séchage.

Un crépi est ensuite appliqué sur les deux faces, masquant complètement l'armature et donnant une paroi à peu près lisse. On obtient ce crépi à partir de terre hydromorphes de fonds de vallée : sa couleur varie entre le gris, le blanc jaunâtre et l'ocre clair, il contient moins d'argile, davantage de limon et de sable, et ne se fendille que très légèrement au séchage.

Un dernier enduit protecteur est appliqué sur le précédent et obture définitivement les craquelures qui pouvaient subsister. Il est composé généralement d'un mélange de terre alluvionnaire et de cendre qui lui confère une teinte grise mais les formules de fabrication varient beaucoup, utilisant dans certains villages des argiles blanchâtres de décomposition des granites (*fa oufoué*) ou des cônes de termitières établis sur les rives des marigots (*sré fa*).

La paroi obtenue, lissée à la main, présente une surface parfaitement plane, elle peut résister aux intempéries plusieurs dizaines d'années si l'enduit superficiel est renouvelé fréquemment. Seules les bases des murs, sapées par les pluies obliques, nécessitent des recharges de banco plus importantes. Les cloisons internes sont édifiées selon le même procédé, mais se différencient des murs extérieurs par une épaisseur moindre (10 cm contre 12 à 15 cm pour les murs extérieurs).

Au sommet des murs externes, l'intervalle entre les chevrons reste ouvert. Les cloisons sont plus hautes que les murs extérieurs mais n'atteignent jamais le toit : le large espace ménagé favorise l'aération et l'évacuation de la fumée, lorsqu'existent des foyers.

Un procédé de construction particulier peut être noté dans deux cantons du Nord-Ouest : Bro et Satikran (région de Botro et Diabo) :

Les parois sont édifiées en briques de banco (*tofa*) pétries à la main (L : 30 cm ; l : 15 cm ; H 10 cm). La construction s'opère par lits successifs de briques disposées obliquement par rapport à l'horizontale, chaque rang étant incliné dans le sens inverse du rang sous-jacent ; la paroi brute prend l'aspect d'une suite de chevrons superposés. Les briques sont façonnées à proximité immédiate et posées encore humides, ce qui dispense de joints. Elles sèchent sur place et il faut attendre que le dernier lit soit sec pour entreprendre la pose du lit supérieur. La construction peut ainsi durer plusieurs semaines. (Fig. n° 2).

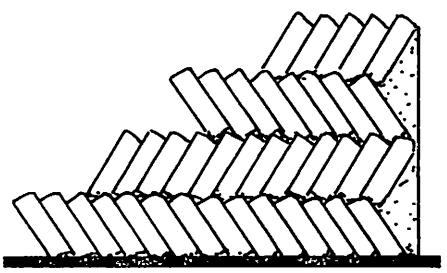

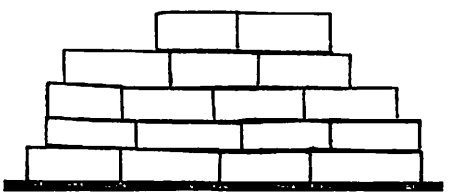

1 m

Figure n° 2

Mur en briques *tofa*. Cantons BRO et SATIKRAN.

Mur en briques *tofa*. Canton GOLI.

Dans le canton Goli à l'extrême Nord-Ouest, un deuxième procédé voisin est utilisé. Les briques de banco plus volumineuses (L : 40 cm ; l : 15 cm ; H : 15 cm), sont également appelées *tofa*, mais disposées en rangées normales horizontales et non plus obliquement. Les briques, posées humides et encore molles se soudent naturellement les unes aux autres. Ce procédé rappelle de très près le procédé décrit au chapitre suivant, utilisé par les maçons dahoméens dans la construction des maisons modernes.

La construction en *tofa*, géographiquement limitée aux cantons Nord du pays Baoulé, trahit des influences provenant des ethnies Tagouana, Djimini et Dioula, chez qui cette technique est couramment employée pour l'édification des cases rondes. Malgré l'absence d'information précise, on peut émettre l'hypothèse d'une introduction par les captifs de Samory, dispersés en grand nombre dans ces cantons à la fin du XIXe siècle.

LES AMENAGEMENTS ET LA DECORATION.

La maison de banco sur armature peut recevoir plusieurs aménagements et quelques éléments de décoration.

Dans les chambres intérieures sont édifiées des banquettes en argile pétrie qui servent de lits (*mama*). Ces plates-formes, hautes de 40 à 60 cm, sont ceinturées d'une légère moulure en relief et supportent les différents isolants qui constitue la literie (1).

D'autres banquettes surélevées, mais d'une moindre hauteur (10 à 15 cm), sont ménagées dans les maisons de femmes ou les cuisines contre le mur du fond. Elles servent à entreposer une série de jarres et de récipients contenant la réserve d'eau de la famille.

Les encadrements des portes, les seuils entre les différentes pièces, les rebords de banquettes sont parfois ornés de cannelures et de motifs géométriques en creux, modelés dans le banco. Cette ornementation est soulignée par un enduit rouge foncé confectionné à partir d'une terre : *mgba*, fortement teintée par l'oxyde de fer et extraite en profondeur sous les bancs d'argile gravillonnaire. Certains terroirs en sont démunis et le *mgba* se commercialise (notamment dans la région Nord-Ouest où il provient de Katiola) sous

(1) La série normale traditionnelle comporte : une natte, soit grossière (*uo*), soit fine, en feuille de palmier raphia (*lenguéré*) ; une trame d'écorce battue, lavée puis séchée, *oufouin* (de l'arbre *oufouin* ou *bofonia* = antiaris africana) qui peut être remplacée par des peaux de mouton (*boua kplo*) autrefois réservées uniquement aux chefs ; enfin un pagne-couverture de coton à gros fil (*omo*), en damier blanc et indigo.

la forme de pains cylindriques de 6 cm de diamètre et de 25 cm de longueur, vendus dans les marchés au prix de 10 francs. Dans la région Nord-Ouest (cantons Kodé, Ouarébo, Bro mais surtout Satikran et Goli) le souci de la décoration s'est maintenu très vif. Les murs extérieurs reçoivent des badigeons polychromes : larges bandes verticales alternées, motifs géométriques et parfois figurations (silhouettes d'hommes, panthères, éléphants, serpents, fleurs, etc...). Les couleurs sont obtenues à partir de diverses terres diluées dans de l'eau et appliquées avec des tampons végétaux. Les plus courantes sont : un rose très pâle (terre *lokpo*) et un jaune pâle (terre *klama fa*, contenant une forte proportion d'éléments micacés qui la rendent brillante) extraits en profondeur au voisinage des nappes phréatiques ; un ocre foncé obtenu à partir de la terre *mgba*, déjà citée ; enfin un noir fabriqué avec du charbon de bois pilé, mélangé à du manioc frais. Cette préparation diluée dans l'eau est mise au feu pendant une heure environ et appliquée à froid comme les précédentes.

Les motifs de décoration modelés ou peints, tendent à régresser : on les trouve sur les maisons les plus anciennes des villages et dans les villages les plus reculés, les plus traditionnalistes.

PERIODICITE ET SUCCESSION DES TRAVAUX.

Les travaux de construction ou de réparation se répartissent tout au long de l'année selon un rythme variable.

L'enquête « temps de travaux » fournit pour les moitiés Sud et Nord de la zone d'étude les répartitions suivantes :

Nombre de jours de travail réservés à l'habitat par exploitation familiale :

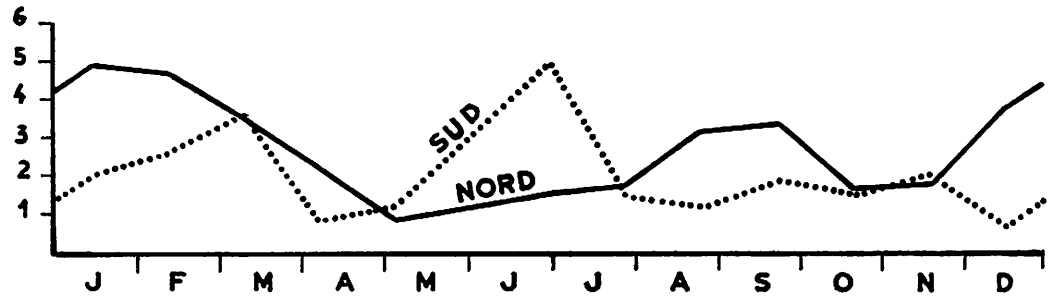

Figure n° 3

En janvier, février, mars, au Nord comme au Sud, se situe une phase de construction active ; elle coïncide avec la grande saison sèche, période creuse du calendrier agricole qui précède les défrichements d'ignames et qui suit les récoltes de café et de cacao apportant les revenus monétaires. La sécheresse s'installe alors avec son maximum d'intensité (vents d'harmattan), la végétation subit sa période d'arrêt annuelle, ce qui confère aux bois utilisés une meilleure qualité.

Dans la région Sud préforestière s'observe, immédiatement après la saison des pluies de mai-juin, une pointe nette mais de courte durée ; il s'agit surtout de travaux d'entretien destinés à réparer les dégâts causés par les précipitations.

Les activités se poursuivent pendant le reste de l'année selon un rythme régulier, avec un léger maximum de septembre correspondant à la saison sèche intermédiaire.

⁂

La construction d'une maison en banco sur armature dure normalement un mois. La collecte et la préparation des matériaux a lieu quelques temps à l'avance, effectuées aux temps morts ou à la fin des journées de travail. Les grosses pièces sont abattues et ébranchées en forêt, puis transportées une à une à chaque retour au village. Les herbes de la toiture, fauchées en savane, sont liées en bottes et portées par grosses charges sur la tête. Quelques jours avant, et en cours de construction, sont choisies et ramenées les diverses lianes ou herbes utilisées comme liens. Les plus grosses sont préparées et assouplies au feu.

L'édification de l'armature (piliers centraux, poutre faitière et cadre des murs) constitue la première phase de la construction exécutée par le propriétaire lui-même, aidé parfois de parents proches. La pose des chevrons et de la couverture d'herbe fait appel à une aide collective qui rassemble pendant deux ou trois journées de travail une dizaine de parents, de camarades, de voisins. La contrepartie du « coup de main » provoque la seule dépense en numéraire : achat de vin rouge, de vin de palme et de paquets de cigarettes. A ceci s'ajoute plusieurs repas, où figure généralement du poulet, parfois un mouton. L'ensemble représente une dépense moyenne d'environ 3 000 francs. Dans quelques cas, le propriétaire fait couper et transporter l'herbe de la toiture par un autre homme du village qui reçoit un salaire de 2 000 à 3 000 francs.

Les travaux des murs, où la terre constitue le matériau principal, sont en principe réservés aux femmes. L'homme peut intervenir dans la préparation du mélange d'eau et de terre et dans la pose de la première couche de banco grossier, mais les divers crépis et enduits colorés restent le domaine exclusif des femmes ; elles se font aider par les enfants de la famille, qui assurent le portage des seaux d'eau ou de terre.

Le nombre de journées de travail nécessaire peut être décomposé comme suit :

	Jours
— Coupe du bois d'œuvre (armature, mur, charpente)	10
— Coupe des baguettes de charpente et du clayonnage	5
— Coupe de l'herbe de la toiture, préparation des liens végétaux	10
— Transport des matériaux	5
— Assemblage de l'armature et de la charpente	10
— Pose de la toiture (aide collective)	20
— Remplissage des murs	5
— Aménagements divers (sol, cloisons, enduits, décoration)	15
TOTAL	80

Ces données de temps de travaux doivent être considérées comme des ordres de grandeur : recueillies auprès d'informateurs, elles n'ont pas de valeur statistique ; elles varient considérablement selon le plan et l'importance du bâtiment.

Le coût d'une maison traditionnelle, chiffré en journées de travail (salaire journalier du manœuvre zone de Bouaké : 150 francs C.F.A.), s'élèverait à environ 12 000 francs. En fait, la seule dépense réelle n'intervient qu'à la suite du travail collectif.

L'uniformité des techniques sur toute l'étendue de la zone concorde avec l'appartenance au même fond ethnique et culturel. Les quelques particularismes nets restent localisés aux seuls cantons limitrophes. A l'intérieur, les nuances sont à peine décelables ; elles portent surtout sur des caractéristiques secondaires : détails d'assemblage, degré de finition, souci plus ou moins vif de décoration. Ces différences ténues correspondent aux grands groupes, ou ensembles de groupes Baoulé, chacun se singularisant par un détail particulier. On peut admettre que d'habitat traditionnel Baoulé offre ses plus belles réalisation dans les régions Ouest et Nord-Ouest (Sakassou, Béoumi, Botro). Ailleurs les techniques s'appauvrissent, l'habileté et le soin apportés à la construction diminuent notablement.

Les plans et les types de bâtiments.

Une variété remarquable de plans caractérise la construction traditionnelle.

Deux types principaux peuvent être distingués : l'un rectangulaire, l'autre aux extrémités arrondies se rapprochant d'une forme ovoïde.

Le type rectangulaire domine. Les maisons à plans arrondis ne représentent qu'une infime minorité des constructions actuelles (3,5 %). Trois villages sur sept de l'échantillon n'en possèdent pas.

LES PLANS OVOIDES.

Plusieurs faits tendent à prouver l'ancienneté du plan ovoïde et son abandon progressif à une date relativement récente :

— Les bâtiments observés comptent parmi les plus vieux des villages : certains constituent des cas limites de durée avec plus de 30 années d'existence. Aucune construction de ce genre n'a été entreprise depuis une quinzaine d'années.

— Leurs occupants appartiennent généralement aux milieux les plus traditionnalistes : chefs de villages ou de famille étendue, gens de grand âge qui n'ont pas pu, ou n'ont pas voulu, renouveler leur logement et continuent d'habiter les vieilles constructions des années 1930, minutieusement entretenues.

— Un détail technique pourrait étayer l'hypothèse d'un plan originel ovoïde auquel se serait substitué le plan rectangulaire : c'est l'inadaptation manifeste de la charpente actuelle aux angles droits des murs ; la ferme n'est jamais employée et les chevrons sont disposés en un rayonnement régulier à partir des extrémités de la poutre faîtière, comme si le mur qui supportait leurs extrémités inférieures était resté circulaire. C'est une charpente de maison à bouts arrondis posée sur un plan rectangulaire.

Par ailleurs, la présence de deux piliers et d'une poutre faîtière marquant un axe allongé exclut l'hypothèse d'une forme originelle totalement circulaire telle qu'on la rencontre normalement au Nord et à l'Ouest de l'aire de peuplement Baoulé.

La planche 1 montre quelques exemples de bâtiments à bouts arrondis. Certains plans semblent indiquer un passage au rectangle :

— Un seul côté en demi-cercle (fréquent dans le canton Goli au Nord-Ouest) ;

— Des angles coupés et arrondis (canton Ouarébo).

Malgré les arguments ci-dessus, l'hypothèse de l'antériorité du plan ovoïde et de son remplacement postérieur par le plan rectangulaire n'a pu être confirmée ni par les informateurs ni par les traditions orales.

Il apparait probable que les deux types de plans ont coexisté pendant une très longue période, l'un étant finalement abandonné à une date récente. Replacé dans le contexte général de l'habitat ivoirien traditionnel le plan Baoulé ovoïde assure une transition originale entre les cases rondes des ethnies du Nord et les cases quadrangulaires des ethnies de la Basse-Côte forestière.

LES PLANS RECTANGULAIRES.

Les plans rectangulaires restent les plus courants ; ils se rapprochent parfois du carré mais seulement pour des bâtiments de dimensions réduites. La forme rectangulaire est imposée, la largeur étant limitée par la forte pente qu'exige le toit à couverture végétale (entre 35 et 40°). Une extension des bâtiments dans le sens de la largeur implique soit des murs extérieurs très bas, soit un faite très haut qui rendrait la construction plus fragile et compliquerait les

PLANCHE N° 1

PLANS A EXTREMITES ARRONDIES

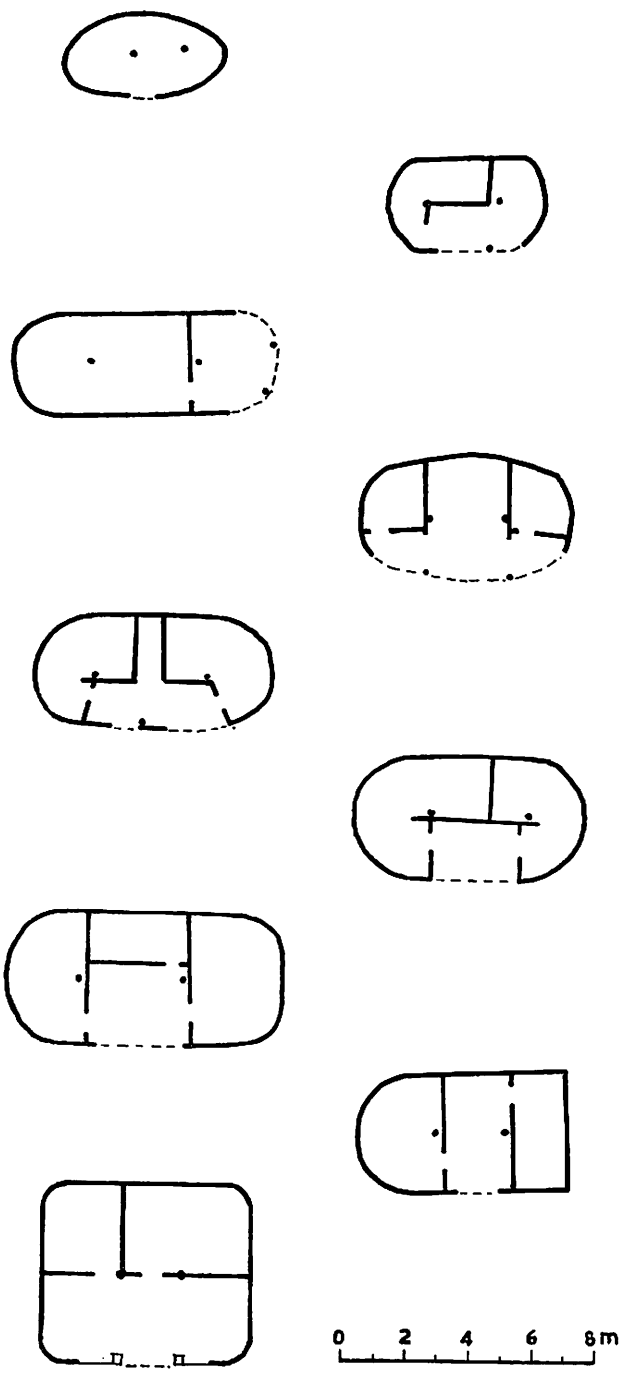

problèmes de charpente. Le rapport hauteur/largeur est relativement constant : hauteur 1, largeur 1,15 ; ses termes varient peu :

— hauteur comprise entre 2,80 m et 3,60 m ;

— largeur comprise entre 3,20 m et 4,00 m.

L'ampleur du bâtiment dépend donc uniquement de sa longueur : on observe ainsi des cases à plan très étiré dépassant 13 m de long.

Les cloisonnements internes provoquent une grande diversité de combinaisons qui peuvent donner lieu, dans les cas les plus complexes, à 5 ou 6 pièces.

Les plans s'organisent selon deux schémas fondamentaux : la division dominante peut être soit perpendiculaire, soit parallèle au mur de façade situé sur un des grands côtés du rectangle.

Figure n° 4

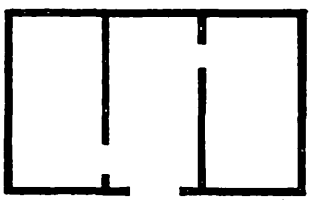

Schéma transversal.

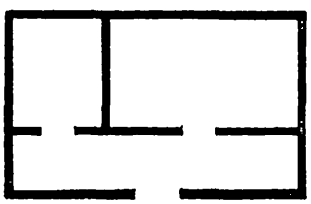

Schéma longitudinal.

Dans le premier cas, les pièces latérales donnent sur une pièce centrale où s'ouvre l'entrée principale.

Dans la deuxième disposition une ligne de séparation (seuil avec dénivellation ou mur plein) partage le rectangle dans le sens de sa longueur ; elle tend à se situer plus près de la façade que du mur du fond. La portion la plus vaste s'étend vers l'arrière du bâtiment et peut être cloisonnée transversalement pour constituer des pièces séparées.

La portion la plus restreinte, allongée derrière la façade, constitue un couloir en cas de façade pleine, une véranda en cas de façade ouverte.

Sur ces deux schémas interviennent de multiples variantes amenées par les dimensions plus ou moins grandes, ou la destination particulière du bâtiment.

D'après ce dernier critère, trois catégories de maisons sont distinguées par la terminologie locale.

LES TYPES DE BATIMENTS D'APRES LEURS FONCTIONS.

— *yasua sua* (maison d'homme) désigne un bâtiment de taille moyenne pouvant comporter quatre pièces au maximum.

L'agencement des cloisons intérieures peut s'inspirer du schéma transversal ou longitudinal (voir planche n° 2), mais le caractère fermé des plans reste commun. L'édifice ne communique avec l'extérieur que par une seule ouverture : l'air et la lumière utilisent la porte d'entrée, ou les intervalles entre le toit et les murs. Toutes les pièces sont dépendantes et donnent soit sur un couloir de façade dans le schéma longitudinal, soit sur une pièce centrale dans le

PLANCHE N° 2

YASUA SUA MAISONS D'HOMMES

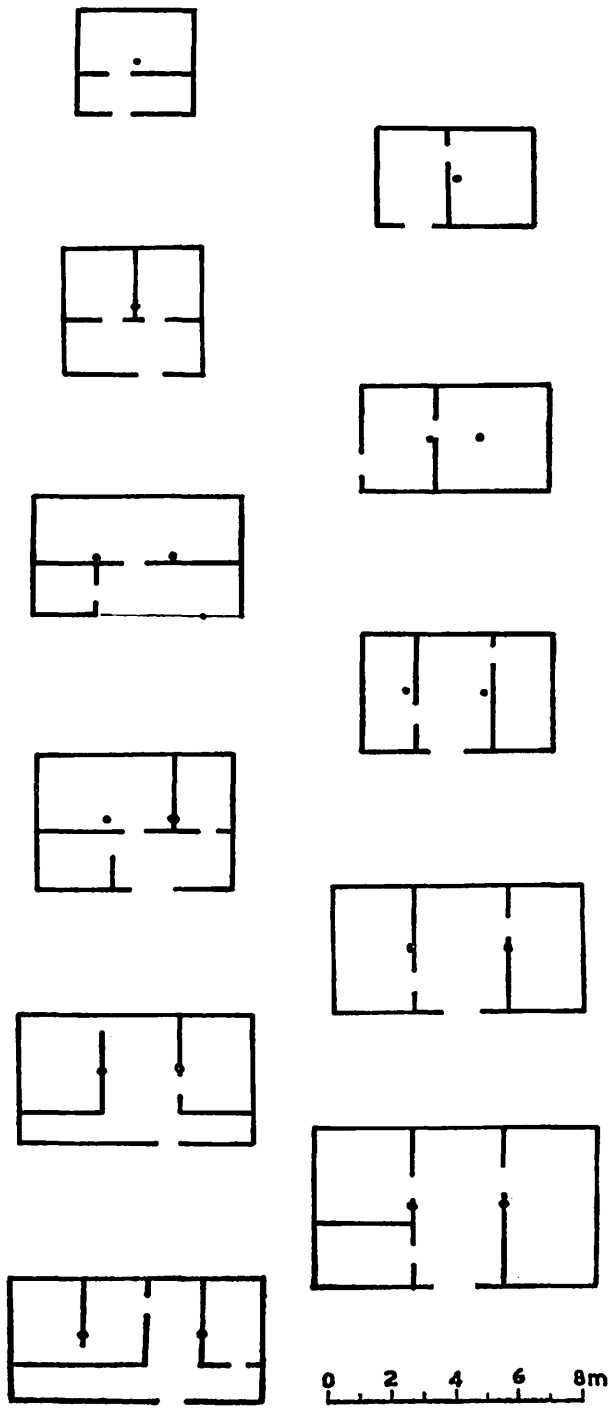

schéma transversal ; dans ce denier cas il faut remarquer que les ouvertures des pièces sont décalées et ne se font jamais face.

Ce type de maison fermée comporte des chambres à coucher ou des magasins. Autrefois il constituait le logement personnel des chefs de ménage ou d'isolés. Il abrite désormais des ménages mais ne sert pas de cadre aux activités domestiques : les occupants s'y retirent seulement pour la nuit.

Certaines pièces servent de resserre, et renferment, à l'abri d'une porte de bois munie d'un verrou, les biens précieux de la famille. La porte extérieure de la maison peut elle-même être fermée à clef lorsque les occupants se déplacent hors du village.

⁂

— *sua ba* (petite maison) s'applique à des constructions simples et restreintes où sont préparés les repas : des maisons-cuisines.

Quelques-unes comportent des cloisons transversales qui séparent les domaines respectifs des épouses d'un ménage polygamique (voir planche 3). Ces bâtiments, faute d'entretien, n'ont qu'une existence éphémère de quelques années. Leur construction peu soignée utilise souvent des matériaux de rebut, pris dans des cases voisines écroulées. La fumée des foyers tripodes, (*mbo*) en banco durci, s'évacue par des espaces ménagés entre le toit et les parois qui s'interrompent fréquemment à hauteur d'homme. L'orifice de l'entrée est barré à l'aide d'une claie légère maintenue à l'extérieur par deux pieux ; elle permet l'aération et préserve des moutons et des chèvres errant dans le village les provisions ou les repas en préparation.

La cuisine sert d'entrepôt pour des produits vivriers de consommation immédiate, mis à sécher sur des vanneries ; elle abrite les ustensiles de cuisine et la provision d'eau contenue dans des jarres ou des cuvettes. Une banquette de banco plaquée contre le mur du fond constitue la place habituelle de ces gros récipients.

En fait les repas sont couramment préparés en plein air sur des foyers extérieurs établis devant la façade. La cuisine est surtout utilisée les jours de mauvais temps.

⁂

— *bla sua* (maison de femme). Il s'agit d'un bâtiment de grandes dimensions pouvant dépasser 10 m de longueur. Le plan à séparation longitudinale est ici la règle (voir planche 4). Une véranda, délimitée vers l'extérieur par l'alignement des piliers de soutien ou par des pans de murs, court le long de la façade. L'arrière, généralement surélevé d'une vingtaine de centimères, est fractionné en plusieurs pièces donnant sur la véranda.

Les fonctions du bâtiment sont multiples : il sert à la fois de logement pour les femmes et les enfants, de cuisine et de magasin. Les pièces d'ailes, fermées, constituent traditionnellement des logements pour les femmes des ménages polygamiques (le chef de famille habitant seul dans une *yasua sua* voisine) ; en fait, elles sont fréquemment occupées par des ménages. Les pièces centrales, largement ouvertes sur la véranda, abritent des provisions,

PLANCHE N° 3

***SUA BA* MAISONS CUISINES**

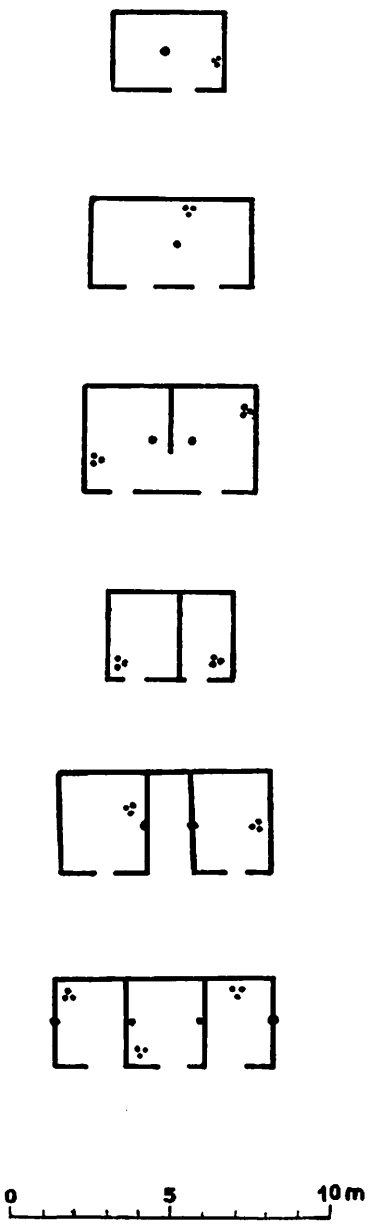

des ustensiles, et sont utilisées comme salles de séjour ou lieu de repos pour la sieste. Elles peuvent être séparées de la véranda par une natte ou un rideau et servir à l'occasion de chambre à coucher. La véranda abrite parfois un petit grenier en banco édifié à l'une de ses extrémités ; les foyers qui y sont établis servent les jours de pluie.

La *bla sua* et sa véranda constitue le centre de la vie familiale, le lieu de réunion privilégié. Les activités domestiques se déplacent alternativement de la véranda à l'espace dégagé de la cour selon l'heure de la journée ou les conditions atmosphériques : ombre, humidité, chaleur pluie.

PLANCHE N° 4

***BLA SUA* MAISONS DE FEMMES**

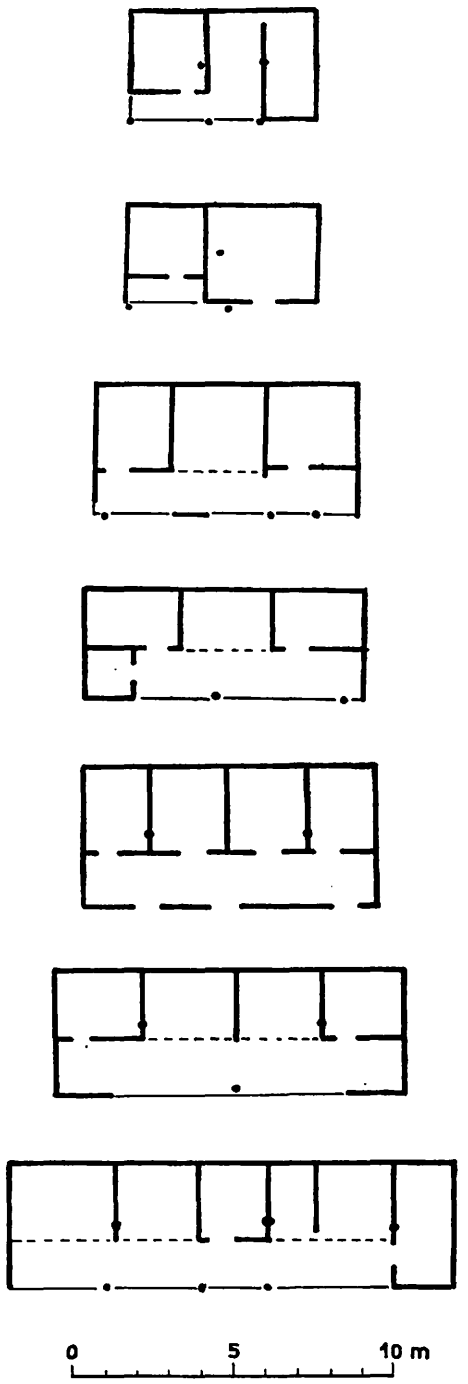

Croquis de bâtiments traditionnels.

Plans, coupes transversales ou longitudinales, élévationsà l'échelle du centième.

— **BATIMENTS OVOIDES.**

PLANCHE 5

yasua sua à deux pièces
(Andobo Alluibo)

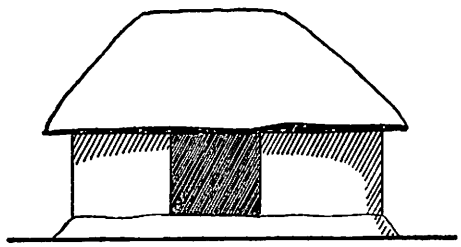

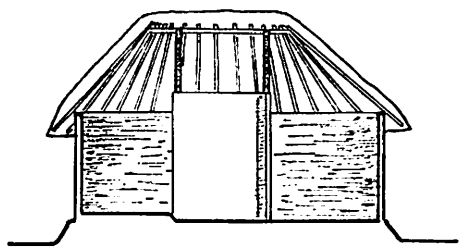

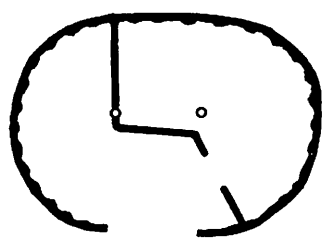

bla sua à deux pièces et véranda
(Andobo Alluibo)

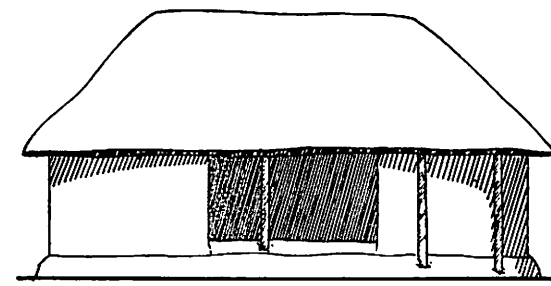

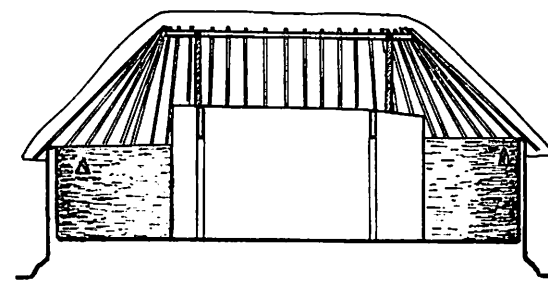

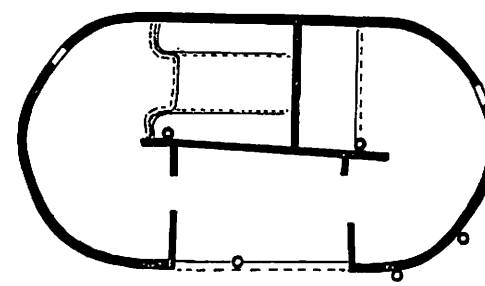

— Des parois cloisonnées : chaque pieu vertical enrobé de banco apparaît en saillie sur la face intérieure ;

— Deux piliers centraux soutiennent le toit.

— Deux pièces fermées comportent des banquettes-lits (*mama*) à rebords ornés de cannelures.

— Deux petites ouvertures éclairent les pièces du fond (cas peu fréquent).

PLANCHE 6

bla sua à véranda très ouverte (type courant)
(Kouakou Broukro)

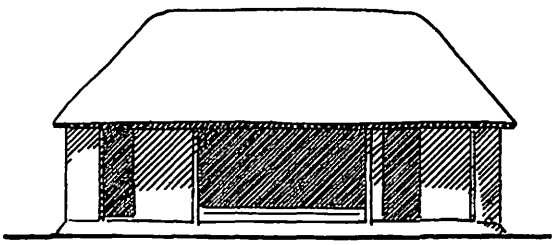

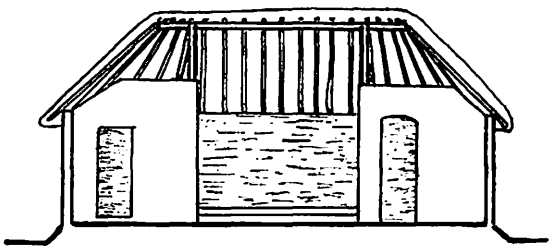

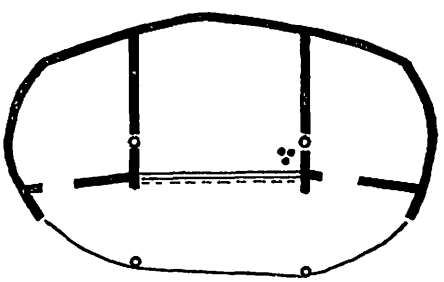

— Des pièces d'ailes exiguës ;
— Une large pièce centrale abrite un foyer tripode.

bla sua à deux pièces et véranda
(Andobo Alluibo)

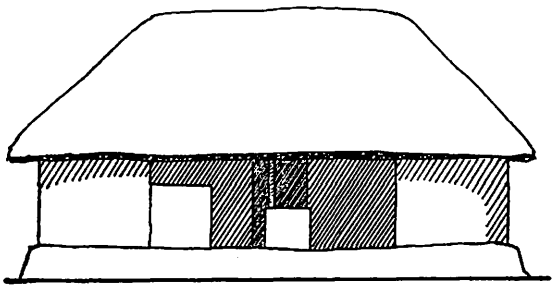

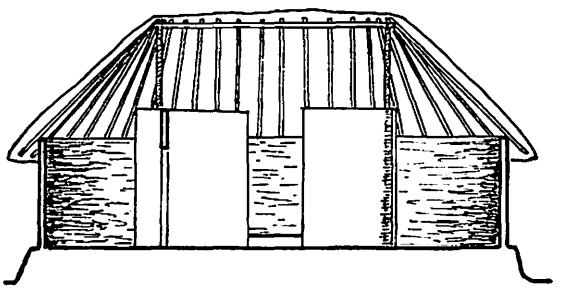

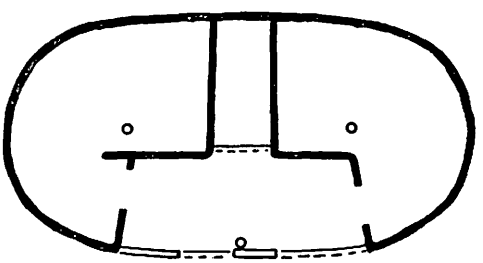

— Une pièce centrale très exiguë qui sert de resserre ;
— Une murette ferme partiellement la véranda.

PLANCHE 7

yasua sua à véranda (cas exceptionnel)
(Kouakou Broukro)

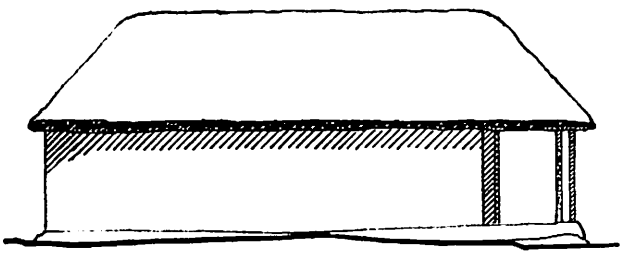

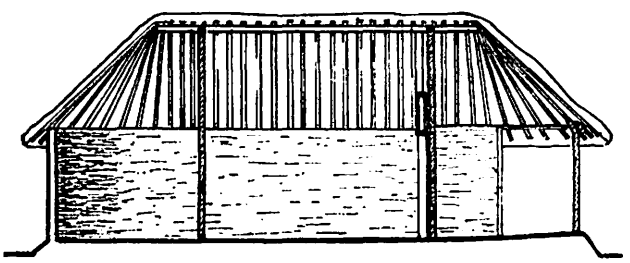

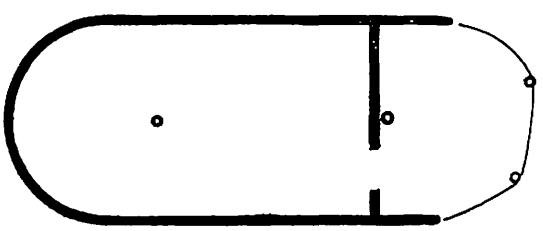

— Une seule ouverture située sur le petit côté ;

— Une véranda semi-circulaire utilisée fréquemment comme lieu de réunion (logement d'un chef de village).

— BATIMENTS RECTANGULAIRES — MAISONS D'HOMMES.

PLANCHE 8

yasua sua à deux pièces (type courant)
(Kouakou Broukro)

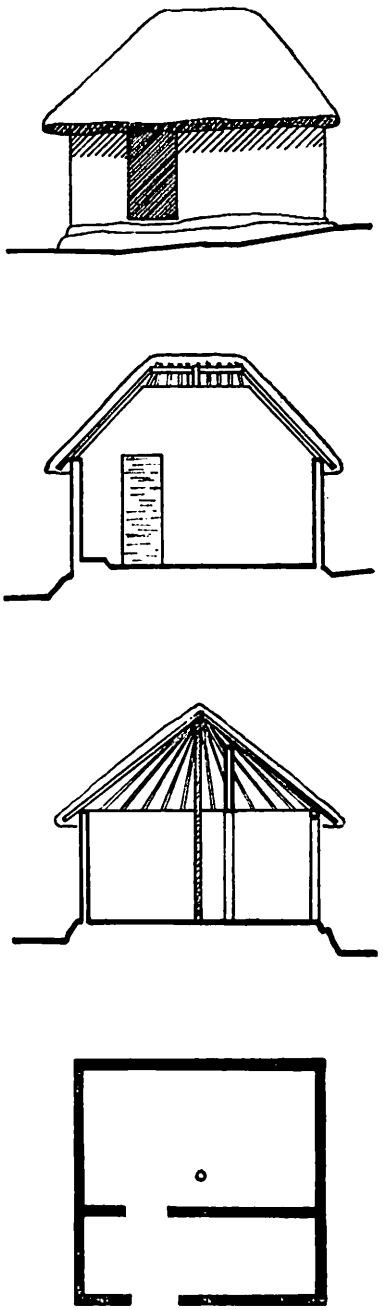

— Plan presque carré fréquent dans les petits bâtiments.

yasua sua à trois pièces (type courant)
(Andobo Alluibo)

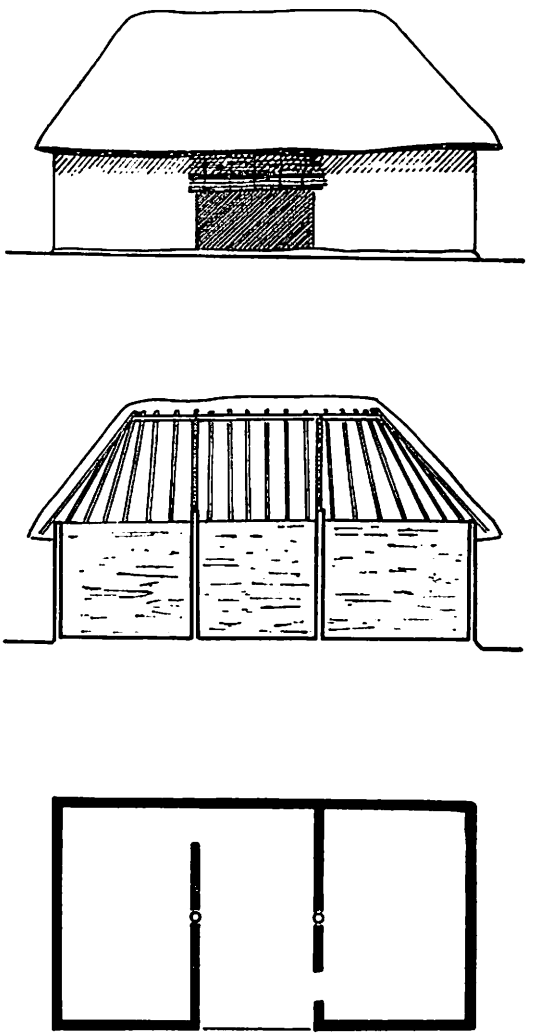

— Des piliers enrobés dans les cloisons transversales ;
— Des portes intérieures ne se faisant pas face ;
— Une natte ferme l'entrée centrale.

PLANCHE 9

yasua sua à véranda (cas peu fréquent)
(Kouakou Broukro)

yasua sua de grandes dimensions
(Ngatakro)

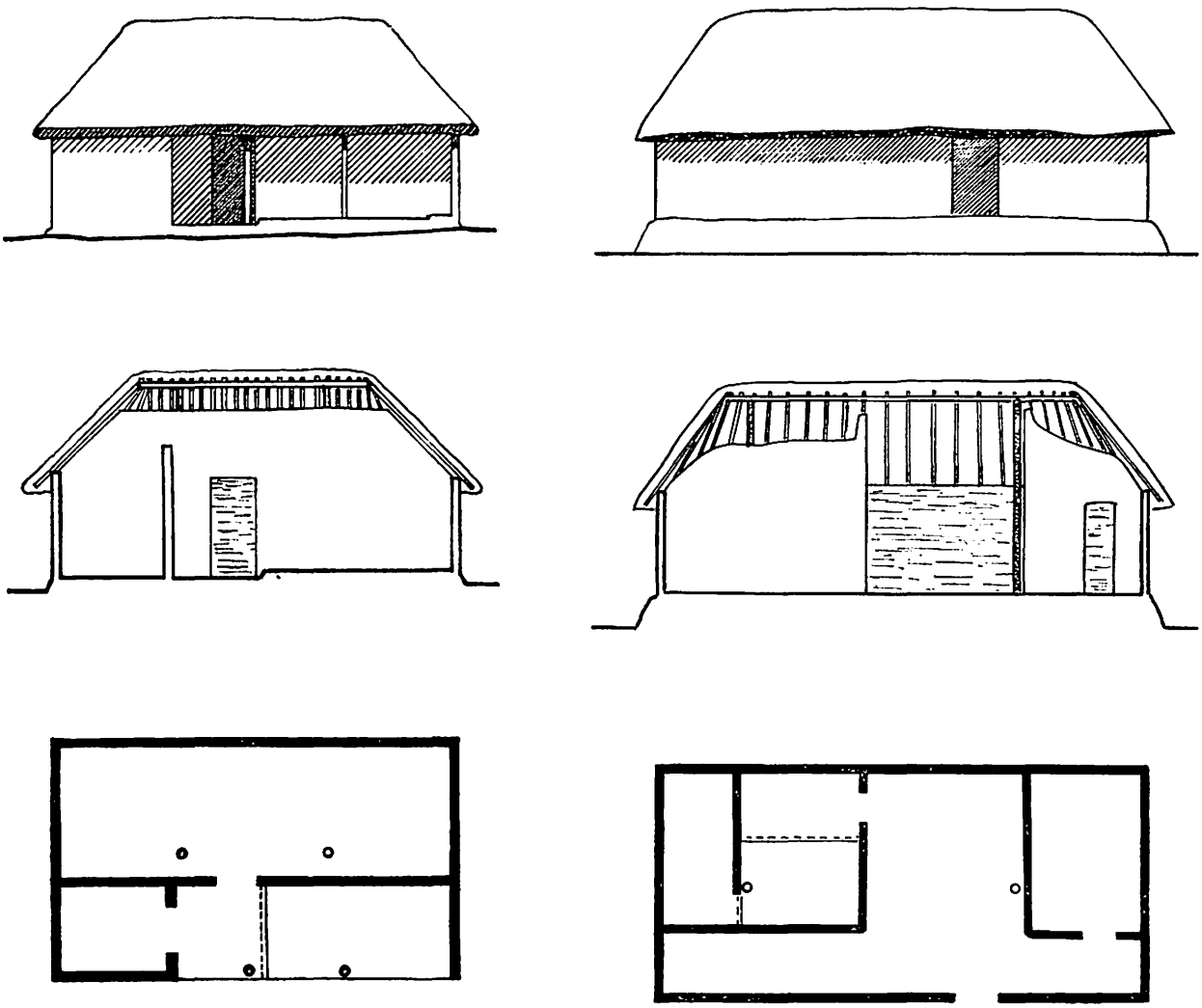

— Une seule ouverture vers l'extérieur ;

— Une resserre étroite au fond et à gauche du bâtiment ;

— Une banquette-lit (*mama*) dans la pièce centre-gauche ferme partiellement l'entrée de la resserre.

— BATIMENTS RECTANGULAIRES — MAISONS CUISINES.

PLANCHE 10

sua ba à une pièce (forme très répandue)
(Kouakou Broukro)

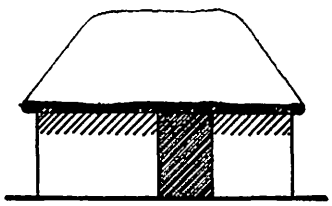

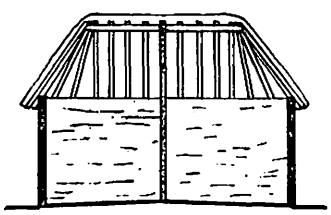

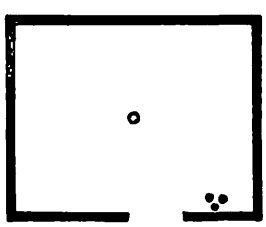

— Un seul pilier de soutien ;
— Un foyer tripode à droite de l'entrée.

sua ba à deux pièces (type très fréquent)
(Kokro Kouassikro)

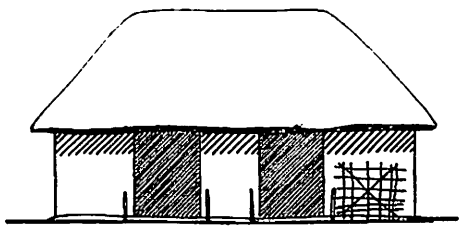

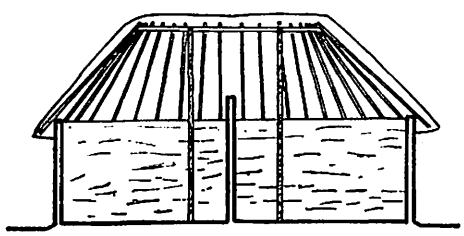

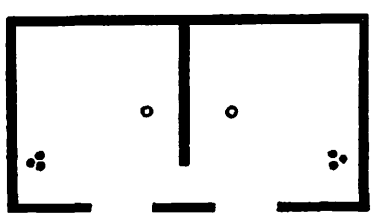

— Une cloison basse sépare partiellement les deux pièces ;
— Une claie légère en branchage ferme l'une des ouvertures.

PLANCHE 11

sua ba à deux pièces
(Ngatakro)

sua ba à trois compartiments (cas exceptionnel)
(Andobo Alluibo)

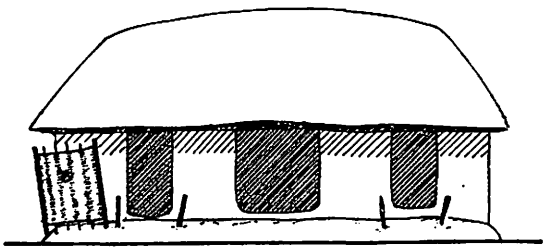

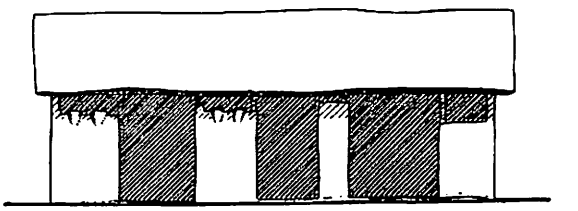

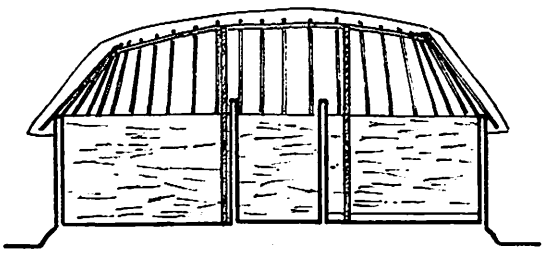

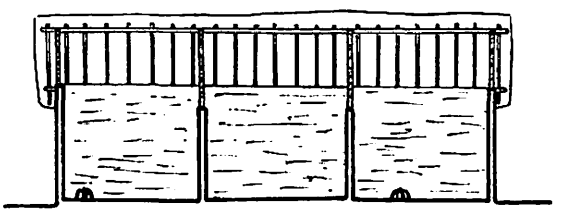

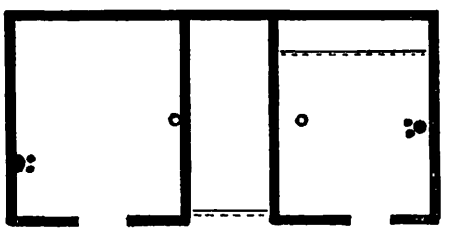

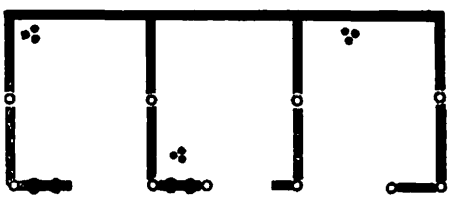

— Un couloir central abrite une provision de bois ;

— Une claie en vannerie (*Gnéré*), particulière aux cantons Nord-Ouest, sert à la fermeture ; elle est maintenue par deux pieux fichés en terre ;

— Une banquette à jarres au fond de la pièce à droite ;

— Une construction peu soignée : la poutre faîtière trop faible s'est incurvée à ses extrémités.

— Un mur de façade ouvert à sa partie supérieure pour faciliter l'aération ;

— Un toit à deux pans.

— Quatre poteries enrobées dans le banco du mur de façade sont utilisées pour des sacrifices aux fétiches.

— BATIMENTS RECTANGULAIRES — MAISONS DE FEMMES.

PLANCHE 12

bla sua à véranda restreinte
(Ngatakro)

bla sua à véranda ouverte (type très fréquent)
(Kokro Kouassikro)

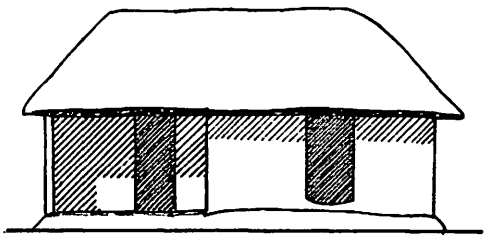

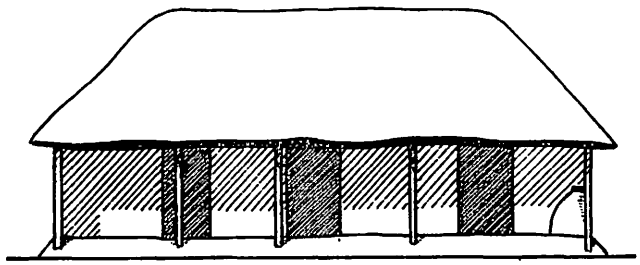

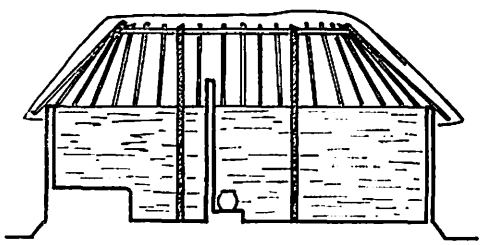

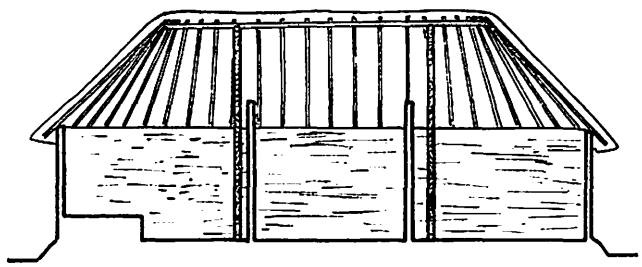

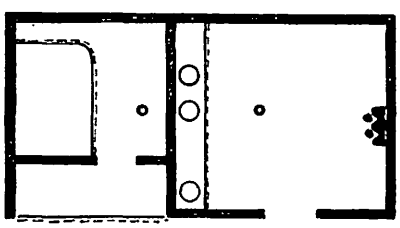

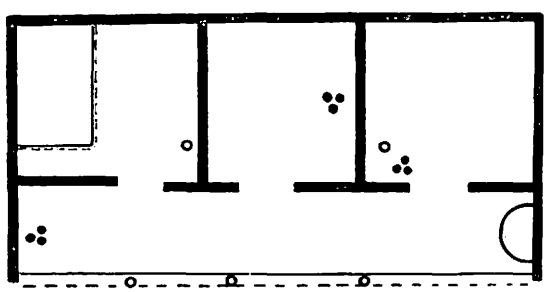

— A gauche une pièce chambre à coucher avec un lit-banquette ;

— A droite une pièce cuisine avec un foyer double et des jarres posées sur leur banquette.

— Une pièce chambre à coucher à gauche ; deux pièces cuisines au centre et à droite ;

— Un grenier rond à l'extrémité droite de la véranda.

PLANCHE 13

bla sua à pièce centrale ouverte (type très fréquent)
(Kouakou Broukro)

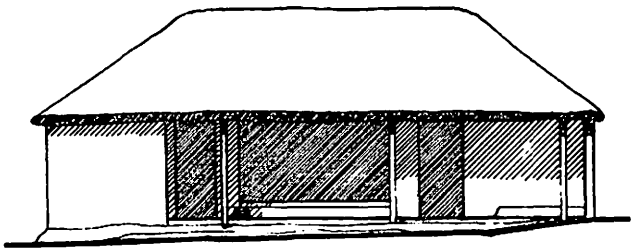

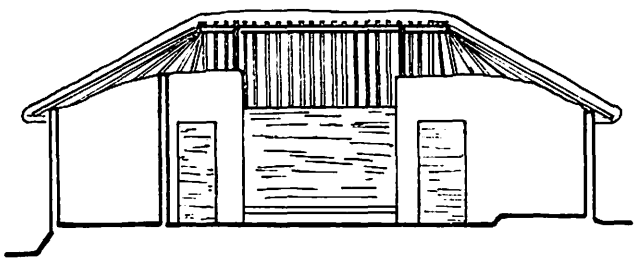

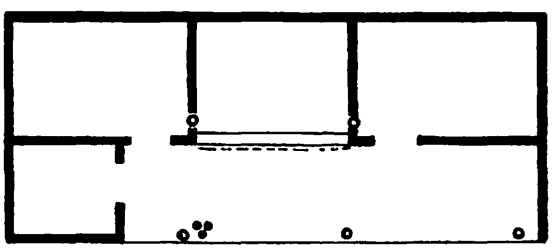

— Deux pièces logement aux ailes ;

— Une pièce centrale ouverte servant de magasin, de lieu de réunion, de lieu de repos pour la sieste ;

— La véranda abrite un foyer et un magasin à son extrémité gauche.

PLANCHE 14

bla sua de grandes dimensions à deux pièces centrales
(Kouakou Broukro)

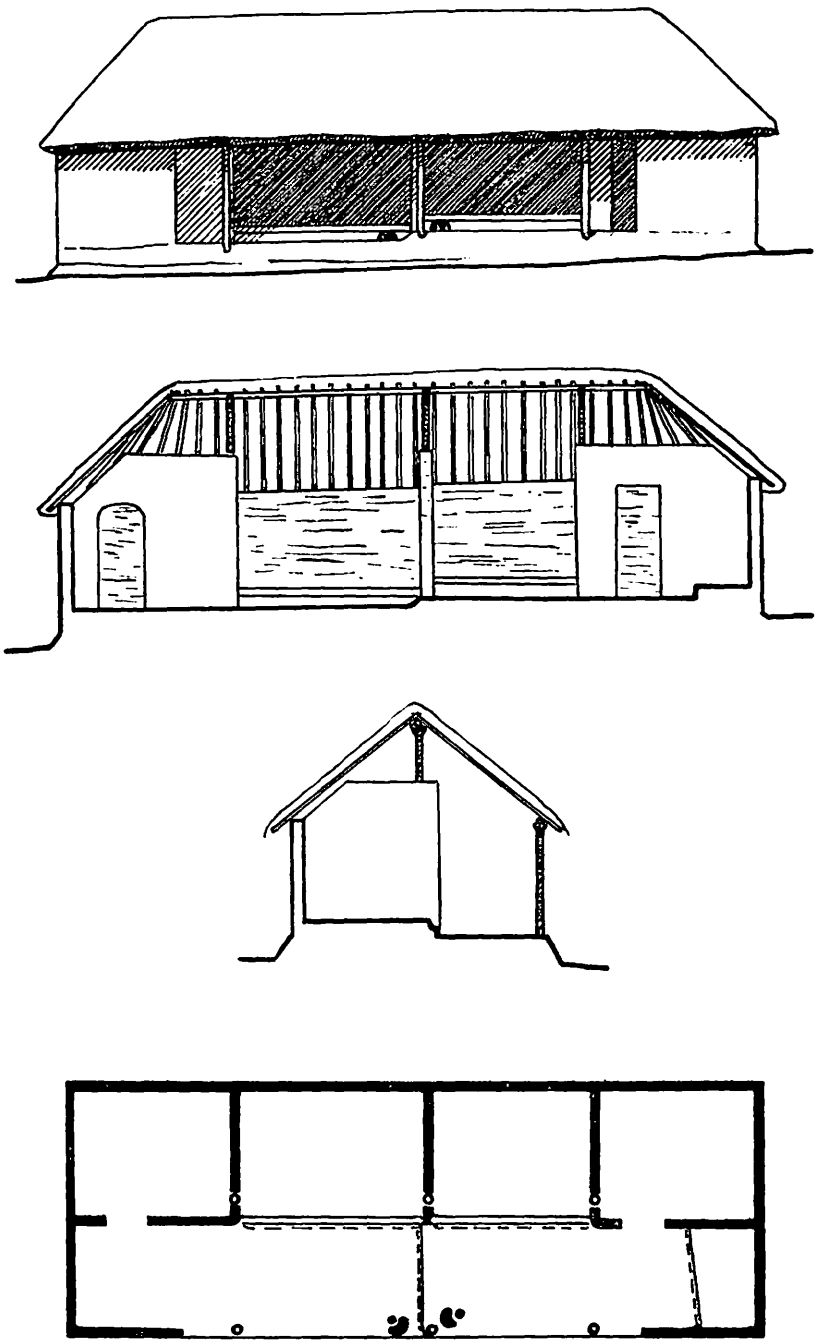

LA MAISON MODERNE.

L'apparition des bâtiments de conception moderne en milieu rural Baoulé ne remonte pas à une date très ancienne.

Dans l'échantillon des six villages, la plus vieille maison à toit de tôle date de l'année 1943 (Ngatakro) ; elle peut être considérée comme une exception, initiative d'un précurseur, chef de village et ancien urbanisé. A partir des années 1948-1949 quelques tentatives isolées apparaissent, mais il faut attendre 1955 pour observer un développement massif des constructions nouvelles. Cette année-là, dans quatre des sept villages de l'échantillon, trente bâtiments au total ont été achevés. Le mouvement s'est poursuivi jusqu'à ces dernières années.

Les phases de la construction.

Les phases successives de la construction font appel à une série d'artisans, venant sur commande de l'extérieur ; cinq interviennent successivement : un maçon des murs, un charpentier-couvreur, un deuxième maçon effectuant le crépissage et la pose de la dalle de ciment, un menuisier et éventuellement un peintre.

LES MURS EN BANCO DAHOMEEN.

Deux matériaux peuvent entrer dans la confection des murs et des cloisons : le banco sans armature dressé selon les procédés des maçons dahoméens ou bien la brique crue jointée au ciment.

Dans les deux cas, les parois reposent sans fondation à même le sol ; seuls quelques bâtiments de briques sont renforcés d'un soubassement en blocs latéritiques cimentés.

D'après les informations recueillies, les maçons, originaires du Dahomey, auraient commencé à construire en pays Baoulé aux alentours des années 1949-1950. Ce sont des migrants temporaires quittant le Dahomey pour des séjours d'un an environ et y laissant leur famille. Ils s'établissent dans un secteur rural et rayonnent de village à village en proposant leurs services. Ils se déplacent généralement accompagnés d'un ou plusieurs aides, non rémunérés, qui apprennent le métier, et peuvent revenir à leur compte après un ou deux ans d'apprentissage. Nourris et logés par leurs commanditaires, changeant de village au hasard des contrats, n'utilisant aucun outillage onéreux ou encombrant, ils parviennent à rassembler un pécule de 150 000 à 250 000 francs C.F.A. au cours de leur séjour en Côte d'Ivoire. Ils retournent alors au Dahomey passer deux à quatre mois dans leur village et confier leurs gains à leur famille.

Le banco des dahoméens est constitué à partir des mêmes terres argileuses utilisées en construction traditionnelle ; il est édifié par couches superposées de 50 à 60 centimères de hauteur, épaisses de 25 centimètres à la base des murs et de 20 centimètres au sommet. La construction s'étale sur un laps de temps assez long car chaque couche doit partiellement sécher avant de pouvoir supporter le poids de la couche supérieure. Les lits sont modelés et pétris à la main par le maître-maçon, l'aide prépare le banco et alimente l'artisan en matière première, lui lançant à la volée les mottes lorsque les parois atteignent leur niveau supérieur. Chaque lit de banco est régularisé à la planche puis laissé au séchage sous l'ombre d'un faisceau de palmes.

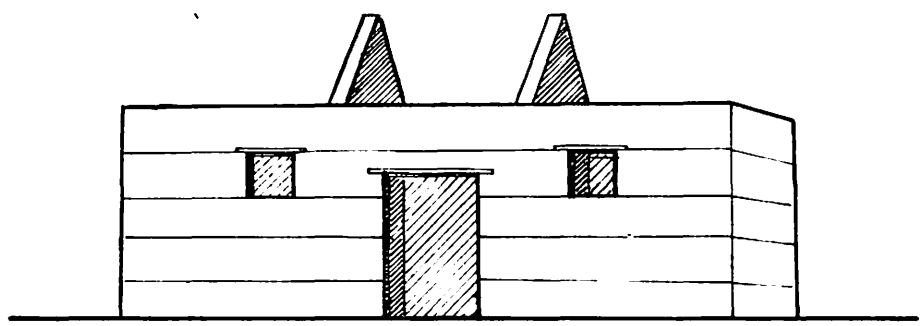

Fig. 5 : La construction dahoméenne :

— Couches superposées de banco ;

— Cloisons transversales destinées à supporter la poutre faitière ;

— Linteaux en planche sur porte et fenêtres.

Le maçon essaye généralement d'obtenir plusieurs contrats dans un même village, ce qui lui permet de construire sans interruption pendant les périodes de séchage et d'effectuer une rotation entre ses divers chantiers.

L'épaisseur des murs confère au bâtiment un aspect massif, renforcé par les lignes horizontales des lits successifs ; sa solidité dépend de l'habileté de l'exécutant et de la qualité des terres : les parois trop lourdes, sans armature, peuvent fléchir et se déformer sous leur propre poids. L'absence de fondations et les fissures qui s'ouvrent au séchage provoquent parfois l'effondrement de pans de murs complets. Toutefois, si la paroi est immédiatement stabilisée par un crépissage au ciment, elle acquiert une résistance satisfaisante.

La construction en banco dahoméen reste dans les villages largement prépondérante (87 % des maisons modernes de l'échantillon). A l'inverse des villes ou des centres semi-urbains la brique est moins employée car plus onéreuse.

LES MURS EN BRIQUES CRUES.

Le maçon, chargé des murs de brique, est généralement ivoirien et souvent Baoulé. Il réside normalement en ville et se déplace sur commande au village. Quelques villageois connaissent également les techniques de fabrication et de construction.

Les briques (longueur 30 cm, largeur 15 cm, hauteur 15 cm) sont façonnées sur place avec de la terre mêlée à une faible proportion de ciment. Des moules métalliques

d'importation ou en planche de fabrication locale, servent à confectionner le lot nécessaire qui est mis à sécher à l'ombre d'un auvent.

La brique crue, assemblée et jointée au ciment, constitue des parois assez fragiles de 15 centimères d'épaisseur qui demandent un crépissage rapide et étanche pour éviter qu'elles ne s'humidifient et s'effondrent au cours des saisons de pluies. Plusieurs mécomptes de ce genre ont été observés dans les villages étudiés.

Quelques rares propriétaires ont pu utiliser des briques de fabrication industrielle, achetées à Bouaké et transportées en camion, mais leur coût (doublant à peu près le prix de l'édifice par rapport aux normes courantes) interdit pour le moment une plus large extension.

LE TOIT.

La pose de la charpente et du toit suit normalement l'achèvement des murs et des cloisons.

Le charpentier-couvreur vient également de la ville pour travailler à la commande. Il se charge fréquemment de l'achat et du transport des matériaux et conclut avec le propriétaire un contrat forfaitaire global comprenant matériaux et main-d'œuvre.

La charpente, en bois usiné provenant des scieries urbaines, se compose d'une poutre faitière reposant sur deux cloisons transversales et d'un quadrillage peu serré de chevrons (section courante : 6 cm × 6 cm) reliant la faitière au sommet des murs. Bien qu'il existe des toits à un ou deux pans, le toit traditionnel à quatre pans reste de règle. Des poutrelles de section plus forte en marquent les arêtes.

Comme dans les cases végétales, la ferme n'est pas utilisée, mais le problème du support de la faitière est résolu par l'agencement du plan interne qui laisse toujours deux cloisons transversales. Ces cloisons remplacent en fait les deux piliers des cases traditionnelles. La charpente apparaît légère, tant pour des raisons économiques : le bois usiné reste très onéreux, que pour des raisons techniques : la portée des pièces de bois n'est pas considérable de même que le poids de la couverture en tôle, posée et clouée directement sur des chevrons.

LE DALLAGE ET LE CREPISSAGE.

Lorsque la toiture est achevée la maison est considérée comme habitable, et fréquemment occupée, car les plus grosses dépenses étant effectuées, il faut attendre de nouvelles rentrées d'argent et souvent une nouvelle récolte pour compléter les aménagements.

Un deuxième maçon intervient pour assurer le crépissage des murs et égaliser le sol par une dalle de ciment.

Les murs sont crépis au ciment à l'extérieur comme à l'intérieur. La dalle du sol repose généralement sur un socle remblayé après l'élévation des murs. Il est constitué soit par des terres gravillonnaires analogue au sol des cases traditionnelles, soit par un blocage en débris de cuirasse latéritique.

La dalle se prolonge presque toujours devant l'entrée principale par un perron ou une terrasse surélevée, ornée parfois d'une balustrade et desservie par un ou plusieurs escaliers. Certaines terrasses couvrent une large superficie et sont utilisées par la suite comme lieu de réunion ou comme séchoir à café.

LA MENUISERIE ET LA PEINTURE.

La confection des portes et des fenêtres (les maçons dahoméens ou citadins ont introduit la fenêtre, absente des cases végétales) fait appel à un quatrième artisan, venu de plus souvent des centres urbains. Il travaille généralement au village, apportant ses matériaux et ses outils, et façonne ses panneaux et ses châssis selon les dimensions des ouvertures. Parfois le propriétaire se déplace et achète en ville des éléments déjà montés en ateliers. Il les place lui-même, pouvant adapter facilement l'ouverture aux dimensions du cadre, grâce à la friabilité des murs. Des panneaux de bois plein sont employés pour les portes, des persiennes pour les fenêtres, qui restent des ouvertures restreintes dépassant rarement un demi-mètre carré.

Enfin un dernier spécialiste, le peintre, intervient pour enduire murs et cloisons de peintures d'importation ou de lait de chaux. Ce dernier aménagement peut être exécuté par le propriétaire, mais il reste souvent différé.

⁂

Les méthodes de construction pratiquées dans les villages font appel à quatre ou cinq spécialistes. Les tâches restent fractionnées à l'extrême, contrairement au milieu urbain où commencent à apparaître des entrepreneurs se chargeant de la totalité du gros œuvre et le menant à bien d'une seule traite.

Les étapes peuvent s'échelonner sur un temps très variable : quelques mois ou plusieurs années. La rapidité de l'achèvement depend des disponibilités du propriétaire qui conditionnent l'achat des matériaux et le paiement des salaires. Certains bâtiments restent en chantier pendant trois années ou plus : ils sont peu à peu complétés après chaque récolte de café ou de cacao. Dans les cas extrêmes observés, les murs de la maison ont été édifiés mais la pose du toit n'a pu être payée ; la carcasse de banco ou de brique, laissée sans protection plusieurs années, subit l'érosion des pluies et finit par s'écrouler.

Le fractionnement de la construction, permettant de différer dans le temps les phases successives, découle de la faiblesse ou de l'irrégularité des revenus.

Les plans et les types de bâtiments.

Les maisons modernes, utilisant la tôle comme couverture, peuvent se libérer des contraintes imposées aux cases traditionnelles par leur toit de chaume à forte pente (35-40°). Les inclinaisons données aux toits de tôles varient entre 25 et 30° ; aussi, pour une hauteur de faite identique, peut-on obtenir des plans beaucoup plus amples.

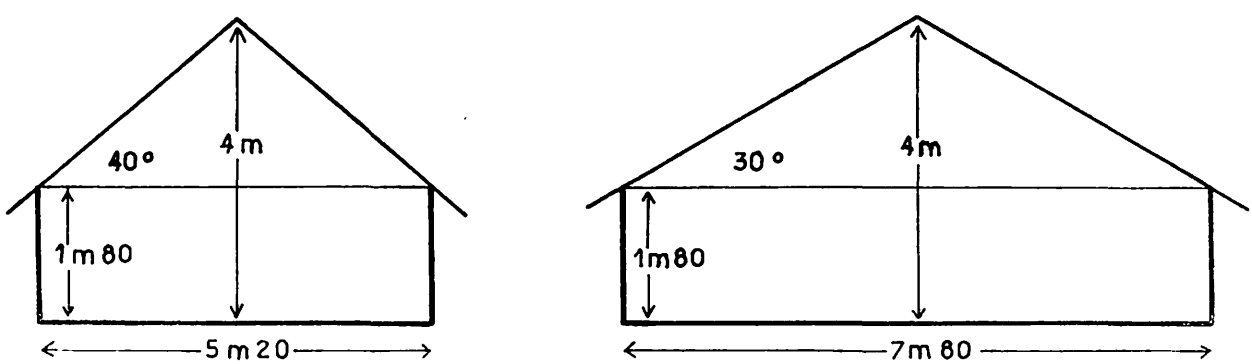

Figure 6.

(A hauteur égale de faite et de murs extérieurs, 2,60 mètres sont gagnés sur la largeur avec une variation de 10° dans l'inclinaison du toit, voir figure 6).

Les plans modernes atteignent couramment des dimensions de 8 à 12 mètres en longueur (ce qui s'observait exceptionnellement sur des types traditionnels très allongés : *bla sua*) et des largeurs de 4 à 7 mètres, impossible à réaliser avec les couvertures végétales. Les bâtiments gagent en profondeur et certains se rapprochent du carré.

Les maçons dahoméens ont généralisé le plan à cloisons transversales délimitant un vestibule sur lequel donnent deux, trois ou quatre pièces (voir planche 15). Les cloisons transversales jouent un rôle essentiel, elle montent jusqu'au contact du toit et soutiennent à leur sommet la poutre faîtière, parfois également les poutrelles formant les arêtes du toit à quatre pans.

Plusieurs types de maisons s'écartent toutefois de ces caractéristiques générales :

Les dimensions peuvent être réduites ou se rapprocher des normes traditionnelles pour des solutions de compromis. Il s'agit de bâtiments édifiés selon le procédé dahoméen qui, appelés plus tard à recevoir une toiture en tôle, sont provisoirement recouverts d'un toit végétal. Avant la construction, le propriétaire spécifie au maçon le mode de couverture immédiat ; le plan est ensuite établi en fonction de cet impératif, et notamment s'il s'agit d'herbe, limité en largeur ; limitation somme toute relative car la faîtière reposant sur les cloisons transversales peut être établie plus haut (4 m - 4,50 m) que dans les cases végétales. A pente constante, le toit gagne en largeur, en gagnant en hauteur. Ce mode de construction est actuellement très employé. 68 % des maisons de conception moderne de l'échantillon ont reçu un toit de chaume, contre 32 % seulement recouvertes en tôle. Hormis la toiture et la restriction de la largeur, ces constructions ne diffèrent en rien des précédentes ; elles peuvent recevoir les mêmes aménagements : crépissage, dalle de ciment, menuiserie et peinture.

Ces types mixtes peuvent être considérés comme des solutions d'attente qui permettent de transformer l'habitation en évitant la plus grosse dépense (achat et transport des tôles et les chevrons, main-d'œuvre du charpentier).

Elles constituent, tout en restant parfaitement habitables, des points de départ d'une modernisation qui peut être différée pendant de nombreuses années, jusqu'à ce que soit rassemblée la somme nécessaire.

Parmi les maisons modernes figurent quelques cas d'exception provenant du maintien de plans traditionnels : ainsi des maisons à cloisons longitudinales avec couloir de façade rappelant des dispositions courantes des *yasua sua*. D'autres bâtiments édifiés en banco dahoméen constituent des transpositions exactes des *bla sua* traditionnelles.

Enfin certains chefs de familles polygamiques ont eu à résoudre le problème du logement de plusieurs épouses. La planche 16 montre deux exemples de solutions : longue bâtisse cloisonnée transversalement, ou maison double recouverte d'un toit commun.

⁂

On aboutit ainsi à deux types principaux de maisons modernes : un type complet comportant un toit de tôle et les divers aménagements, un type intermédiaire à toiture végétale. Leur distinction n'est pas fondamentale mais résulte seulement d'un degré d'achèvement : un bâtiment peut passer du deuxième au premier type si la pose de la toiture en tôle est réalisée.

PLANCHE N° 15

MAISONS MODERNES

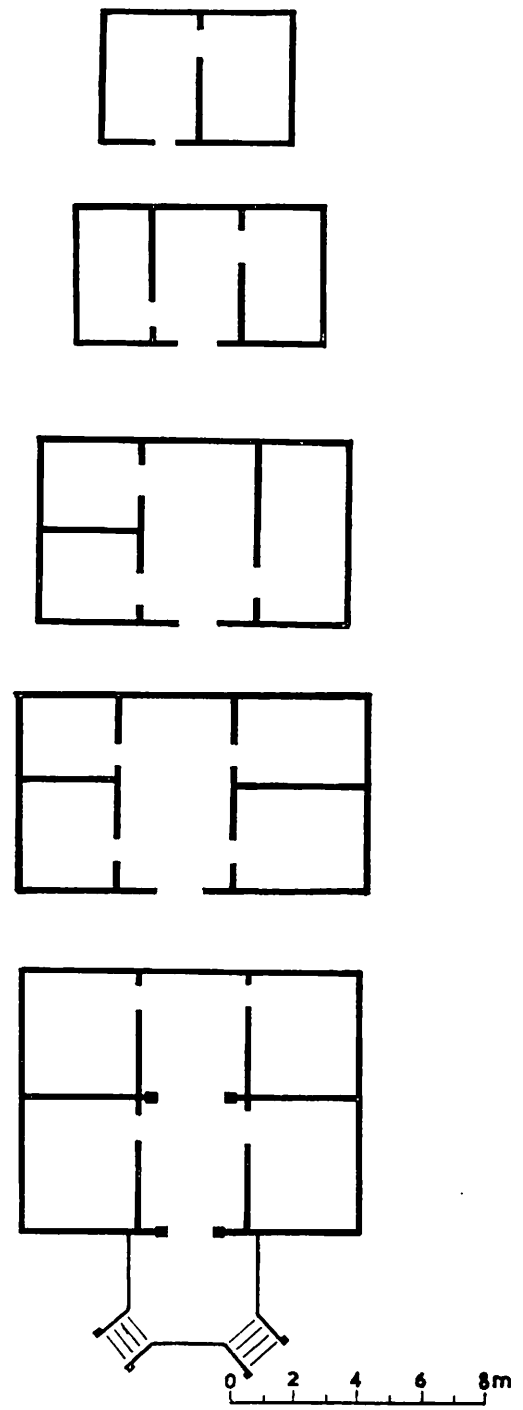

PLANCHE N° 16

MAISONS MODERNES — Cas particuliers

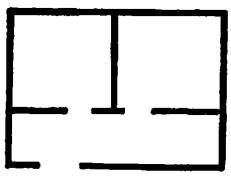

1. Maintien du plan traditionnel à cloison longitudinale.

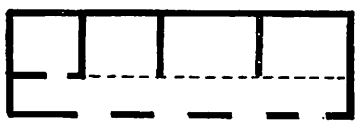

2. *bla sua* construite en matériaux modernes.

3. Logements pour les épouses de deux familles polygamiques.

4. Maison double à toit commun pour une famille polygamique.

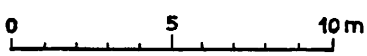

Croquis de bâtiments modernes

PLANCHE 17

Maison à deux pièces
(Andobo Alluibo)

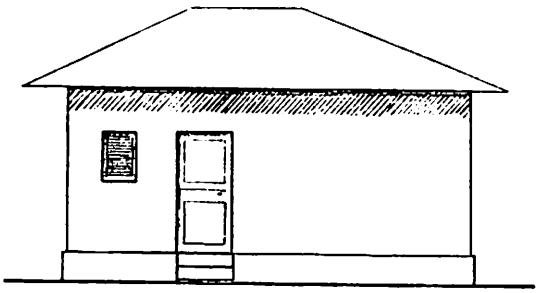

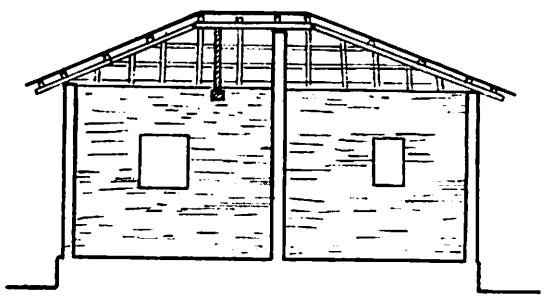

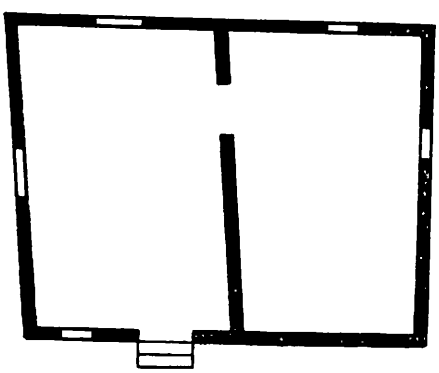

— Un toit en tôles soutenu par un réseau lâche de chevrons ;

— Une poutre faitière maintenue exceptionnellement par un assemblage en bois ;

— Une porte en bois plein, des fenêtres munies de persiennes.

Maison à trois pièces (type très fréquent)
(Kouakou Broukro)

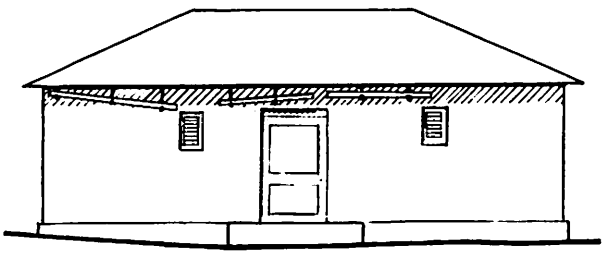

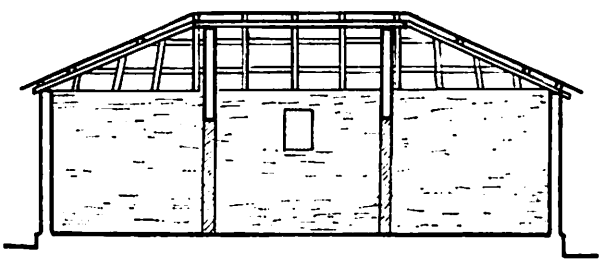

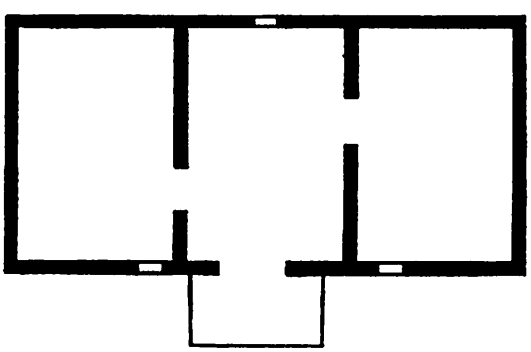

— Deux pièces d'ailes ouvrant sur une pièce centrale ;

— Un perron cimenté ;

— Des chenaux rudimentaires pour recueillir l'eau de pluie.

PLANCHE 18

Maison à trois pièces
(Kouakou Broukro)

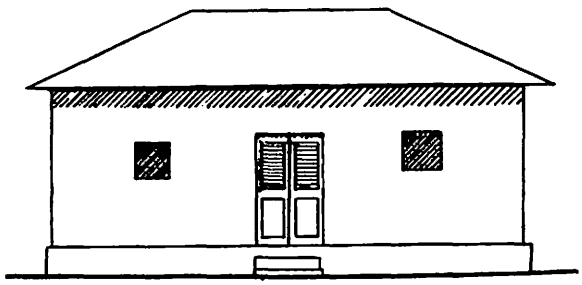

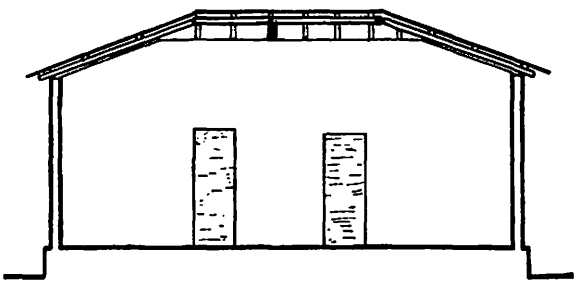

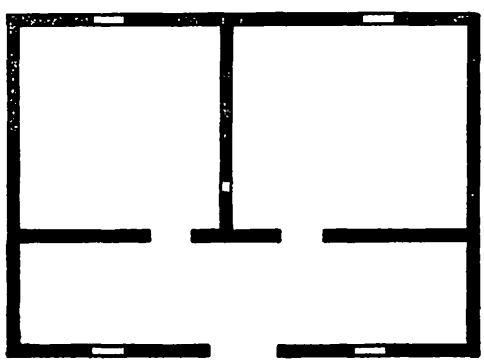

Un couloir de façade rappel du plan traditionnel à cloison longitudinale.

Maison à quatre pièces (type très fréquent)
(Kokro Kouassikro)

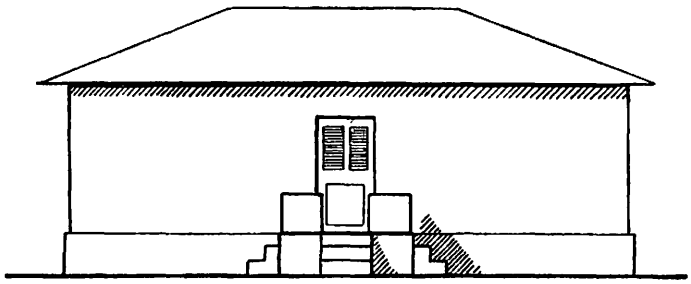

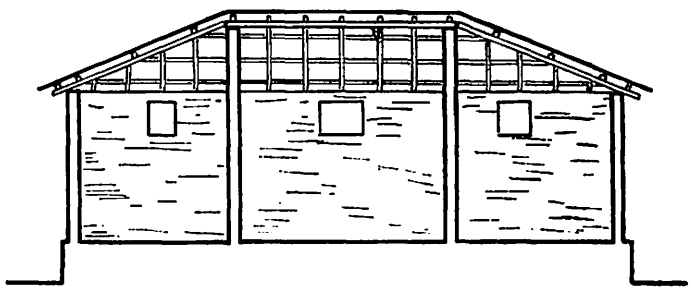

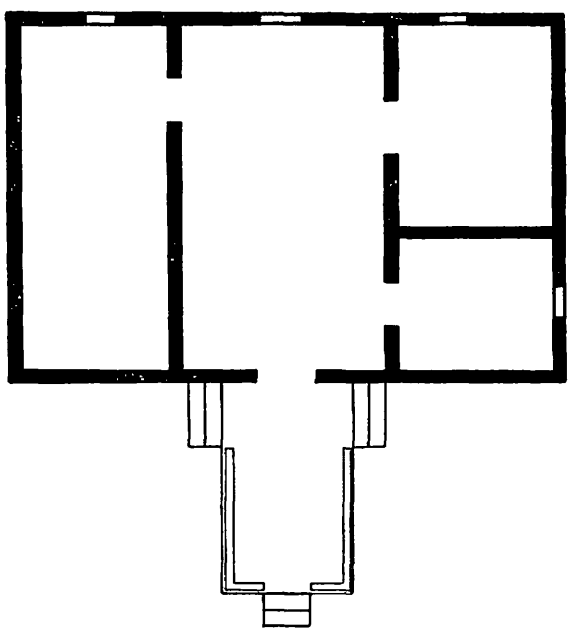

Un grand perron cimenté à trois escaliers et muret de briques.

PLANCHE 19

Maison à cinq pièces
(Andobo Alluibo)

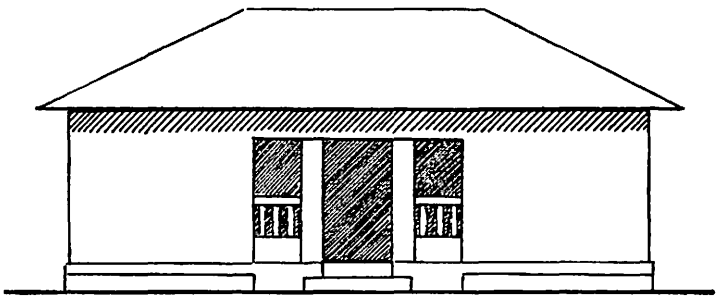

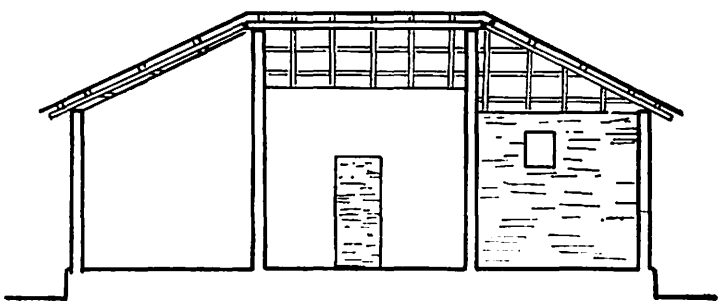

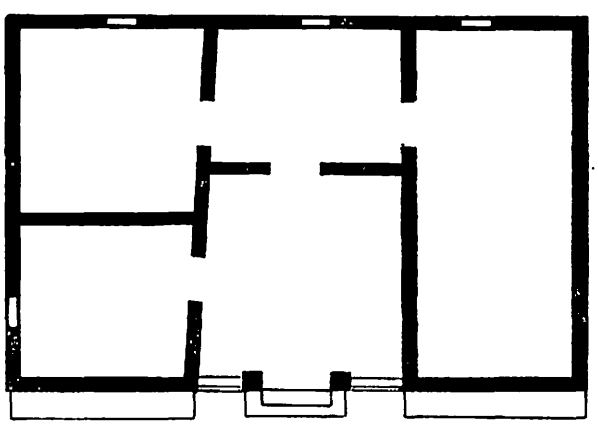

— Une véranda d'entrée ornée d'une balustrade ajourée en ciment ;
— Un escalier et deux banquettes en façade.

PLANCHE 20

Maison à cinq pièces (type fréquent)
(Kouakou Broukro)

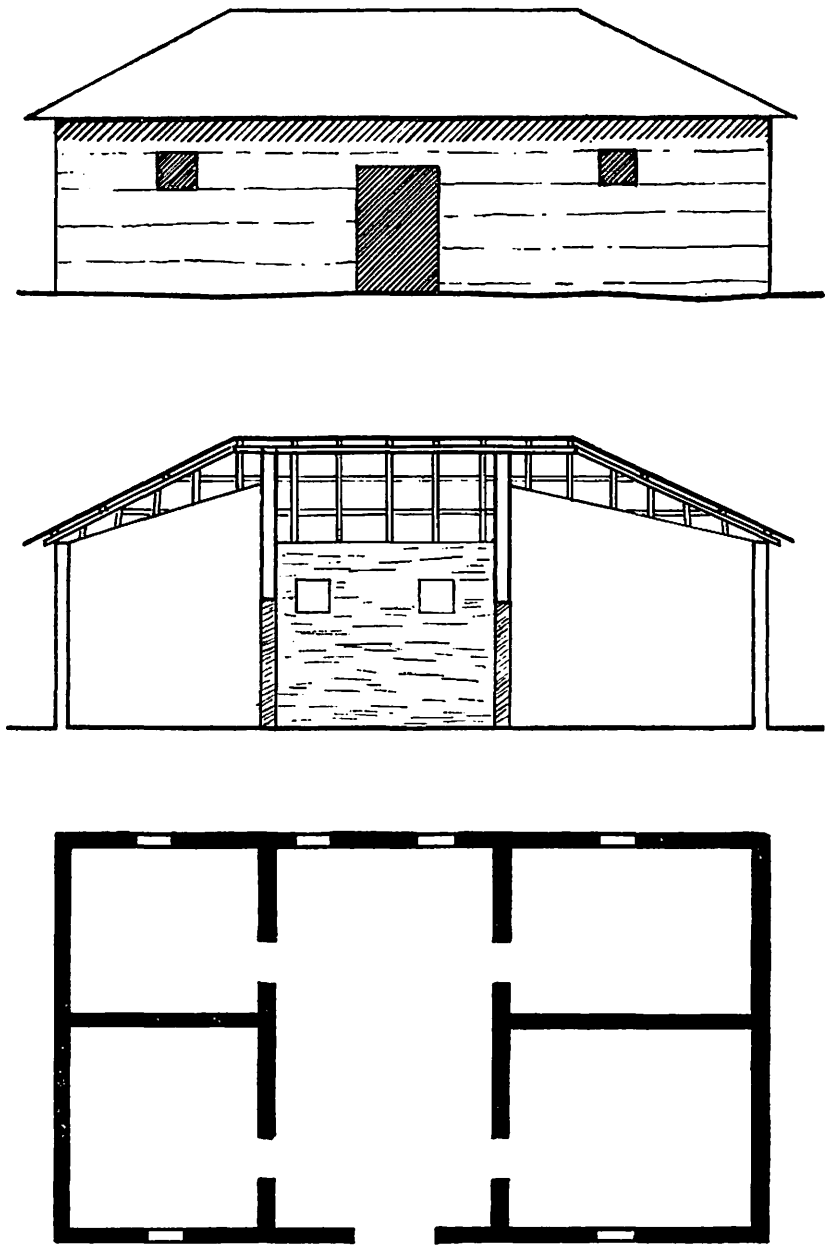

— Une grande maison habitée mais laissée inachevée depuis plusieurs années : absence de crépi sur les murs en banco dahoméen, absence de porte et de fenêtres.

PLANCHE 21

bla sua de conception moderne
(Kouakou Broukro)

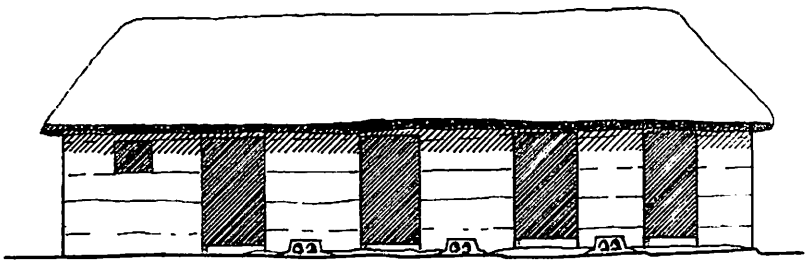

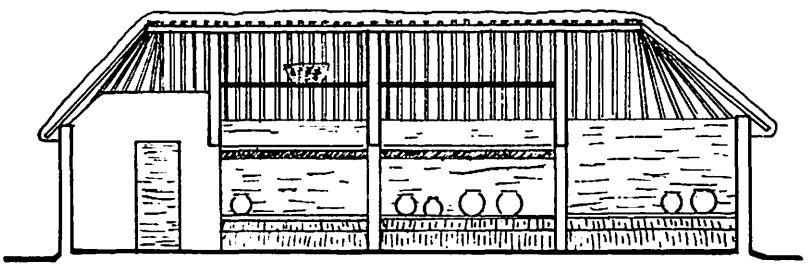

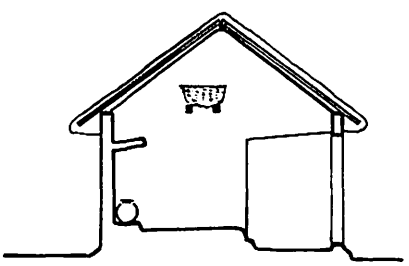

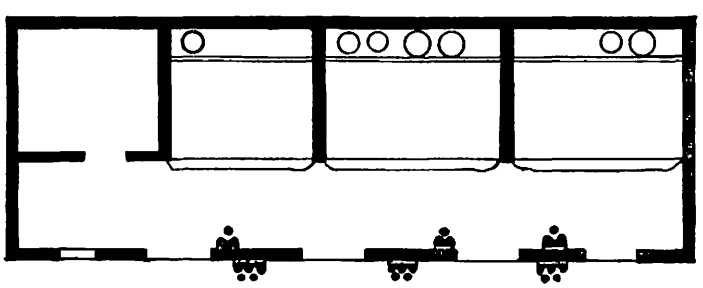

— Murs en banco dahoméens ;
— Plan et aménagements d'une *bla sua* traditionnelle, mais les piliers de soutien sont remplacés par les cloisons transversales de banco ;
— Des foyers à l'intérieur et à l'extérieur ;
— Des banquettes à jarres ;
— Des étagères et des plates-formes pour entreposer des provisions.

PLANCHE 22

Maison à cinq pièces

(Maison exceptionnelle en milieu rural, tant par ses dimensions que par les techniques et matériaux employés.)

(Andobo Alluibo)

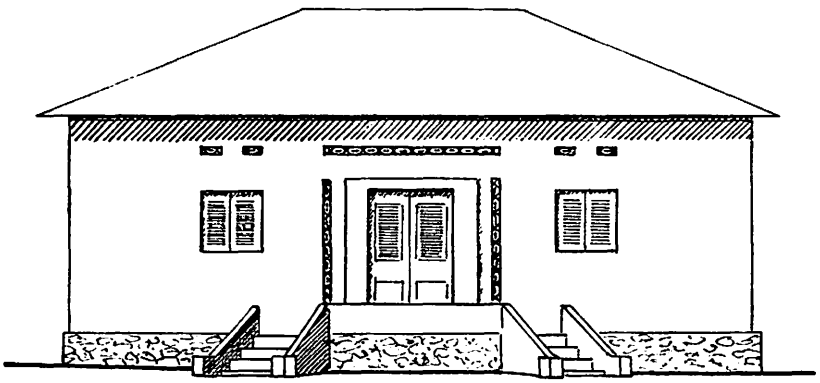

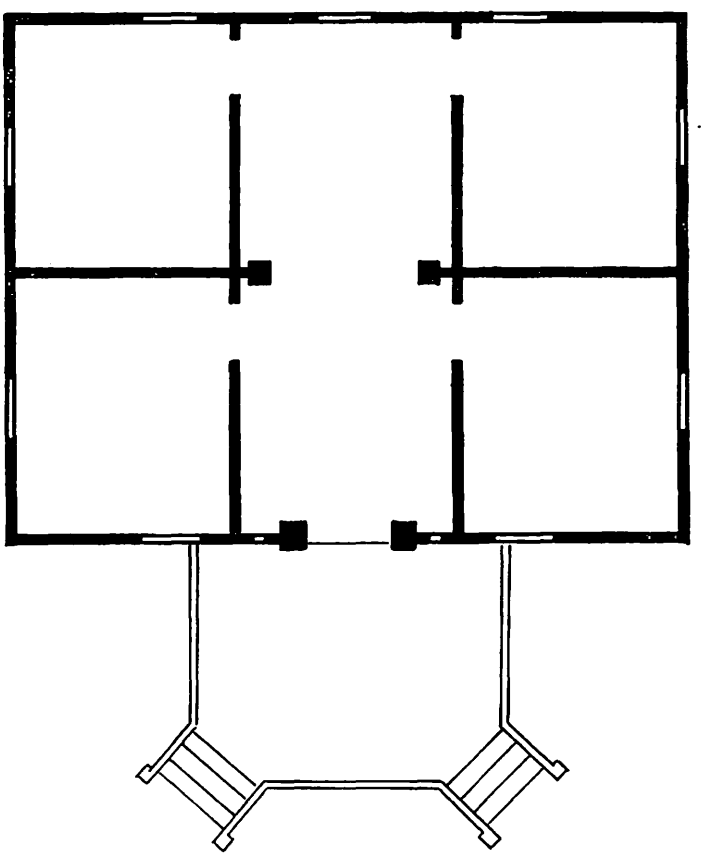

— Armature et encadrements des portes et fenêtres en béton armé.
— Murs en briques de ciment achetées en ville ;
— Ouvertures d'aération en éléments de ciment préfabriqués ;
— Perron monumental à double escalier.

LES INSTALLATIONS UTILITAIRES.

Les « douchières ».

Les Baoulé font une grande consommation d'eau, dont la majeure partie est utilisée à des soins de propreté : une ou deux ablutions sont pratiquées tous les jours le soir au retour des champs et souvent le matin. A cet effet sont aménagées des enceintes s'élevant à hauteur d'homme, munies d'un écoulement et de divers supports pour s'asseoir et poser un seau d'eau préalablement attiédie.

La « douchière » traditionnelle est constituée par une palissade serrée qui circonscrit une surface de 2 à 3 mètres de diamètre. La palissade peut s'appuyer sur une paroi de bâtiment ou sur la clôture de la cour ; elle utilise fréquemment les renfoncements ou les intervalles entre les murs. Le sol est remblayé d'une couche de gravier latéritique qui absorbe les eaux en profondeur ; un billot de bois ou un siège désaffecté complète l'aménagement.

La « douchière » palissadée tend à être remplacée par un quadrilatère cimenté de 2 à 3 m de côté, entouré par une murette de briques ou de banco crépi s'élevant à 1,50 m environ. L'entrée comporte une chicane masquant l'intérieur. La dalle de ciment légèrement en pente aboutit parfois à une fosse couverte.

Enfin, dans quelques villages au bord des grandes routes, apparaissent des « douchières » circulaires formées par plusieurs épaisseurs de nattes en herbes de savane ; elles sont tressées par des manœuvres Mossi en cours de migration qui gagnent ainsi des sommes d'argent pour continuer leur voyage.

Les métiers à tisser.

Les cadres des métiers sont installés en permanence et fichés dans le sol. Quelques-uns occupent les intervalles entre les bâtiments, mais la majorité se regroupent par batteries de cinq à dix unités sous l'ombre des grands arbres qui jalonnent les lisières des villages. Il s'en trouve dans la plupart des villages du centre et du nord, mais leur fréquence augmente considérablement dans la grande région de tissage de Tiébissou (cantons Nanafoué - Aïtou - Nzipri et Saafoué). Ils peuvent voisiner avec des cuves cimentées circulaires enfouies au ras du sol et utilisées pour la teinture des pagnes à l'indigo.

Les installations de séchage.

Entre les bâtiments et autour des villages se dispersent les aménagements nécessaires au conditionnement et à la conservation des récoltes.

— Des claies légères horizontales reposant sur des pieux à environ 1,50 m du sol servent à entreposer, à l'abri des animaux domestiques, les aliments de consommation immédiate. Ces claies sont également utilisées aux heures chaudes de la journée pour sécher divers produits (piment, gombo, manioc découpé en lamelles, et différentes graines...)

— Des châssis verticaux atteignant 3 à 4 mètres de hauteur supportent les épis de maïs noués en essaims, ou parfois de gros sacs en liane et herbe renfermant l'arachide.

— Des dalles cimentées de plusieurs dizaines de mètres carrés de surface servent au séchage des grains de café non décortiqués. Elles n'apparaissent que dans les villages des marges sud-est et sud-ouest, à forte production caféière ; plus au Nord, de grandes claies horizontales atteignant 5 m sur 3 m de côté, les remplacent à la périphérie des villages.

Les greniers.

Les greniers sont de trois types, chacun particulier à une région :

— Au sud-est, dans l'indentation du Nzi entre Dimbokro et Bocanda, les greniers s'élèvent exclusivement dans l'enceinte des cours au milieu des bâtiments. Ce sont des plates-formes de rondins reposant sur six ou huit pieux à environ deux mètres du sol. Ils sont couverts d'un toit d'herbe à double pente dont le faîte se situe à environ un mètre de la plate-forme. Leur capacité de stockage est minime et l'abri reste précaire. En fait l'ensemble sert d'auvent pour un ou plusieurs foyers, établis entre les piliers, et remplace dans de nombreux cas une maison-cuisine absente.

— Les greniers carrés s'étendent sur le tiers nord-est de la zone étudiée : au nord d'une ligne Didiévi-Bocanda, à l'est d'une ligne Didiévi-Bouaké. Une plate-forme de rondins reposant sur de gros blocs de cuirasse latéritique constitue un socle isolant. Au-dessus est édifiée en banco ou en briques crues une cheminée de section carrée (1,15 m environ de côté) qui atteint 1,5 m à 1,80 m d'élévation. Un crépi analogue à celui des cases assure l'étanchéité des parois tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'ensemble est coiffé d'un auvent d'herbe à deux pans qui déborde largement de part et d'autre. Les greniers peuvent se grouper par batteries de cinq à six et bénéficier d'un auvent commun très allongé. Des palmes séchées posées sur l'orifice de la cheminée complètent la fermeture vers le haut.

— Le grenier rond, « grenier poterie », *(tangani)* en forme de jarre, s'étend à toute la moitié ouest de la zone d'étude.

Il est modelé sur un socle analogue au précédent par couronnes successives de banco fin. Chaque couche sèche à l'ombre sous un faisceau de palmes avant que la suivante soit entreprise. Ce type de grenier peut être richement décoré de cannelures et de plusieurs anneaux de couleur noir ou ocre rouge. Ils sont surmontés d'un chapeau conique de paille tressée *(klé)*, dont la pointe peut s'orner de torsades variées. Les plus beaux greniers, tant par leurs formes que par leur décoration, se localisent dans les cantons du nord-ouest : Ouarébo, Bro, Kodé et Goli. Leur construction reste dans la plupart des villages à la charge des femmes, qui en gardent par la suite la propriété et l'usage personnel.

Les chapelets de greniers édifiés en lisière, éléments pittoresques des villages Baoulé, tendent à disparaître, comme d'autres constructions traditionnelles, lorsque se développe l'économie de plantation. Leur fonction essentielle reste d'assurer la conservation des récoltes de riz (pluvial ou inondé) ou d'arachide.

Dans de nombreux villages de la moité sud de la zone ces cultures, assurées par les femmes ou au profit des femmes, ont été abandonnées pour les cultures industrielles dont les revenus vont aux hommes. Les greniers traditionnels, de faible capacité (un mètre cube environ), ne pouvant trouver une nouvelle utilisation avec le café ou le cacao, ont perdu leur raison d'être et ont disparu progressivement. Dans certains villages des cantons du centre-sud (Nzipri-Aïtou) on retrouve encore les emplacements des socles, mais aucun grenier n'a été édifié depuis quinze ans environ. Plus au sud, dans la région entre Toumodi et Dimbokro, il n'en subsiste aucune trace. Dans la région nord-est, les greniers carrés ne se sont maintenus en nombre important que dans les villages cultivant le riz inondé de marais.

Au Nord-Ouest et à l'Ouest, la permanence des greniers dans tous les villages est assurée par la culture du riz pluvial qui continue à figurer en bonne place dans les associations. L'aire culturale du riz pluvial détermine l'extention des greniers ronds ; ils disparaissent vers l'Est dès qu'apparait le riz inondé et sont remplacés par les greniers carrés.

PLANCHE N° 23

LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE

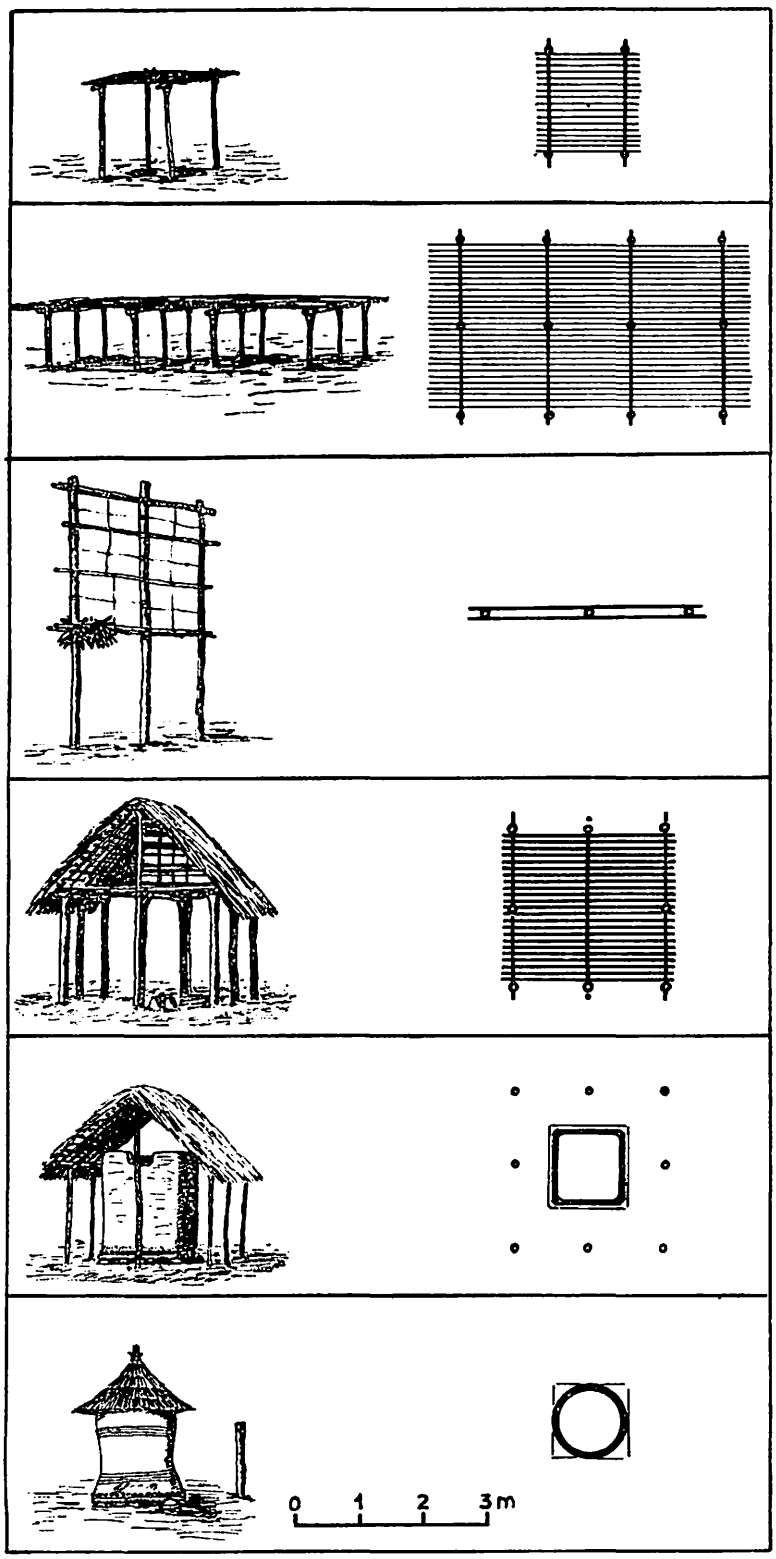

I — Claie de séchage à usages multiples.

II — Grande claie de séchage pour le café.

III — Châssis vertical pour la conservation du maïs. Epis de maïs noués en essaim.

IV — Grenier plate-forme. Région du Sud-Est. Foyer tripode.

V — Grenier carré. Région du Nord-Est.

VI — Grenier rond *tangani*. Région de l'Ouest. Pieu servant à poser le chapeau *klé*.

La ligne de séparation coïncide également avec des frontières ethniques entre différents groupes Baoulé : la limite descend du nord vers le sud entre Bro et Fari, passe à quelques kilomètres à l'ouest de Bouaké, suit les frontières entre Ouarébo et Saafoué, entre Aïtou et Nzipri, puis s'infléchit vers l'ouest et gagne le Bandama en passant à une dizaine de kilomètres au nord de Toumodi.

Les greniers ronds Baoulé se situent dans le prolongement des greniers de même forme, dont l'aire s'étend largement dans les savanes du nord et de l'ouest de la Côte d'Ivoire.

— II —

LE VILLAGE

Une étude des unités de peuplement, villages et hameaux, figure dans le rapport principal de l'enquête (Tome I : le Peuplement) ; nous en rappellerons ici les généralités, en les complétant à la fin de ce chapitre par une série de plans accompagnés de notices qui se rapportent en premier lieu à des cours, unités élémentaires de résidence, en second lieu à des villages. Nous essaierons ainsi, à propos de chaque exemple, d'illustrer les principes communs de l'organisation et de souligner les multiples traits spécifiques des localités étudiées.

LES CARACTERES GENERAUX.

Sites et localisation.

Le village Baoulé n'obéit pas à des règles de localisation et d'orientation bien précises ; le relief monotone et confus n'offre qu'un choix réduit de possibilités topographiques. Sur un grand nombre d'observations, il ressort que le site préférentiel coïncide avec le pied d'un versant, lieu bien drainé, mais où la déclivité n'est pas accentuée outre mesure.

Dans les régions des savanes du nord, les villages se logent à l'intérieur de bosquets qui les protègent des feux courants ; dans les régions plus forestières du sud, l'exposition sur un versant sud-ouest, face au soleil de l'après-midi, devient fréquente pour atténuer l'humidité persistante des mois pluvieux.

Les sites conservent un caractère de mobilité malgré la stabilisation récente due aux constructions « en dur ». L'apparition de roches latéritiques, après que le sol ait été profondément décapé, semble constituer la cause de déplacement la plus fréquente, mais il en existe bien d'autres : incendies répétés, inondations, épidémies, rapprochement des champs de culture, conflit entre deux fractions, série de décès inexplicables, etc..

Forme et structure.

Le village Baoulé est de type nucléaire : une masse compacte de bâtiments se répartit, sans alignement apparent, dans un périmètre arrondi.

Les formes peuvent s'écarter à des degrés divers du schéma circulaire, elles s'ouvrent d'indentations, se prolongent de lobes plus ou moins accentués, acquièrent après une longue évolution des contours irréguliers se rapprochant de figures allongées rectangulaires ou ovalisées. Le renouvellement périodique des cases traiditionnelles provoque ces modifications progressives de plans.

La densité des constructions varie autour de valeurs fortes comprises entre 50 et 100 bâtiments à l'hectare, plus accentuée dans les vieux villages, parfois variable dans une même agglomération où s'opposent un noyau ancien et des quartiers neufs.

Dans la phase d'évolution actuelle, cette structure compacte commence à se désagréger. Le village fermé traditionnel, replié à quelques distance de la piste derrière un rideau d'arbre, tend à s'ouvrir plus largement, à se rapprocher de la voie carrossable aménagée depuis peu. Les agrandissements récents, quartiers à structure lâche où se multiplient les maisons modernes, comblent les intervalles entre le noyau ancien et la route, ou bien s'aligent en bordure de celle-ci.

L'analyse de la structune interne révèle le fractionnement de la masse des constructions en de multiples cellules élémentaires : les cours. Ces groupes d'édifices de tailles variables s'ordonnent généralement autour d'un espace central dégagé vers lequel convergent les ouvertures ; une enceinte peut être matérialisée au moyen d'une palissade ou d'une murette.

La cour rassemble les membres d'une ou de plusieurs familles réduites (ménages) auxquelles se rattachent des éléments isolés ; l'ensemble étant, en principe, uni par un lien de parenté. La cour, groupement concrêt de bâtiments et d'aménagements, est désignée par le terme ambigu d'*aouro*, lequel s'applique également au groupe de parenté qui l'occupe, groupe plus ou moins instable et mouvant, à cohésion très variable.

⁂

A un niveau plus large, le village peut être subdivisé en plusieurs *akpaswa*, quartiers formés par un nombre variable de cours.

L'*akpaswa* correspond en principe au groupe lignager, à la famille étendue, elle-même formée de plusieurs familles-ménages, mais à ce stade, la terminologie reste aussi équivoque qu'au niveau cour-*aouro*, le vocable *akpaswa* désignant à la fois le quartier matérialisé sur le plan, et les personnes qui l'habitent ; de plus, selon le cas, le groupe social se révèle de caractère et de dimensions très variables : il peut correspondre à une famille étendue au sens strict, mais également à une fraction ou à un groupement de familles étendues.

Les quartiers *akpaswa* peuvent être imbriqués sur le plan, de telle façon qu'il soit extrêmement malaisé de distinguer les lignes de séparation. Dans les villages de taille modeste comportant deux ou trois *akpaswa*, la correspondance quartier-groupe de parenté reste souvent effective, mais dans les grands villages dépassant 500 habitants et comptant une dizaine de groupes lignagers, l'unité de résidence n'est plus réalisée, l'*akpaswa* ne correspond plus qu'à sa définition sociologique. La dispersion des familles élémentaires hors de leurs quartiers d'origine intervient à la suite d'événements divers : héritages de maisons à l'extérieur lors des successions utérines, conflits avec les membres de la famille étendue ou avec son chef, recherche d'une place libre pour l'établissement d'une cour lorsque l'expansion du quartier est bloqué par un accident topographique. L'évolution actuelle se caractérise surtout par la création de quartiers composites qui regroupent des éléments hétérogènes détachés de divers *akpaswa*.

EXEMPLES DE PLANS DE COURS.

Les plans reproduits ci-après ont été levés pendant le troisième trimestre de 1963 dans cinq villages : Tionakansi, Ngatakro, Andobo Alluibo, Kokro Kouassikro et Kouakou Broukro.

Cours de Tionakansi.

Ces deux cours ouvertes dépassent quelque peu la taille moyenne, calculée sur l'ensemble du village (4,2 bâtiments par cour).

— La cour A s'organise selon un plan assez lâche, en croix. Les maisons 1 et 2 se faisant face (de 1954 et 1955) forment le noyau d'origine. Par la suite, la maison 2 est devenue le bâtiment central, s'entourant de 3 en 1957, de 4 et de 5 en 1960. La cour s'ouvre sur la limite nord du village et s'y prolonge par deux greniers ronds et une grande claie de séchage réservée au café. La maison 1, gravement endommagée par un incendie, n'a été que partiellement reconstruite.

— La cour B délimite un espace central bien dégagé. L'ordre chronologique des constructions : 1, 2, 3 (1955), 4 (1960), 5 et 6 (1961) montre la constitution progressive d'un anneau fermé de cases. Le dernier bâtiment (6), une cuisine, a été reporté vers l'extérieur.

La construction s'effectue en *tofa* disposés par lits horizontaux, caractéristique du canton Goli de l'extrême nord-ouest. Ce procédé s'accompagne de piliers extérieurs nettement visibles, mais seulement sur les cases les plus anciennes, antérieures à 1957. Le plan à un seul côté arrondi, particulier au groupe de villages, n'est également plus repris à partir de cette date.

Cours de Ngatakro.

Le village compte une large majorité de cours ouvertes (19 sur 23), imbriquées étroitement sur un espace restreint.

— La cour A montre un plan dédoublé par suite d'un agrandissement vers la périphérie du village : à un premier quadrilatère régulier (1, 2, 3 et 4) se sont ajoutés deux autres bâtiments (5 et 6) et une ligne de greniers ronds. La maison 4, replacée en position centrale, a été percée de part en part pour rendre le passage aisé entre les deux espaces libres de la cour.

— La cour B s'ordonne grossièrement selon un plan linéaire, en partie imposé par la route longeant au nord-est les bâtiments 3, 6 et 4. Deux greniers et un puits à margelle basse en ciment encombrent l'espace central. La « douchière » cimentée en murette de *tofa*, rare dans les villages des savanes nord, s'appuie contre le bâtiment le plus récent (6, de 1961).

— La cour C est habitée par une unité familiale de faible cohésion. Un noyau ancien (1, 2 et 5), dont les ouvertures convergent vers un espace exigu enclos d'une palissade, est occupé par un ménage avec enfants. Les deux édifices périphériques abritent un ménage et des isolés à résidence mouvante, partageant leur temps entre le village et un hameau de culture distant de 30 km. Le bâtiment 2 constitue le seul exemple de plan ovoïde dans le village.

Les parois en *tofa* sont également de règle dans tous les bâtiments représentés, mais il s'agit ici de briques disposées en rangs obliques, selon le procédé courant dans les cantons Bro et Satikran. Le renforcement des parois par des piliers extérieurs ne subsiste qu'à titre d'exception (Bâtiment 4 de la cour 4).

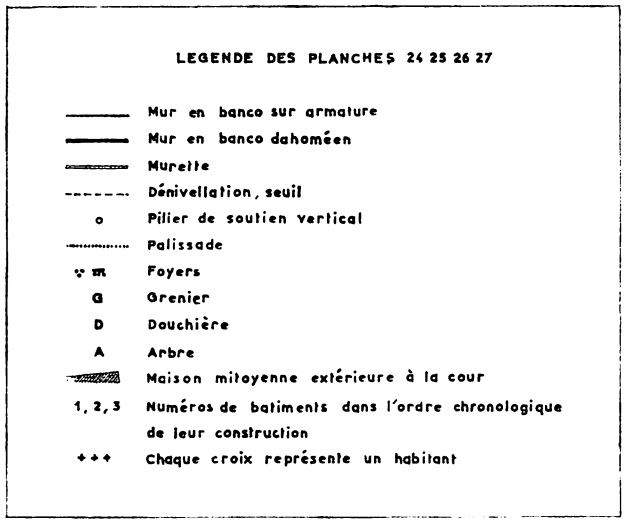

PLANCHE 24

Plans de cours de TIONAKANSI et de NGATAKRO

TIONAKANSI

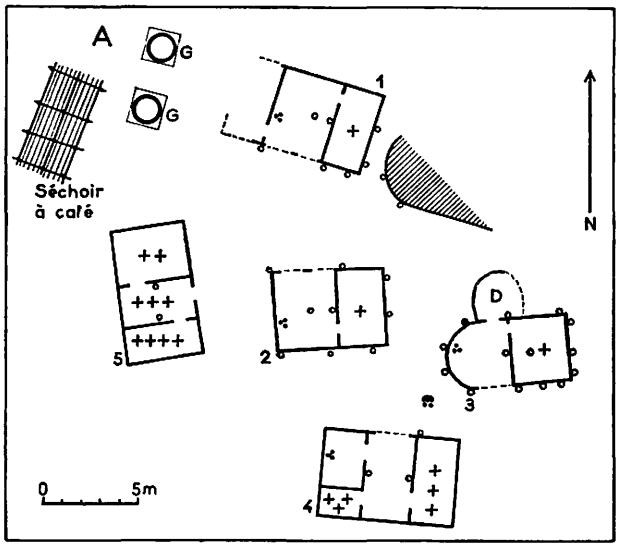

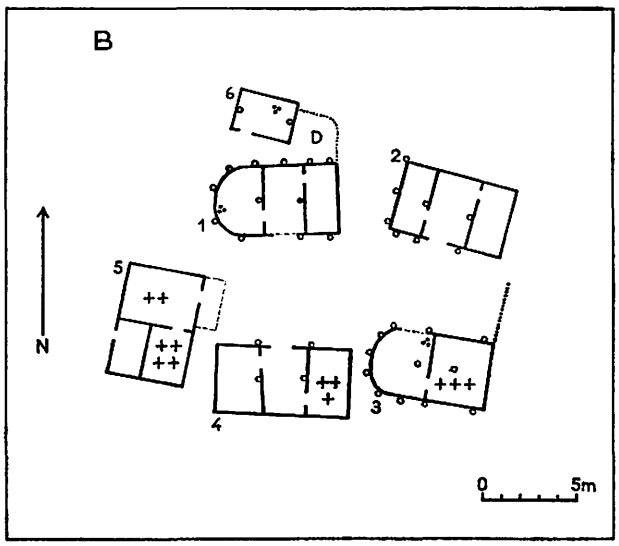

NGATAKRO

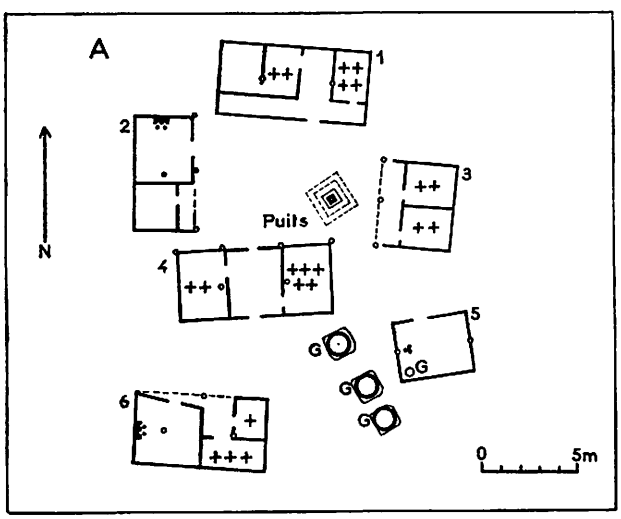

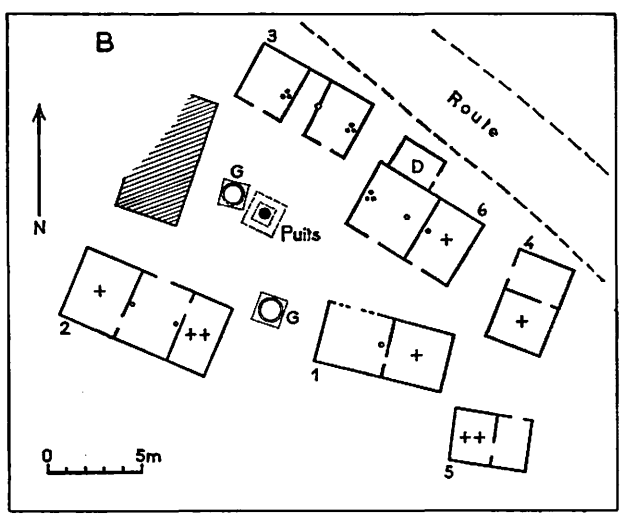

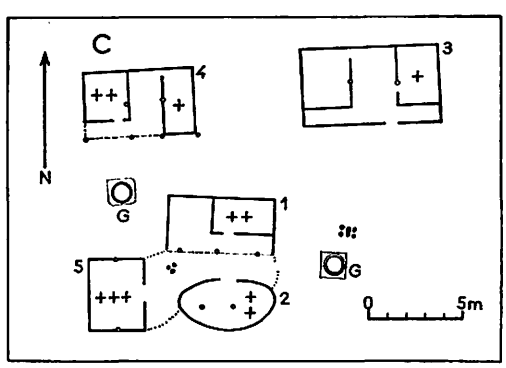

Cours d'Andobo-Alluibo.

Ce village se caractérise par une forte densité de bâtiments dans sa partie ancienne et centrale. Comme dans les deux localités précédentes, le nombre moyen de maisons par cour reste faible (4, 6) mais la distribution s'écarte nettement vers les extrêmes : de très grandes unités voisinent avec des cours modestes de deux à trois bâtiments.

— La cour A rassemble trois maisons autour d'un espace relativement vaste, fermé par une palissade à entrée unique. Sa création remonte à une dizaine d'années : elle abrite un ménage dont le chef a quitté son groupe d'origine pour s'installer à l'écart. Le plan, assez aéré, est à mettre en liaison avec la fondation récente et la localisation dans le secteur sud du village, où la place ne fait point défaut. La maison 1 est construite en banco dahoméen.

— La cour B, de taille moyenne, enclose de palissades et de murettes, s'insère dans la partie très dense du village, au voisinage de la place centrale. L'agrandissement s'est effectué de 1 à 6 et a buté au sud contre une cour mitoyenne ; l'espace libre est devenu exigu et fragmenté, les dimensions des dernières constructions (4 et 5) se réduisent au minimum. La maison 1, la plus ancienne (1953), reproduit le plan à côtés arrondis, fréquent dans le village mais qui semble délaissé depuis plusieurs années.

— La cour C compte 5 bâtiments comme la précédente, mais s'étale sur une superficie deux fois plus vaste : c'est une cour périphérique à la limite nord-est du village. Une murette en banco matérialise l'enceinte sans joindre systématiquement un bâtiment à l'autre, ce qui est assez rare. La maison 2, en banco dahoméen, possède un toit de tôle.

— La cour D s'étire entre la place centrale du village (maison 3) et sa limite est (maison 14). Cette cour ancienne, logée au cœur de l'agglomération, n'a pu s'étendre que dans une seule direction vers l'est, toutes les autres expansions possibles étant interdites par d'autres cours voisines. L'espace, utilisé au maximum, regroupe 14 bâtiments imbriqués entre lesquels ne subsistent que d'étroits passages. Certains plans de maisons s'adaptent à l'exiguïté par des déformations trapézoïdales. Cinq bâtiments sont couverts de tôles (8, 13, 5, 9 et 14), les quatre premiers en banco dahoméen, le dernier, à peine achevé en 1963, en briques de ciment et armature de béton armé, bien de prestige d'un riche planteur de café.

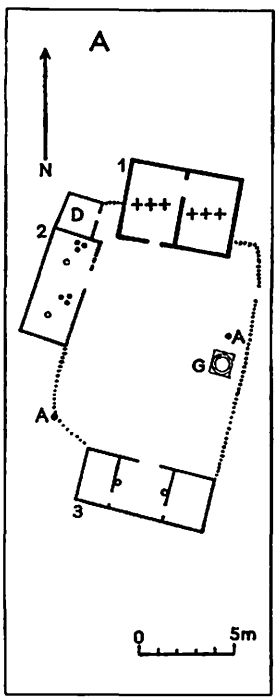
A
N
1
2
3
D
G
A
0
5m

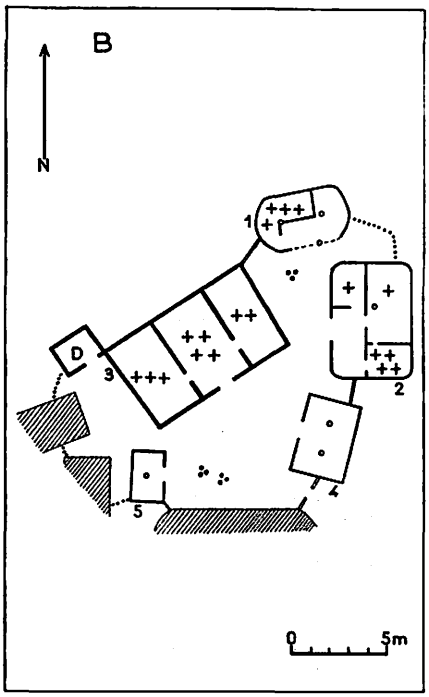
B
N
1
2
3
4
5
D
0
5m

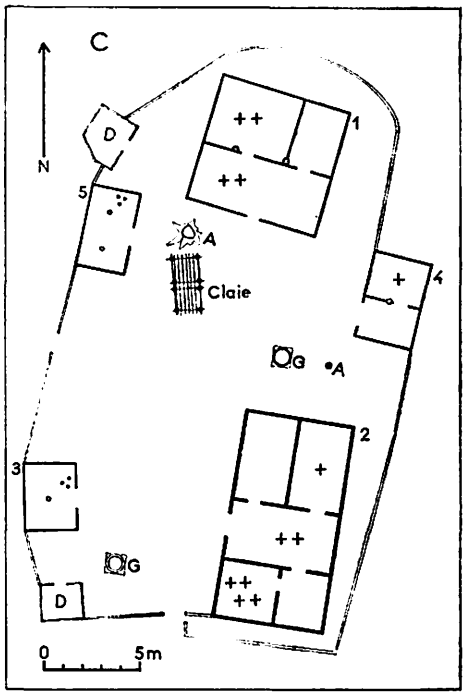
C
N
1
2
3
4
5
D
A
Claie
G
0
5m

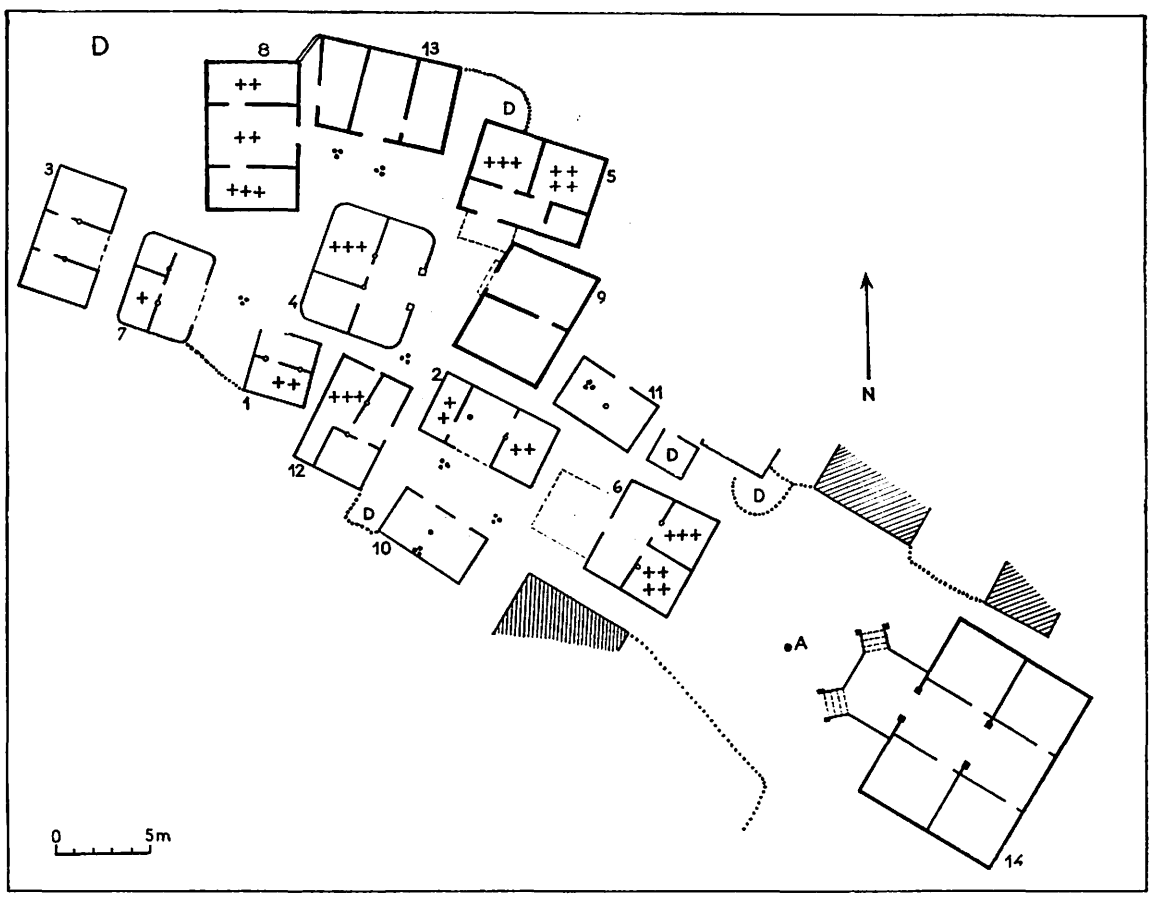
D
N
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
D
A
0
5m

Cours de Kokro Kouassikro.

Les cours de ce village sont des cours ouvertes, bien distinctes les unes des autres, réparties de façon lâche à l'intérieur d'un vaste périmètre. Le village n'est établi que depuis une date récente sur son emplacement (1958) et les cours, d'une taille moyenne régulière (4, 8 bâtiments), n'ont pas eu le temps d'évoluer et de se différencier nettement.

— Les cours A et B s'organisent selon des plans orthogonaux analogues et ne diffèrent que par leur nombre de constructions. Les entrées des maisons convergent vers le carré central, aucune barrière ne matérialise l'enceinte.

— La cour C, très ouverte, offre une structure symétrique : un logement et une cuisine (1 et 2) font face à une cuisine et un logement (3 et 4). Les deux parties sont habitées par deux ménages, reliés par des liens de parenté ténus. Le puits reste commun.

— La seule cour fermée du village est représentée en D. Le schéma orthogonal a été adopté dans la première phase de construction (1, 2, 3 et 4), mais les aménagements ultérieurs ont amené une expansion notable vers le sud.

♣

Le village a été reconstruit intégralement pendant un court laps de temps et c'est peut-être l'une des raisons qui expliquent l'uniformité certaine des plans et des aménagements : chaque cour délimite un espace carré de dimensions très voisines, chacune possède un ou plusieurs bâtiments édifiés selon un procédé moderne, en général banco dahoméen ; les foyers extérieurs sont rares et l'usage d'une maison-cuisine apparait généralisé ; les cours disposent toutes d'un puits à margelle basse, d'une ou plusieurs « douchières » cimentées, enfin d'un « pilier fétiche », autel rustique construit en brique devant la porte du chef de cour, couronné par une écuelle de terre cuite destinée à recueillir les offrandes.

Cette homogénéité dans les aménagements concrets du village, reflet d'une certaine « mode » dans la construction, reste pourtant en contradiction avec la mentalité fortement individualiste des habitants, décelée par l'enquête sociologique.

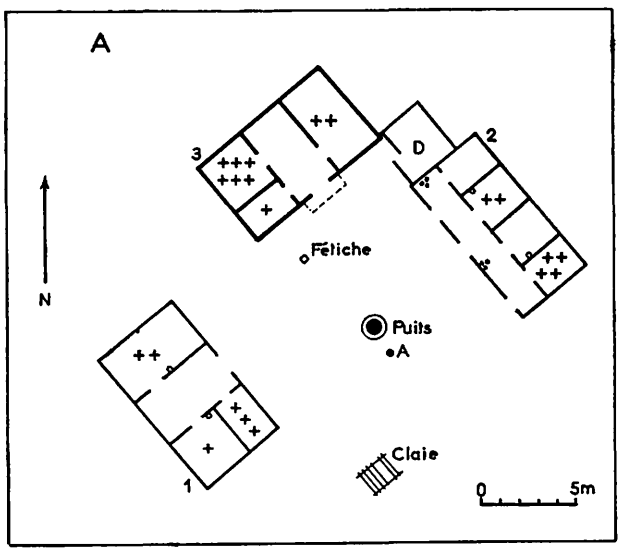
A
N
Fétiche
Puits
A
Claie
D
0
5m

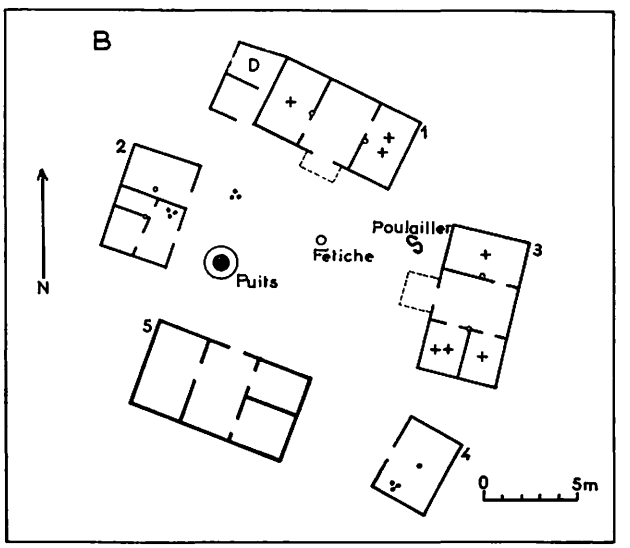
B
N
D
Poulailler
Fétiche
Puits
0
5m

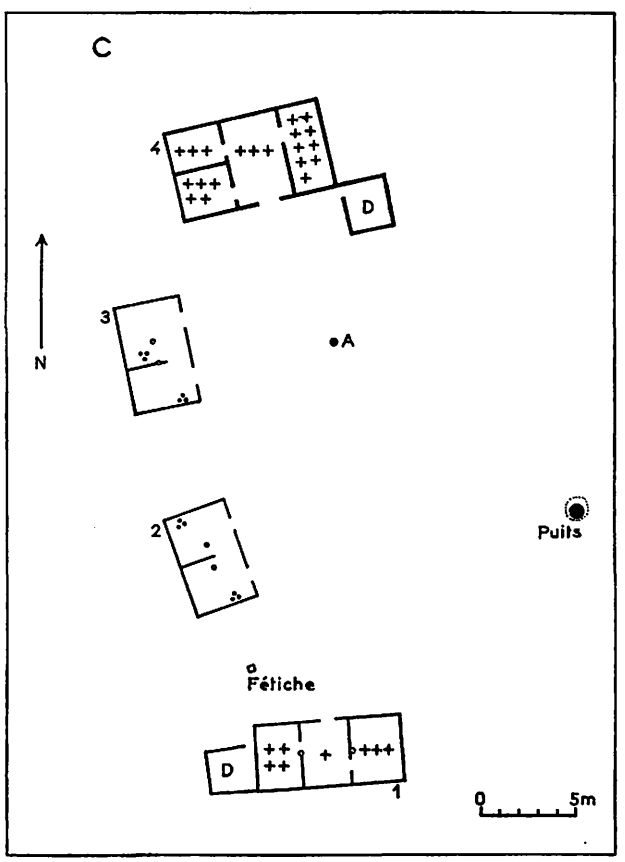
C
N
A
Puits
Fétiche
D
0
5m

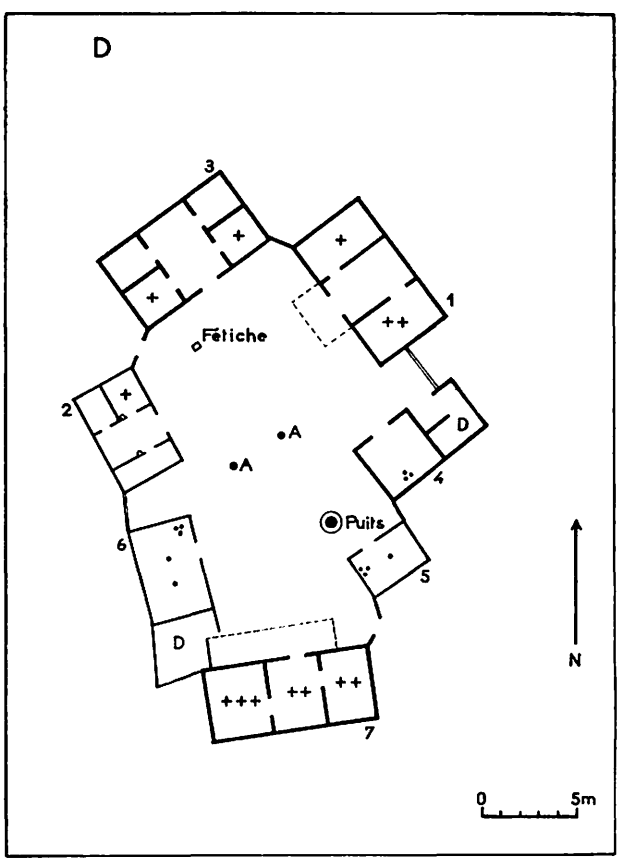
D
Fétiche
A
A
Puits
D
N
0
5m

Cours de Kouakou Broukro.

Contrairement au cas précédent, ce village a conservé une forte cohésion sociale, mais ici la vigueur des liens familiaux transparaît avec netteté dans la juxtaposition de grandes cellules strictement encloses. La moyenne des maisons par cour atteint la valeur maximum observée dans l'échantillon (7, 1), et c'est également à Kouakou Broukro qu'a été noté la plus vaste unité regroupant 24 maisons.

⁂

— La cour A, fermée par une palissade, utilise un espace restreint délimité par des cours mitoyennes et par la route longeant les bâtiments à l'ouest. Le plan quadrangulaire est construit sur toutes ses faces et la dernière maison (7) sort du périmètre. Le grand bâtiment 4 en banco dahoméen et couverture de chaume, type semi-moderne très répandu dans le village, n'était plus habité lors de l'enquête, ses murs s'étant dangereusement lézardés.

— La cour B montre un type simple et primaire de cellule d'habitat : deux bâtiments se faisant face. Elle abrite un chef de famille, ses deux femmes et leurs enfants. On retrouve la distinction traditionnelle entre 1, maison de femmes *(bla sua)* et 2, maison d'hommes *(yasua sua)*, bien que les techniques de construction soient modernes et les parois édifiées en banco dahoméen. Une aire de séchage cimentée pour le café, que l'on retrouve dans les deux cours suivantes, bouche l'un des côtés.

— Un schéma annulaire prédomine dans la cour C, cour du vieux chef du village. Deux enceintes successives se sont développées autour des logements du chef et de son épouse (2 et 3), à plans arrondis anciens, les deux seuls exemples de ce type qui subsistent dans le village. Les 27 occupants de cette cour ne sont pas tous parents du chef, la plupart se rattachent à lui par des liens de clientèle, ou sont les descendants d'anciens captifs. Le grand bâtiment 8 à toit de tôle sur murs de briques crues, bien qu'édifié en 1958, s'était partiellement effondré un an avant l'enquête.

— La cour D, de grandes dimensions, exceptionnellement ouverte, offre un exemple de plan aligné, presque régulier, d'inspiration moderne. La plus ancienne construction, remontant à 1943 (1), est une *bla sua* typique à multiples alvéoles et à plan très étiré (14 m).

⁂

La construction en briques ou en banco dahoméen à toit de tôle s'est moins répandue à Kouakou Broukro que dans d'autres villages des marges forestières : la fréquence de la solution d'attente à couverture végétale, le maintien des plans anciens de *bla sua* (B1, D4, D5) révèlent une mentalité traditionnaliste propre à ce village.

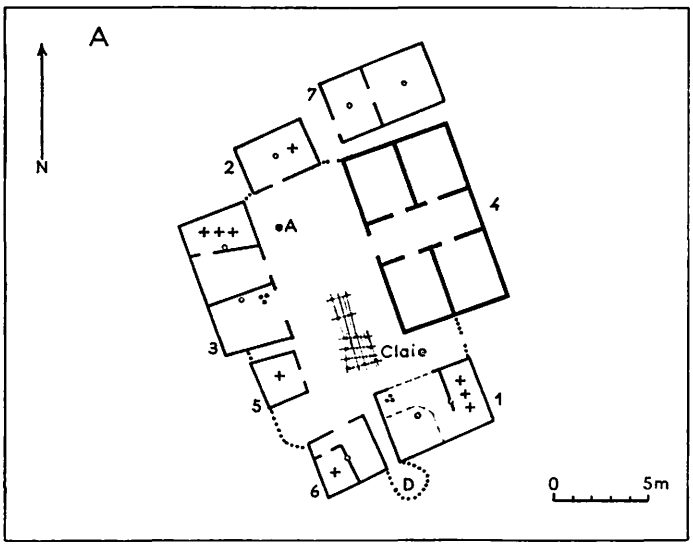
A
N
7
2
4
A
3
Claie
5
1
6
D
0
5m

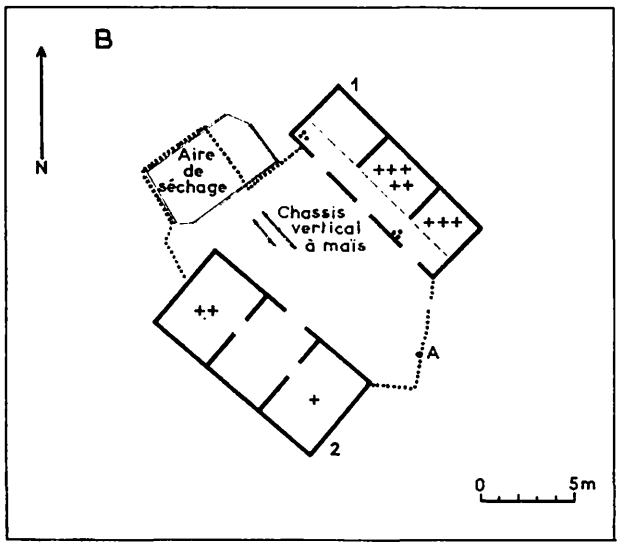
B
N
1
Aire de séchage
Chassis vertical à maïs
A
2
0
5m

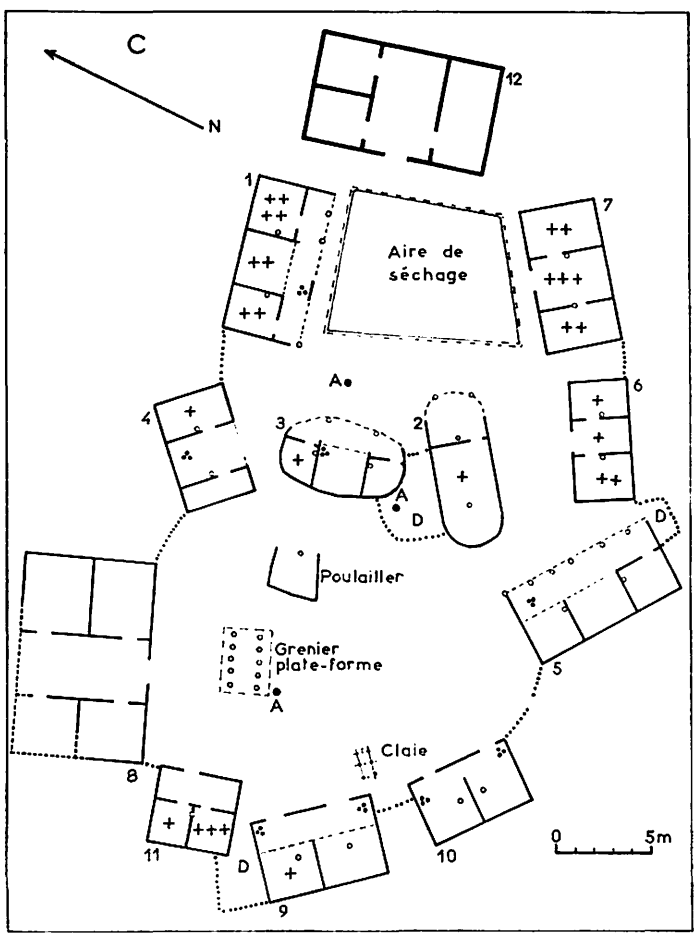
C
N
12
1
Aire de séchage
7
A
4
3
2
6
A
D
D
Poulailler
Grenier plate-forme
A
5
Claie
8
11
D
10
9
0
5m

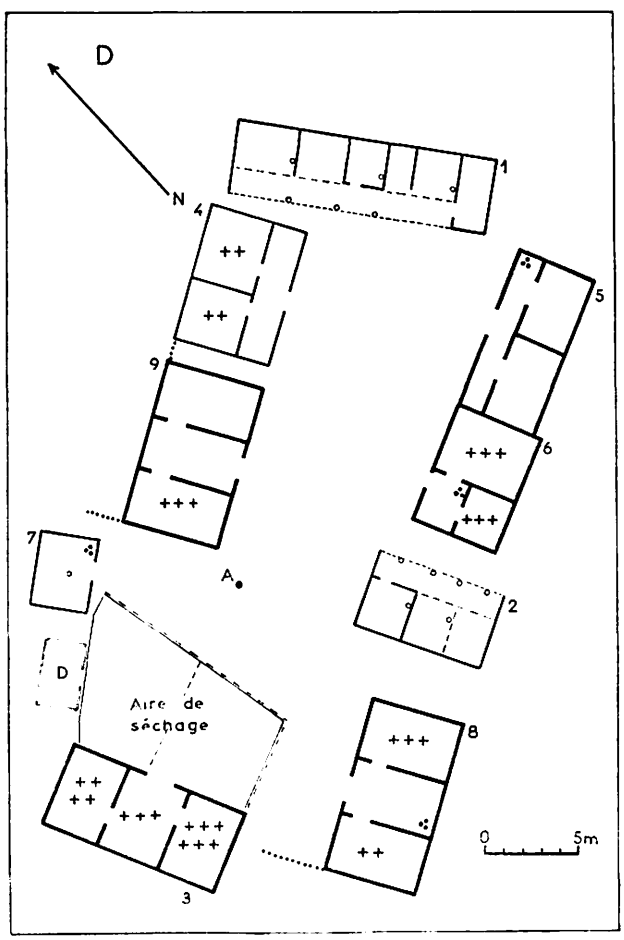
D
N
1
4
5
9
6
7
A
2
D
Aire de séchage
8
3
0
5m

EXEMPLES DE PLANS DE VILLAGES.

TIONAKANSI.

Ce village occupe une position élevée en latitude, à moins de 25 km de Marabadiassa, point extrême nord de la zone d'étude. Il est compris dans le domaine végétatif des savanes ouvertes, cloisonnées par des forêts galeries et parsemées par des lambeaux de forêts mésophile sur les plateaux. Le site est établi à la lisière nord d'une de ces taches boisées, couronnant le sommet d'une croupe sans grande vigueur. Les trente-cinq hectares de grands arbres qui s'étendaient au sud ont presque entièrement été défrichés et remplacés par des caféières de faible rapport mais, dans les environs immédiats du village, a subsisté une ceinture de boqueteaux qui isole les constructions des étendues herbeuses.

Le plan montre les amorces de plusieurs pistes et sentiers qui desservent en étoile les différents secteurs d'un terroir aux contours réguliers, limité au nord par une importante rivière, le Tionakan, dont le village a tiré son nom. Une seule de ces pistes, celle du sud-ouest, permet l'accès des véhicules et se raccorde après un parcours difficile de 3 km, fréquemment coupé au niveau du marigot Awé Aka, au village voisin de Péténou en bordure de la route Béoumi-Botro. Cette mauvaise et unique liaison avec l'extérieur entraine un isolement certain et une vie villageoise repliée sur elle-même.

Le village, stabilisé depuis 50 ans environ, a connu trois emplacements antérieurs. Successivement ont été délaissés : une premier site, au lieu-dit Krofouin Si, à cause d'inondations répétées ; un deuxième, au lieu-dit Bo Pri, à la suite d'une épidémie de variole ; enfin un troisième, installé à 50 m du bord ouest du village actuel, là où s'étend aujourd'hui le cimetière, qui a été abandonné après deux incendies consécutifs.

Récemment, en janvier 1960, un troisième incendie a détruit le village actuel : la savane a été allumée à plusieurs kilomètres à l'est par des habitants d'un village voisin : Takra Adiékro ; le feu, poussé par un vent violent, a abordé le village en début d'après-midi, par le côté est ; des tisons ont sauté par-dessus l'anneau de grands arbres, ont enflammé simultanément plusieurs toitures de chaume, qui ont propagé l'incendie au reste du village avec une grande rapidité. Il n'existe aucun moyen de lutte et les habitants se sont réfugiés sur la ceinture dénudée périphérique, en emportant leurs biens précieux ; deux cases seulement ont été épargnées. Les habitants de Takra Adiékro, responsable du feu, ont par la suite aidé les villageois à couper l'herbe des nouvelles toitures et ont offert un bœuf en guise de dédommagement.

La communauté, comptant 198 personnes, se rattache au sous-groupe Séoulé, réparti dans 8 villages des environs, lui-même compris dans la tribu Goli. Elle est subdivisée en trois *akpaswa*, qui ont pu être distingués sur le plan bien que l'imbrication des bâtiments soit assez poussée (limites figurées par un tireté alternant avec des points). L'*akpaswa* central, Aoutou Osou, le plus grand et le plus homogène, détient la chefferie de tribu Séoulé (mais à la date de l'enquête, la nomination du chef n'était pas définitivement acquise par suite de contestations dans deux villages du groupe). Les deux *akpaswa* périphériques, d'origine commune, ne sont scindées que depuis peu, celle du sud (Drougbé Osou) détient la chefferie du village (logement marqué d'un point noir).

Les cours se différencient mal sur le plan et s'imbriquent dans la partie centrale ; 5 d'entre elles sur 18 sont fermées ou partiellement fermées. Il existe beaucoup de maisons isolées, dissociées par héritage, mais surtout occupées par des co-épouses qui exigent de vivre à l'écart de leur famille immédiate.

Le style de la construction est resté très traditionnel : les plans ovoïdes ou à un seul côté arrondi (plan rarement observé ailleurs) sont largement représentés ; 6 bâtiments seulement sur un total de 76 sont édifiés en banco dahoméen ; il n'existe aucune « douchière » cimentée et aucun toit de tôle. La construction apparait cependant très soignée et un grand nombre de cases portent des décorations polychromes sur leurs parois extérieures.

Les installations utilitaires s'écartent vers les bordures : greniers ronds de grandes dimensions, ornés de bandes noires et ocre, grandes claies de séchage réservées au café, métiers à tisser au nombre de 6 et des abris légers dans lesquels sont entreposés des réserves de bois de chauffage. Le village possède un puits unique, creusé en 1962 par un puisatier « Dioula » aux frais de tous les habitants. L'emplacement choisi par le chef à côté de son logement a donné entière satisfaction et l'eau ne tarit pas en saison sèche.

⁂

Ce village des savanes du nord, sans grandes ressources monétaires, replié sur lui-même en position d'écart, n'est que faiblement affecté par les transformations de l'habitat, généralisées ailleurs.

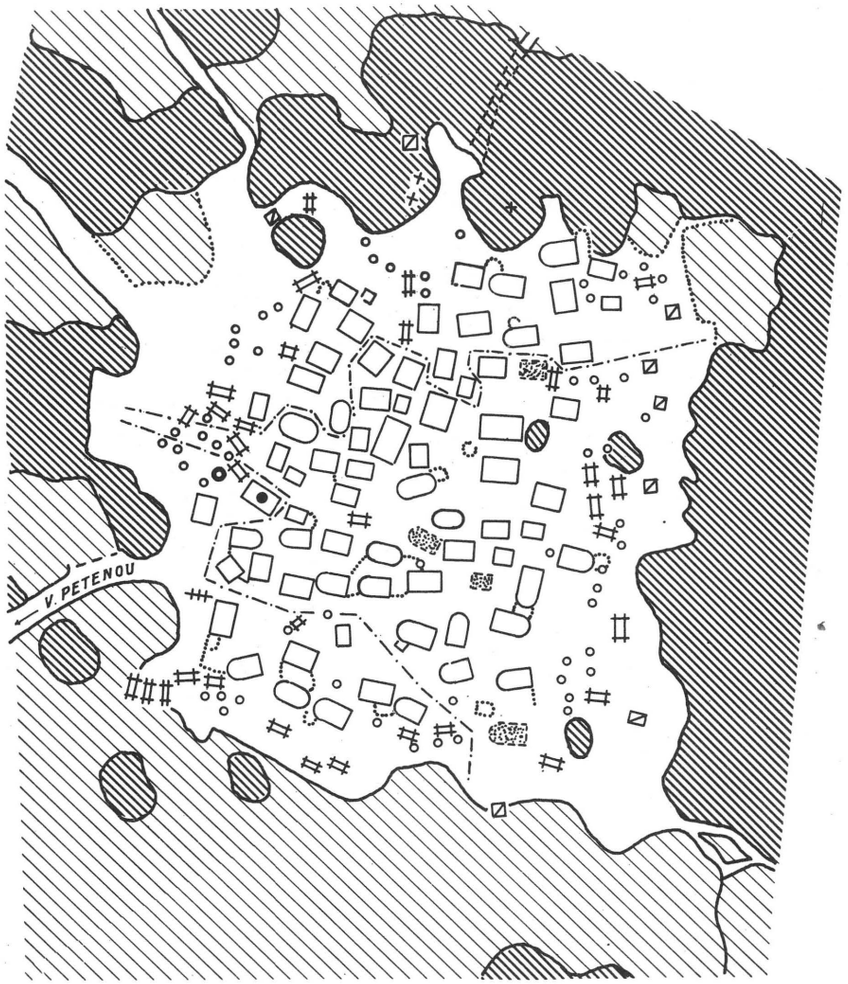

VILLAGE DE TIONA KANSI

Septembre 1963

0 — 50 m

- Batiment en ruine
- Abri pour bois de chauffage
- Douchière en briques, en pieux
- Palissade
- Grenier rond
- Grande claie de sechage pour le café
- Métier à tisser, en batterie
- Puits
- Arbre isolé
- Forêt
- Broussaille, savane

NGATAKRO.

Le village s'allonge en contrebas d'une route secondaire, joignant Diabo, chef-lieu de sous-préfecture, au gros village de Saoundi. La région immédiate correspond au sommet du dôme granitique de Bouaké, à l'ouest de la ville, où les têtes de vallées divergentes entaillent assez vigoureusement le plateau. Des forêts-galeries massives et des formations dégradées couvrant les versants déterminent sur l'étendue du terroir un paysage végétal assez dense, où la savane ouverte ne se manifeste qu'épisodiquement.

Le village est logé entre la route, dominée elle-même par un haut talus boisé, et une forêt galerie très large, masquant au sud le cours indécis d'un marigot. Le terrain présente une forte déclivité (du nord-est vers le sud-ouest) sur toute l'étendue dénudée du site et, en plusieurs endroits, l'érosion a dégagé les bancs rugueux d'une cuirasse latéritique de bas de pente. Cette dégradation du sol a déjà provoqué l'abandon d'un emplacement antérieur, localisé à une centaine de mètres au sud-est, d'où le village a été transféré vers 1925.

La communauté se rattache à la tribu Bro. L'enquête a dénombré 330 habitants, divisés en trois groupes lignagers *akpaswa* dont la répartition sur le plan tronçonne le village perpendiculairement à la route en blocs assez bien individualisés. Le chef du village (logement marqué d'un point) appartient à l'*akpaswa* central.

Les communications avec l'extérieur ne font aucune difficulté en toutes saisons : Diabo, gros marché et siège de la chefferie Bro, n'est distant que de 4 km et Bouaké n'est pas éloigné de plus de 25 km ; très tôt ces deux centres ont fortement sollicité des mouvements de population. A ceci s'ajoute le facteur défavorable d'un terroir exigu qui a provoqué la recherche de terres et la création de deux hameaux de culture satellites, entre lesquels bon nombre de villageois partagent leur résidence. L'un, Kouarabo, à 3 km au nord/nord-est, contrôle une auréole de cultures essentiellement vivrières ; le deuxième, Lokbonou, créé par le chef du village, à plus de 25 km au nord/nord-ouest dans la région de Marabadiassa, s'entoure presque exclusivement de plantations de café. Cette dissociation de la communauté entre plusieurs pôles d'activités implique des mouvements incessants, selon le rythme des migrations saisonnières. Ceci influe sur l'habitat : de nombreuses maisons, voire des cours entières, sont désertées pendant une partie de l'année et laissées plus ou moins sans entretien ; inversement, pendant certaines périodes (défrichements au début de la saison des pluies ou grands événements sociaux), les habitants des hameaux refluent vers le village pour aider, ou rendre visite à leurs familles et s'entassent outre mesure dans les cases disponibles. Le renouvellement des bâtiments traditionnels tend à mal s'effectuer et les investissements en maisons modernes restent réduits.

La technique ancienne, encore largement prédominante, utilise les briques *tofa*. Les nouveaux procédés ne se répandent qu'avec lenteur : sur 103 bâtiments, 10 ont été édifiés récemment en briques crues jointées au ciment et 2 maisons en banco dahoméen restent inachevées depuis plusieurs années. On note cependant trois maisons à toit de tôle, dont deux appartiennent au chef, disposant de revenus importants grâce à ses caféières de Lokbonou. L'une d'elles, de très grandes dimensions, bordant la route au nord, est la plus ancienne construction couverte de tôles relevée dans l'échantillon : elle remonte à 1943.

Six puits ont été creusés dans le village par des professionnels « Dioula ». Ils se tarissent en général pendant la saison sèche et l'approvisionnement s'effectue alors dans un point d'eau aménagé à 500 m environ au nord-ouest du village, au lieu-dit Akba Adja Bo. Le marigot coulant immédiatement au sud n'est jamais utilisé.

⁂

Le village paraît représentatif du peuplement dispersé de la région dense de Bouaké, où la surcharge naissante des terroirs détermine l'éclatement des communautés, les départs vers d'autres lieux de culture ou vers les villes.

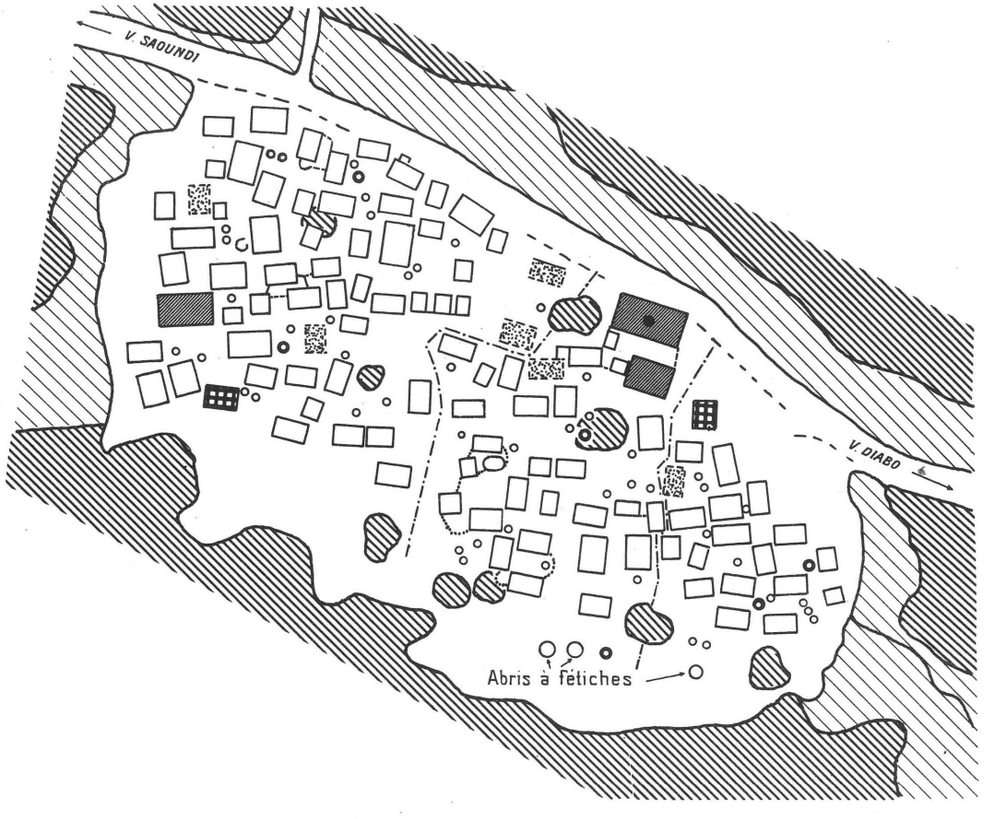

VILLAGE DE NGATAKRO

Octobre 1963

0 — 50 m

- Batiment en construction
- Batiment en ruine
- Batiment couvert en tôle
- Douchière en briques, en pieux
- Murette
- Palissade
- Grenier rond
- Puits
- Arbre isolé
- Forêt
- Broussaille

ANDOBO ALLUIBO.

Ce gros village de 638 habitants forme avec les localités voisines de Diékro et de Pangbassou la fraction Andobo du grand groupe Baoulé Ouarébo. Il est situé dans le centre-ouest de la zone d'étude, à quelques kilomètres de Sakassou, sur une bretelle divergeant à partir de la route de Tiébissou.

La région offre la juxtaposition de trois éléments de paysage à zonation stricte : lanières forestières dans les bas-fonds, savane pure sur les versants, vastes îlots de forêt mésophile sur les sommets, en général fortement dégradés par une intense colonisation caféière.

Le site correspond à l'échancrure circulaire d'une tête de vallée logée à 300 mètres environ de la ligne de faites séparant les bassins du Nzi et du Bandama ; le marigot qui débute à 100 mètres à l'ouest en contrebas du village rejoint le Kan de Tiébissou, tributaire du Nzi. La pente s'accentue vers les limites nord et est du village où un rideau de très grands arbres marque la lisière d'une forêt de plateau, lieu de culte et cimetière.

L'érosion a profondément entamé la surface dénudée dans sa partie haute, ouvrant dans un horizon de décomposition sans trace de dalle rocheuse des entailles profondes de 80 cm ; les soubassements de certaines cases anciennes témoignent d'un niveau d'origine situé à environ un demi-mètre au-dessus de l'actuel.

Le ravinement est accentué par une densité de construction atteignant 100 à l'hectare. La partie ancienne du village s'organise autour d'une place centrale, ombragée par deux arbres. A partir de ce point rayonnent d'étroits passages qui séparent des cours de vastes dimensions, strictement encloses de palissades ou de murets. Les marges ouest et sud, où ont eu lieu les expansions récentes, offrent des structure plus lâches, avec des cours de moindre importance nettement séparées.

Il apparait impossible de tracer sur le plan des quartiers homogènes correspondants aux sept *akpaswa* que comporte la communauté ; à la suite d'une longue évolution, la dissociation des grands groupes lignagers est devenue totale et l'on peut seulement avancer que la répartition ancienne s'effectuait en rayonnements autour de la place centrale.

Sans concordance avec les groupes familiaux, s'est instaurée récemment une division religieuse en quatre fractions : une partie des villageois est restée animiste, deux groupes ont adopté des cultes synchrétiques nouveaux (Tété Kpa, dont le sanctuaire figure sur le plan, et Tigari situé hors du plan en bordure de la piste de Sakassou) enfin quelques habitants se sont convertis au protestantisme et ont édifié un lieu de culte à la lisière est.

La construction ancienne en banco sur armature offre quelques beaux exemples de cases ovoïdes ornées d'ocre et de cannelures mais, à l'opposé, les maisons modernes se sont fortement multipliées pendant la dernière décennie. L'effort de renouvellement s'appuie sur des revenus importants tirés du café ou du cacao et parfois sur l'investissement au village d'une épargne réalisée en ville par des émigrés. On peut dénombrer 95 bâtiments en banco dahoméen et 11 en briques crues, représentant 38 % du total ; le crépissage des murs au ciment est devenu courant, de même que l'aménagement de grandes « douchières » dallées ; 29 toitures en tôle et 1 en éverite se dispersent dans les cours du centre et de l'est où résident des familles de planteurs riches, souvent plus ouvertes aux influences extérieures (forte proportion d'anciens urbanisés ou d'anciens militaires). Certains bâtiments, par leurs dimensions, par leurs matériaux (béton armé, éléments préfabriqués dits « claustrats ») par leur décoration ou leurs aménagements (cuisine intérieure, salle d'eau), trahissent l'influence directe de modèles urbains.

Les aménagements utilitaires des exploitations agricoles ont été rejetés vers les bordures. On peut noter : des greniers ronds ornés de moulures, renfermant les récoltes de riz, une vingtaine de métiers à tisser, une aire cimentée et de grandes claies pour le séchage du café, enfin quatre auvents abritant des décortiqueuses mécaniques et leurs moteurs.

⁂

Cette forme d'habitat nettement modifée se retrouvera à un degré variable, mais constant, dans les villages figurés ci-après, localisés au même niveau ou plus au sud dans la zone d'étude, mais participant tous à l'économie de plantation. La rupture avec l'habitat peu évolué des savanes du nord apparait évidente.

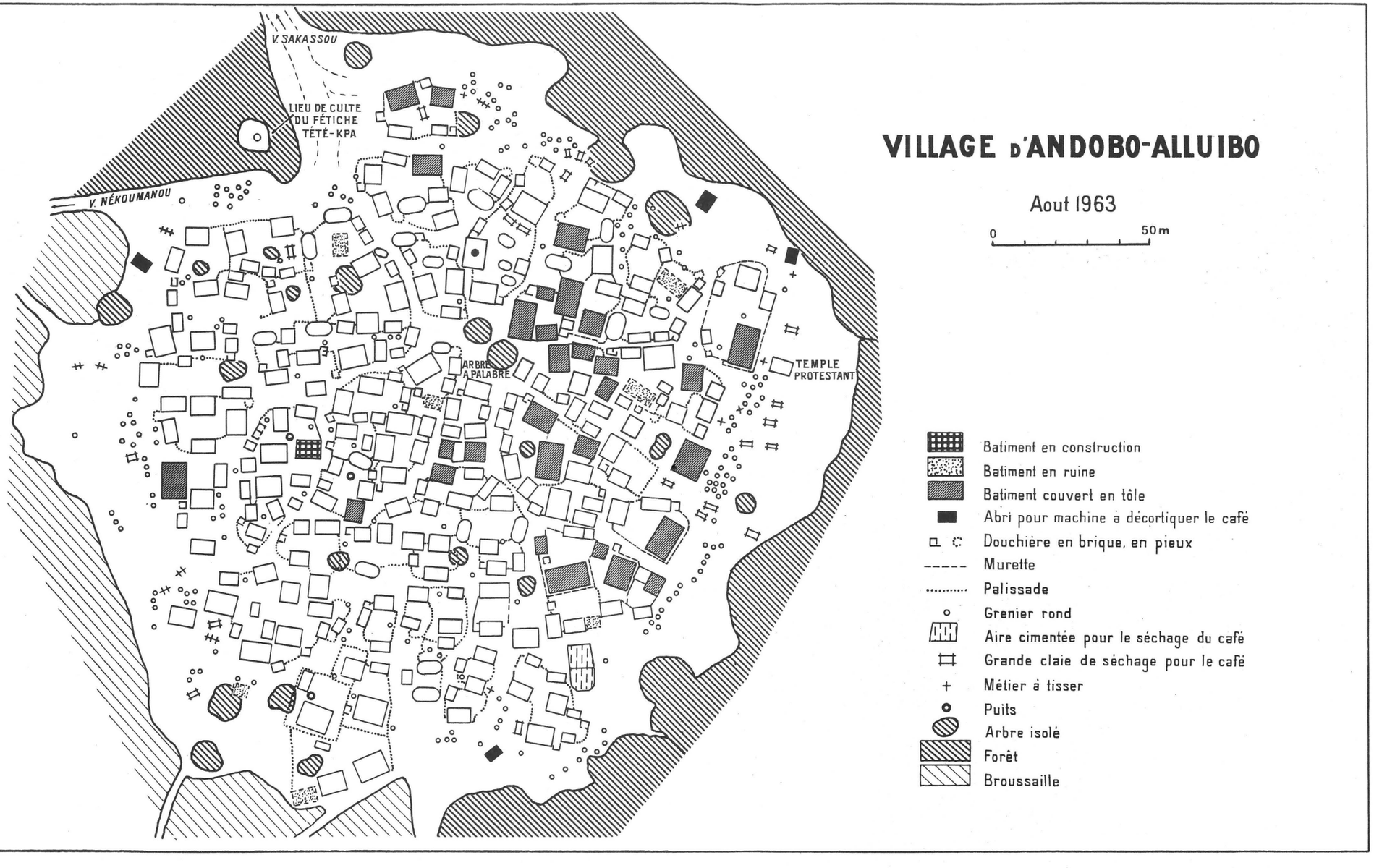
V. SAKASSOU
LIEU DE CULTE DU FÉTICHE TÉTÉ-KPA
V. NÉKOUMANOU
ARBRE A PALABRE
TEMPLE PROTESTANT
VILLAGE D'ANDOBO-ALLUIBO
Aout 1963
0
50m
Batiment en construction
Batiment en ruine
Batiment couvert en tôle
Abri pour machine à décortiquer le café
Douchière en brique, en pieux
Murette
Palissade
Grenier rond
Aire cimentée pour le séchage du café
Grande claie de séchage pour le café
Métier à tisser
Puits
Arbre isolé
Forêt
Broussaille

KOKRO KOUASSIKRO.

Kokro Kouassikro occupe, à la même latitude qu'Andobo, une position nettement plus à l'est dans le bassin du Nzi, à proximité de la voie ferrée Bouaké-Dimbokro ; il est desservi par une route secondaire joignant Tiébissou à la gare de Raviart.

Le pays offre des sols médiocres et une pluviosité nettement déficitaire, voisine de 1 000 mm annuels qui entraîne la prédominance des savanes pures ou arbustives.

Le village a été transféré peu de temps avant l'enquête, en 1958, et sa physionomie actuelle reste marquée par cette reconstruction massive opérée pendant une période d'environ deux ans.

L'emplacement antérieur était situé à 200 mètres au sud-ouest à la charnière d'un terroir dissocié en deux blocs. Il est probable, malgré l'imprécision des réponses, que l'ancien site était compris dans le territoire de la localité voisine, Boungué, et que le caractère précaire de cette installation a constitué la cause déterminente du déplacement ; toutefois le motif couramment évoqué est l'apparition d'une cuirasse latéritique sous-jacente. Dans son transfert, le village a quitté la rive droite d'un marigot pour occuper le haut du versant de la rive gauche, compris dans les limites de son terroir propre. Sa surface dénudée ouvre dans la savane arbustive un cercle tronqué par la route ; elle s'abaisse faiblement vers l'ouest au voisinage de la forêt galerie qui apparaît sur le plan. Les multiples sentiers rayonnant à la périphérie s'interrompent pour la plupart à faible distance, au voisinage d'un tas d'ordures ou d'un lieu d'aisance désherbé. Ces sentiers dépotoirs existent généralement sur les bordures des autres villages étudiés, mais ils sont masqués par un couvert forestier absent ici.

La communauté appartenant au groupe Nzipri, sous-groupe Molonou, compte 578 individus. Elle se répartit dans 144 bâtiments de tous genres, ce qui donne le taux d'occupation le plus fort de l'échantillon avec 4 personnes par maison. (Les moyennes relevées par ailleurs varient entre 2,3 et 3,2). Ce déficit relatif de logements peut être mis en rapport avec la brève période écoulée depuis la fondation et avec une proportion importante (28 %) de vastes bâtiments modernes susceptibles d'abriter davantage d'occupants.

On note seulement deux toits de tôle et la solution d'attente à couverture végétale reste largement majoritaire dans la catégorie des maisons modernes : elle a permis de limiter les investissements monétaires, rendus très lourds par le caractère global de la reconstruction ; de plus, le terroir offre des ressources restreintes : du café obtenu sur quelques parcelles du bloc ouest, des surplus d'igname ingénieusement commercialisés vers Abidjan et du riz inondé cultivé à l'est dans la plaine de Raviart.

Malgré cela, les aménagements réalisés avec relativement peu d'argent révèlent une orientation utilitaire bien comprise : un grand nombre de maisons sont isolées par une dalle de béton prolongée vers l'extérieur en perron ou terrasse, les parois sont fréquemment crépies au ciment, les nombreuses « douchières » sont également imperméabilisées au ciment et s'écoulent parfois dans des fosses aménagées couvertes, enfin les puits à margelles basses fermés d'un panneau en bois garantissent à chaque cour une alimentation régulière et à courte distance.

A la périphérie s'égrènent des greniers carrés à auvents caractéristiques des villages cultivant le riz inondé dans cette région de l'est où le grenier rond à disparu.

⁂

Ce village neuf rend clairement compte de plusieurs tendances actuelles de l'habitat : une localisation en bordure de route, une structure ouverte et lâche, des cours à plans quadrangulaires, des bâtiments plus vastes susceptibles d'être recouverts de tôle à plus ou moins longue échéance, enfin une alimentation en eau satisfaisante.

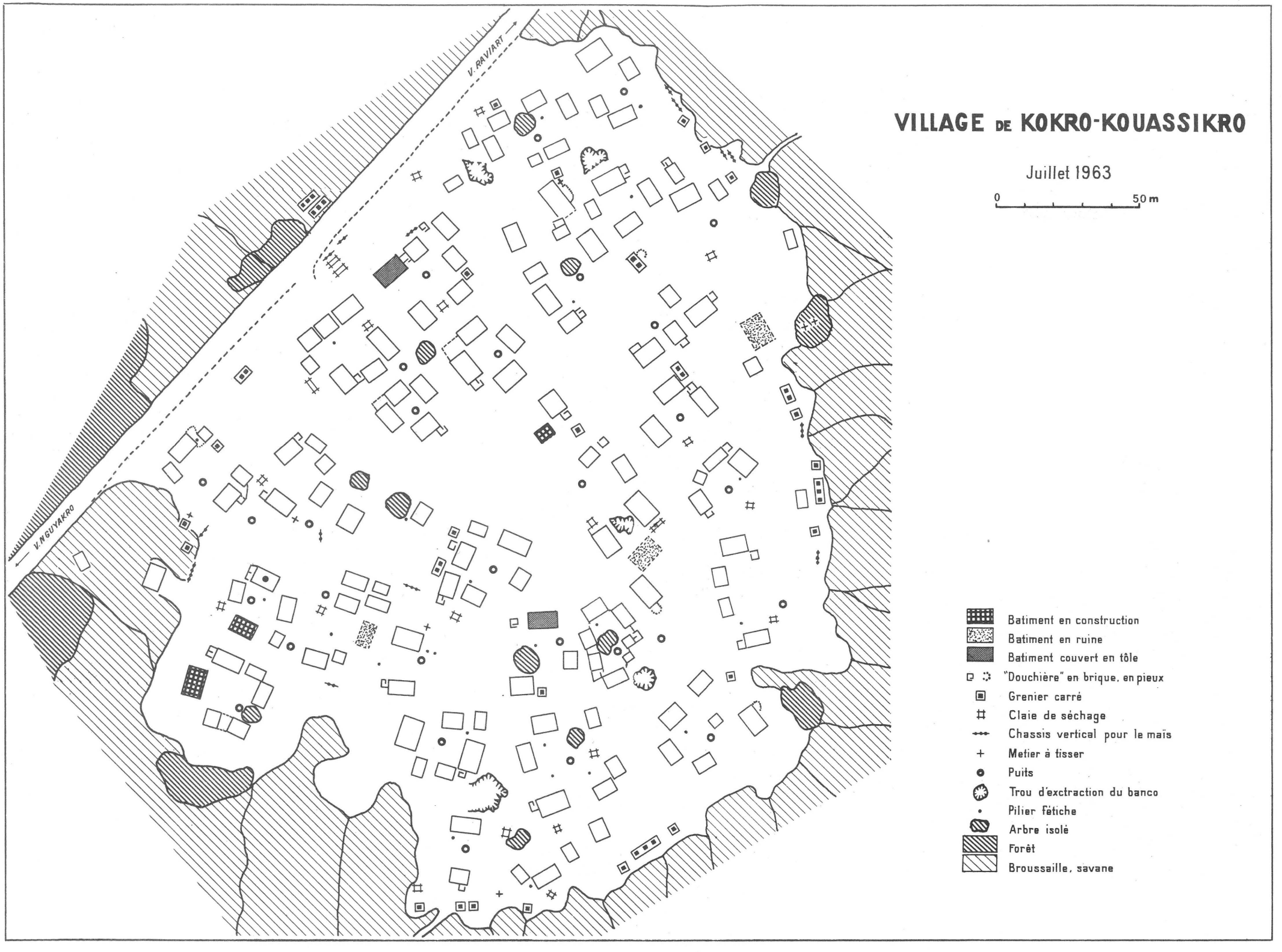
VILLAGE DE KOKRO-KOUASSIKRO
Juillet 1963
0
50 m
V. RAVIART
V. N'GUYAKRO
Batiment en construction
Batiment en ruine
Batiment couvert en tôle
"Douchière" en brique, en pieux
Grenier carré
Claie de séchage
Chassis vertical pour le maïs
Metier à tisser
Puits
Trou d'exctraction du banco
Pilier fétiche
Arbre isolé
Forêt
Broussaille, savane

NZERE.

Nzéré, le plus gros des six villages étudiés, compte 1 070 habitants. Il est situé dans la partie sud de la zone d'étude à une vingtaine de kilomètres de Yamoussoukro, dans le canton Nanafoué.

La limite irrégulière de la grande forêt, branche ouest du V Baoulé court à quelques 15 km au sud-ouest mais, malgré cette proximité, le paysage conserve sur toute l'étendue du terroir un caractère très ouvert, dû à l'extension des savanes à rôniers ; de vastes lambeaux de forêt mésophile couronnent les interfluves.

Le site s'étire au pied d'un versant en épousant la convexité des courbes de niveau. Le terrain s'abaisse assez fortement depuis une forêt de plateau couverte de caféières (au nord-est, à l'amorce de la piste de Yamoussoukro), jusqu'à la lisière d'une galerie forestière (visible sur le plan au sud-est) jalonnant le marigot Oto Kro.

La complexité du plan doit être reliée à plusieurs causes :

— Vers 1946, le village a subi une tentative de remaniement administratif : les autorités ont fait procéder à l'ouverture de rues et ont imposé un plan de lotissement dans certains quartiers ; le schéma d'organisation n'a pas été suivi ultérieurement, les alignements stricts de bâtiments se sont rompus et les percées ont été ravinées par l'érosion. Il en subsiste plusieurs voies carrossables transversales ou longitudinales (soulignées par un tireté sur le plan).

— La communauté n'est pas homogène, elle est scindée en deux grandes fractions d'origines différentes rassemblées dans les deux ailes nord et sud du village ; la limite se situe au niveau de l'église Daïma, où s'ouvre une place dégagée d'une trentaine de mètres.

La fraction du nord détient la chefferie ; elle se subdivise en cinq groupes lignagers, dont la résidence est à l'heure actuelle trop imbriquée pour que l'on puisse tracer sur le plan des limites nettes. De l'ancienne répartition des *akpaswa* subsistent toutefois quatre quartiers distincts caractérisés par des noms : Nzéré-Nzéré, Koundoukro, Abikro et Assengou (voir Plan) ; dans chacun d'eux prédominent quatre des cinq groupes lignagers, le cinquième étant à cheval sur Nzéré-Nzéré et Assengou. Le cœur ancien du village, Nzéré-Nzéré flanqué de son prolongement Koundoukro, à structure compacte et contours circulaires, regroupe essentiellement deux lignages dont celui du chef.

Au-delà de la coupure marquée par l'église Daïma s'élargit vers le sud-ouest la deuxième partie du village, caractérisée par le toponyme d'Outressou. Elle est occupée par un ensemble homogène de trois groupes lignagers apparentés, dont la juxtaposition dans l'espace reste relativement claire (les limites figurent sur le plan). Le lignage placé en position médiane détient une chefferie effective sur Outressou, bien que non reconnue par l'Administration.

Enfin, un dernier secteur du village s'individualise au nord-ouest, au débouché de la route de Yamoussokro ; c'est un quartier neuf, encore mal dégagé des broussailles et comportant de nombreux bâtiments inachevés. Cette expansion récente se révèle totalement hétérogène et rassemble des villageois venue de la plupart des lignages, aussi bien de la fraction Nzéré que de la fraction Outressou : le chef de l'*akpaswa* Abikro y a établi sa résidence et le quartier tend à s'appeler également Abikro ou nouveau Abikro.

La dualité des chefferies constitue une source de tension dans la communauté, aggravée par une scission religieuse complète : la fraction de Nzéré-Nzéré est restée animiste, la fraction d'Outressou a adopté massivement le culte Daïma originaire de Basse-Côte et d'inspiration chrétienne ; la grande église à toit de tôle ouvrant sur le sud-ouest matérialise la coupure. Un petit groupe de catholiques recrute ses éléments dans la fraction animiste.

Le village compte deux points de vente tenus par des « Dioula », qui proposent un choix limité de produits divers : étoffes, outillage, quincaillerie, conserves, boissons, etc... Les villages voisins viennent s'y alimenter. Un groupe restreint et fluctuant de « Dioula », commerçants, colporteurs, manœuvres, réside dans une case édifiée à l'écart au débouché de la piste d'Assanou.

Le village a connu un incendie pendant le mois de février 1961. Le feu venu du nord-est s'est propagé à partir du quartier Abikro et a pris en écharpe Assengou et toute la partie ouest du quartier d'Outressou. D'après l'enquête et l'examen des photos aériennes prises en janvier 1962, nous avons pu dénombrer 70 bâtiments complètement détruits. Les emplacements des maisons brûlées sont encore bien visibles à Outressou mais beaucoup moins sur Assengou, où les socles anciens ont été réutilisés.

L'incendie a provoqué la multiplication des toitures en papier goudronné, qui s'enflamme beaucoup moins aisément que le chaume. Les rouleaux sont cloués directement sur un support fait de nervures jointives de palmier raphia selon une technique courante en Basse-Côte et qui apparait dans plusieurs cantons sud de la zone d'étude. Cette solution se rapproche de la tôle et est appréciée pour son prix modique ainsi que pour son étanchéité dans une région où il pleut davantage (1 300 mm annuel). On compte 52 bâtiments de ce genre à Nzéré sur un total de 308 (17 %), localisés surtout à Outressou.

La proportion de toits de tôle à Nzéré est la plus forte rencontrée dans les villages étudiés : 49 toitures soit 16 % ; elle révèle des revenus monétaires importants, tirés des cultures de café. Par ailleurs 28 % des bâtiments sont édifiés en banco dahoméen ou en briques, mais la chute des prix du café au cours des dernières années a déterminé l'abandon de multiples chantiers qui ressortent sur le plan. Cinq décortiqueuses mécaniques se dispersent aux lisières.

Nzéré fait partie du groupe de villages répartis entre Yamoussokro et Tiébissou, où l'art du tissage s'est maintenu au plus haut niveau ; une dizaine de tisserands sont capables de réaliser les plus beaux types de pagnes Baoulé et la plupart des hommes du village possèdent une solide technique. Près de 150 châssis de métiers alignés sous les grands arbres de la périphérie, de même que deux cuves cimentées utilisées pour la teinture à l'indigo, témoignent de cette importante activité artisanale.

Ce grand village sans grande cohésion sociale, déjà profondément remanié dans son plan et ses bâtiments, largement ouvert par les pistes, s'agrandissant d'un quartier neuf à structure lâche, accueillant un noyau d'étrangers, annonce les agglomérations hétérogènes et acculturées de la zone forestière.

VILLAGE DE NZÉRÉ
Septembre 1963
0
50 m
KOUNDOUKRO
PUITS
ASSANOU
NZERE
LOLOBO ET YAMOUSSOKRO
EXTRACTION DE BANCO
BOUTIQUE
CUVES A INDIGO
EGLISE CATHOLIQ.
ABAKRO
OUFOUE DIÉKRO
ASSENGOU
EGLISE DAÏMA
BOUTIQUE
LOLOBO
OUTRESSOU
PUITS
Batiment en construction
Batiment en ruine
"Apatam", abri
Abri pour machine à décortiquer le café
"Douchière", en brique, en pieux
Grenier rond
Aire cimentée pour le séchage du café
Palissade
Métier à tisser
Métiers à tisser en batterie (5)
Arbre isolé
Forêt
Broussaille

KOUAKOU BROUKRO.

Kouakou Broukro est le seul village de l'échantillon compris dans une région purement forestière. Il se localise dans l'extrême sud-est de la zone d'étude, à 6 km du Nzi.

Son terroir sur schistes birrimiens, relativement exigu, est intensément colonisé par les caféières, à un point tel qu'une surcharge des terres libres, soumises à la rotation des cultures vivrières, devient décelable. La population dispose de revenus monétaires déjà importants, normaux en régions forestières de plantations, et possède donc les moyens d'une transformation de l'habitat ; mais celle-ci reste atténuée par une mentalité conservatrice provenant en partie d'une position d'isolat aux confins d'une bretelle de raccordement sur l'axe Dimbokro-Bocanda.

Le site correspond à une clairière de bas de pente comprise entre un haut talus boisé et la forêt galerie couvrant un marigot au sud-ouest. Le drainage s'effectue vers le marigot selon une pente faible qui s'accentue fortement au voisinage du talus ; à ce niveau apparaissent ravinements, lits de gravillons et blocs latéritiques.

La communauté, forte de 413 personnes, se rattache au groupe Bonou, sous-groupe Guinan, dont elle détenait autrefois la chefferie. Une forte fraction a abandonné le village il y a une trentaine d'années pour fonder le hameau de culture d'Amonkro à 12 km environ au sud-est, en territoire Bonou, mais sur la rive opposée du Nzi ; 120 habitants, sur 200 que compte actuellement Amonkro, proviennent de Kouakou Broukro.

Un ancien site a été signalé au sud-est du village à une centaine de mètres ; il est recouvert d'un dôme d'arbres très épais, considéré comme bois sacré et servant de cimetière.

Trois groupes lignagers *akpaswa* s'individualisent de façon assez nette sur le plan, perpendiculairement au grand axe du village. L'*akpaswa* central détient la chefferie. Une cour, installée récemment à l'entrée du village au nord-ouest, annonce la dispersion des groupes ; ses membres se rattachent à l'*akpaswa* du sud-est, à l'opposé. Malgré cela, le village conserve une forte cohésion sociale : la plupart des cours, de grandes dimensions, s'entourent strictement de palissades munies de portes ; plusieurs ne sont pas jointives et s'organisent en îlots séparés par des passages plus ou moins étroits. Chaque *akpaswa* possède un « Apatam », grand auvent sur piliers, garni de sièges, où se réunissent les hommes du groupe après les heures de travail ; les deux du nord sont placés au centre de leurs quartiers respectifs ; celui du sud s'élève dans la grande cour du chef de lignage. Une place centrale ombragée par un gigantesque *kaya* (Bligia Sapida) sert de lieu de réunion commun à tout le village. On retrouve ici un trait d'organisation fréquent dans les cantons limitrophes du pays Agni : une grande percée longitudinale nord-ouest/sud-est qui ouvre le plan et laisse le passage à la route. L'embranchement qui contourne le village par l'ouest, tracé il y a quelques années par une pelle mécanique de l'Administration, était destiné à joindre le chef-lieu de canton Bengassou ; mais plusieurs ponts n'ayants pas été construits, l'itinéraire est resté sans issues et les ravinements ou les repousses de végétation le rendent actuellement impraticable.

Depuis dix ans, de nombreux bâtiments ont été mis en chantier, en briques ou en banco dahoméen (33 %), mais la solution d'attente à couverture végétale a surtout été utilisée : on compte seulement 8 % de toitures en tôles, recouvrant souvent des maisons sommairement aménagées. La construction traditionnelle offre de beaux exemples de longues maisons de femmes *(bla sua)* à alvéoles multiples, soigneusement ornées d'enduit ocré. La fréquence de cette catégorie de bâtiments paraît liée à un taux de polygamie élevé.

Les greniers plates-formes de type courant dans la région se localisent à l'intérieur des cours ; ils abritent en principe les récoltes d'arachides, mais sont délaissés au profit de certaines pièces des maisons « en dur » ou de petites cases-magasins. Aux bordures du village se dispersent une vingtaine de métiers à tisser et des châssis verticaux pour le maïs.

Deux abris de décortiqueuses et surtout les multiples aires cimentées logées dans les cours ou au flanc du talus à l'est, révèlent les récoltes importantes de café et les soucis causés par le séchage dans une région plus humide et plus forestière.

Kouakou Broukro, malgré une position basse en latitude et une participation accrue à l'économie de plantation, offre en définitive un habitat assez peu affecté par les transformations modernes (à un degré moindre, par exemple, que le village précédant de Nzéré situé plus au nord dans les savanes). Il semble que ce fait soit lié au manque d' « ouverture » des habitants, à l'isolement relatif, qui agissent directement en provoquant une hausse notable du coût de la construction (transports des matériaux majorés et artisans peu scrupuleux demandant des rémunérations plus élevées qu'ailleurs), mais aussi indirectement en maintenant une mentalité peu favorable aux innovations.

VILLAGE DE KOUAKOU BROUKRO

Aout 1963

Echelle 1/960

- Batiment en construction
- Batiment en ruine
- Batiment couvert en tôle
- "Apatam" abri
- Abri pour machine à décortiquer le café
- "Douchière" en briques, en pieux
- Palissade
- Grenier plateforme
- Aire cimentée pour le séchage du café
- Chassis vertical pour le maïs
- Métier à tisser, batterie de métier
- Arbre isolé
- Forêt
- Broussaille

— III —

LES PROBLEMES ET L'EVOLUTION DE L'HABITAT

L'APPROVISIONNEMENT EN EAU.

Paradoxalement dans une région qui reçoit plus d'un mètre de pluies par an, l'alimentation en eau des villages n'est pas assurée de façon continue et satisfaisante. La saison sèche couvrant un tiers de l'année et les caractères du substrat géologique ou des sols, peu aptes à emmagasiner et à restituer les eaux pluviales, en sont les causes déterminantes.

***

L'alimentation aux cours d'eau.

L'approvisionnement direct dans les cours d'eau reste le procédé usuel dans la majorité des villages (1).

Le transport, réservé aux femmes et parfois aux jeunes garçons, s'effectue une ou deux fois par jour, à l'aube et peu avant le coucher du soleil. L'eau est portée sur la tête, dans de grandes jarres sphériques confectionnées par les potières locales et contenant 15 à 25 litres ; mais ces récipients, fragiles et lourds, sont de plus en plus remplacés par des cuvettes de fer émaillé « Hong Kong », d'une capacité sensiblement égale. Les jarres de terre cuite, alignées au fond des cases-cuisines ou des maisons de femmes, servent surtout à conserver une réserve d'eau nécessaire aux usages domestiques. La consommation du village reste forte en raison de la toilette bi-quotidienne ; on peut l'estimer à environ 20 litres par personnes et par jour dans des conditions normales d'alimentation.

Les points d'approvisionnement sont les rivières ou les fleuves permanents lorsqu'il s'en trouve à proximité et, le plus souvent, des marigots temporaires sommairement aménagés.

Les grands cours d'eau sont peu utilisés : 11 villages sur 90 s'y alimentent mais sporadiquement, pour compenser la défaillance d'un autre point d'eau habituel. En fait, les sites d'habitat évitent les berges immédiates des fleuves pour de multiples raisons : danger d'inondation, sols mal drainés impropres à l'édification des cases, densité du couvert forestier et trypanosomiase. Les villages se rapprochent des lignes de faîtes, s'établissent le long des ramifications supérieures des réseaux hydrographiques et disposent donc des débits semi-torrentiels des marigots. De par la structure géologique, les sources ou résurgences permanentes sont rares et les cours d'eau restent étroitement dépendants des précipitations.

La moyenne annuelle des pluies dépasse presque partout dans la zone 1 000 mm, sauf sur une des stations du centre-est : Boli qui, avec 898 mm, apparait déficitaire mais il s'agit peut-être d'une sous-estimation causée par un nombre insuffisant d'années d'observations. Les difficultés d'approvisionnement ne sont en fait ressenties que pendant une partie de l'année et le problème de l'eau paraît surtout lié à l'étalement et à l'intensité de la saison sèche.

L'étalement reste sensiblement identique dans toute la zone : environ quatre mois secs, de novembre à février inclus. Par contre, l'intensité varie de façon assez sensible et la sécheresse s'accentue du sud-ouest vers le nord-est : les isohyètes des précipitations cumulées des quatre mois remontent à l'ouest le long de la rive gauche du Bandama et s'infléchissent largement vers le sud dans le bassin du Nzi (voir carte 2).

(1) Un sondage effectué dans 90 villages (unités tournantes) donne 66 % des localités s'approvisionnant à des points d'eau, contre 34 % utilisant un ou plusieurs puits depuis des dates relativement récentes.

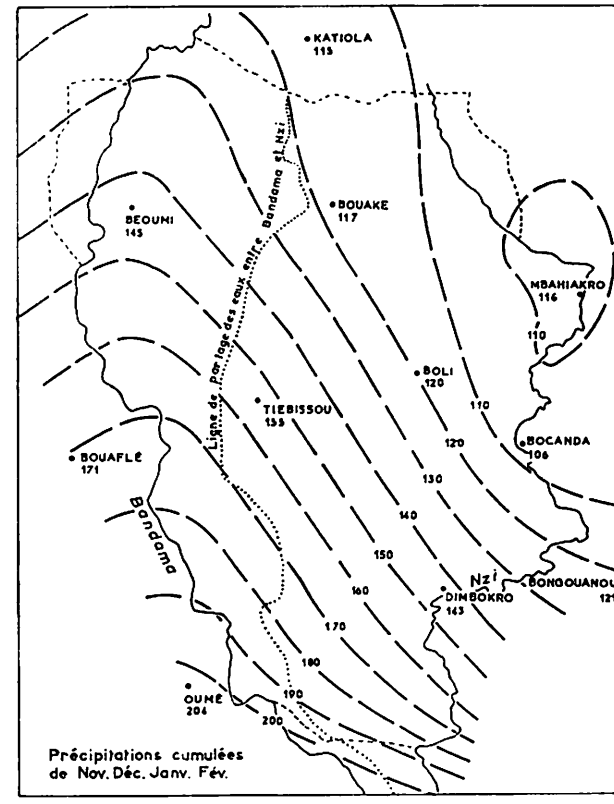

L'altitude semble jouer un rôle important : la zone la plus déficitaire en pluies de saison sèche s'étend au centre et au nord-est entre Bouaké, Bocanda et Mbahiakro, elle correspond à un abaissement des cotes d'altitudes sur le bassin moyen du Nzi, qui favorise la descente des masses d'air sec du nord et notamment la pénétration des vents d'harmattan.

Au contraire, le dôme de hautes terres étagé de 200 à 400 mètres entre Bouaké et Béoumi provoque une concentration des précipitations orageuses de saison sèche. La remontée des isohyètes dans ce secteur apparait grossièrement axée sur la ligne de partage des eaux séparant les bassins du Nzi et du Bandama. Les difficultés d'approvisionnement risquent d'être davantage ressenties dans les villages du nord-est.

Pour atténuer les défaillances des marigots, les villageois réalisent des aménagements sommaires : à certains endroits des trous ou des mares de faibles dimensions, profonds de 1 à 2 mètres, sont creusés dans le lit des marigots ; ils s'alimentent normalement à la circulation souterraine qui s'effectue dans les alluvions et les graviers et, lorsque l'emplacement est judicieusement choisi, peuvent drainer des eaux provenant de nappes embryonnaires s'étendant sous les terrains de bordure. Les déblais sont amoncelés en aval et forment des levées susceptibles de retenir les eaux pendant quelques jours si une pluie accidentelle survient et réalimente un débit. Le plus fréquemment, ces trous et ces mares se remplissent au cours de la nuit mais sont asséchés dès le milieu de la matinée par les prélèvements incessants des femmes. L'eau est boueuse, d'une très mauvaise qualité.

En fait, l'aménagement des marigots permet de prolonger l'usage des points d'eau habituels généralement les plus proches, mais ceux-ci deviennent à leur tour inutilisables lorsque la sécheresse s'accentue. Des déplacements s'imposent alors, parfois à longue distance, vers un marigot du terroir mieux alimenté ou vers une rivière permanente.

Des données chiffrées valables pour 78 villages permettent d'apprécier la longueur de ces trajets :

Pour l'échantillon, la distance moyenne entre les villages et leurs différents points d'eau s'établit à 990 mètres.

La plupart des communautés peuvent utiliser plusieurs points d'eau sur leur terroir. La distance moyenne des villages à leur point d'eau le plus proche ne dépasse pas 580 mètres. On peut admettre que telle est la distance moyenne parcourue pendant les huit mois de l'année où les pluies sont abondantes.

77 % des villages possèdent un point d'eau à moins de 1 km du site, 35 % à moins de 500 mètres, seulement 4 % ont des trajets supérieurs à 1 km.

La distance moyenne entre les villages et leur point d'eau le plus éloigné s'élève à 1 750 m. Cette valeur ne représente pas les déplacements de saison sèche, mais seulement la limite maximale que pourraient atteindre ces déplacements au cours d'une sécheresse particulièrement accusée.

La moyenne des trajets effectués dans les villages de zone schisteuse est supérieure à celle des déplacements en zone granitique.

L'étude monographique de Kouakou Broukro (zone de schistes entre Bocanda et Dimbokro) a révélé un cas limite de déplacements liés à l'eau. Ce village dispose de trois points d'eau sur son terroir, jalonnant à 200, 2 000 et 3 450 m du site le cours d'un même marigot. Le premier, le plus en amont, est utilisé régulièrement de mars à juillet pendant la grande saison des pluies. Les deux autres, en aval, conservent l'eau jusqu'au mois de novembre, mais se tarissent à leur tour dès la fin de la petite saison des pluies. De novembre à mars, l'eau est transportée depuis le Nzi, distant de 7 km. Les femmes quittent le village à 3 heures du matin et sont de retour vers 9-10 heures. Quelques jeunes gens utilisent des bicyclettes pour charrier des bidons. Ces déplacements journaliers représentent une somme d'efforts et des pertes de temps notables.

Le droit d'usage sur un point d'eau ou un marigot est attribué à l'ensemble d'un communauté villageoise. Dans certains cas, un groupe lignager plus restreint : *akpaswa*, ou fragment d'*akpaswa*, peut se prévaloir d'un droit exclusif sur un point d'eau particulier. Il s'agit en général d'un point d'eau aménagé par les membres du groupe sur des terres lui appartenant. Des accords peuvent être conclus entre villages, autorisant les membres d'une communauté particulièrement défavorisée à venir puiser aux points d'eau ou à la rivière situés sur un territoire voisin.

Les palliatifs traditionnels précédents : aménagements sommaires des marigots et recherche éloignée de l'eau, tendent de plus en plus à être remplacés par des solutions de type moderne.

L'une d'elles, de portée limitée mais commune à de nombreux villages en limite de zone forestière, consiste à recueillir l'eau de pluie en disposant des récipients ou des gouttières le long des toits de tôle. Cette eau est consommée au fur et à mesure des besoins, parfois stockée dans des fûts métalliques de 200 litres. La citerne reste inconnue.

La deuxième solution, la plus efficace, est le creusement de puits.

Les puits.

LES CONDITIONS GEOLOGIQUES.

L'enquête a permis de dénombrer 249 puits en service répartis dans 31 localités, soit un tiers des villages de l'échantillon. Dans 7 autres villages des tentatives de creusement sont restées improductives.

La structure géologique paraît peu favorable à la formation de nappes phréatiques. Les grandes masses homogènes de granites ou de granitogneiss ainsi que les séries métamorphiques birrimiennes se prêtent mal à l'emmagasinement de l'eau en profondeur. L'absence de couches sédimentaires alternées, d'assises sub-horizontales de perméabilités variables, interdit la formation de nappes de grande extension, susceptibles de retenir des quantités importantes de liquide.

L'eau s'accumule cependant localement à la base des horizons de décomposition dans certaines couches perméables localisées entre 5 et 15 mètres de la surface, en contact avec les roches du substrat plus ou moins altérées. Des horizons de surface : couches indurées ou carapaces latéritiques sur les plateaux et les versants, dépôts alluvionnaires dans les bas-fonds, recouvrent généralement ces niveaux aquifères intermédiaires. Ces nappes connaissent des extensions et des épaisseurs variables, des localisations irrégulières ; elles se présentent le plus souvent sous forme de poches et de lentilles : à quelques mètres de distance un puits peut rencontrer l'eau, un autre pas.

Les possibilités varient également selon les régions en fonction de leur nature géologique.

En pays granitique les conditions paraissent favorables ; des nappes généralement sous-latéritiques se développent largement à faible profondeur, parfois à moins de 4 mètres de la surface. L'inconvénient le plus grave est constitué par l'obstacle des carapaces superficielles, dont l'épaisseur et la dureté peuvent interdire tout forage en l'absence de moyens techniques perfectionnés.

Dans les pays de roches métamorphiques à composition hétérogène (schistes, quartzites, arkhoses, dolérites, rhyolites, etc...) et à relief accusé (longue bande sud-ouest/nord-est des Collines Baoulé), l'eau peut être trouvée en abondance dans les couches sous-alluvionnaires au fond des thalwegs.

Par contre, les grandes masses homogènes de schistes (marges sud-est : région de Dimbokro, Bocanda — marges ouest : région entre Tiébissou et le Bandama) recèlent fort peu d'eau dans leur sous-sol. Les pluies s'infiltrent à grande profondeur dans les schistes feuilletés et fissurés, ordonnés selon des pendages très accentués, souvent verticaux. Les essais de creusement restent totalement infructueux ou bien s'épuisent en saison sèche et ne peuvent pallier les défaillances des marigots.

LA REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PUITS.

La carte n° 3 fait apparaître des différences selon la position des villages par rapport aux grands ensembles géologiques.

— Sur 58 villages établis en zone granitique ou gneissique, 26 (soit 43 %) utilisent un ou plusieurs puits.

— En zone à prédominance schisteuse, 5 villages seulement (16 %) sur 32 localités, sont pourvus de puits ; aucun puits n'a été relevé dans le groupe des 12 villages répartis sur les schistes du sud-est, entre Dimbokro et Bocanda.

Le nombre des puits par village semble également varier selon la nature du substrat géologique :

— La moyenne générale est de 10 puits par village.

ALIMENTATION EN EAU DE 90 VILLAGES

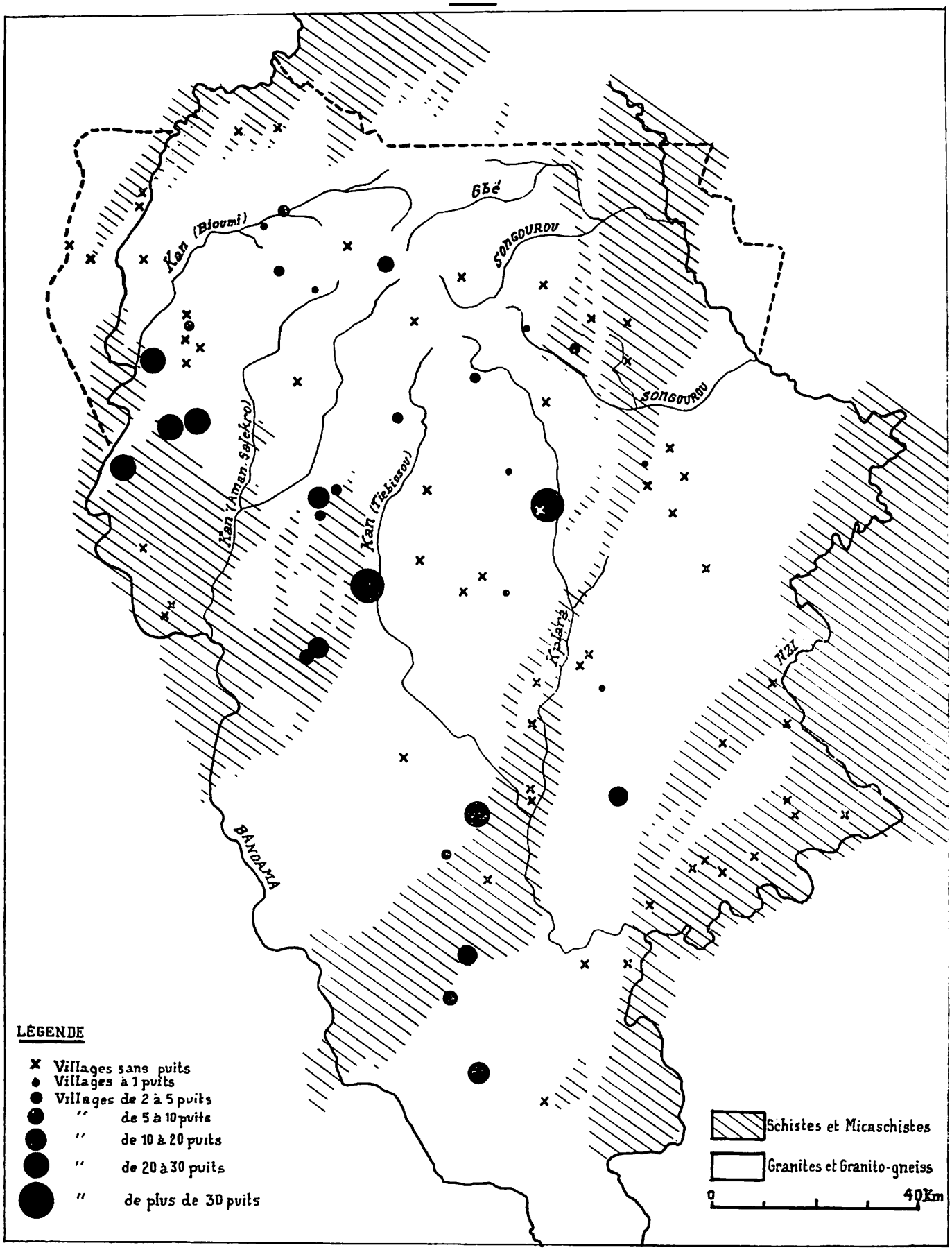

— Cette moyenne s'abaisse à 6 pour les villages situés en position centrale dans les régions granitiques, beaucoup de localités ne possédant qu'un puits.

— Les villages localisés à la périphérie des régions granitiques, au voisinage des lignes de contacts entre schistes et granites, paraissent au contraire beaucoup mieux dotés (178 puits, répartis dans 12 localités : moyenne 14).

L'extrapolation des chiffres fournis par le sondage sur les 90 villages de l'échantillon donne pour l'ensemble du périmètre d'enquête un total de 5 600 puits, répartis irrégulièrement dans les différentes régions :

Strate centre (sous-préfecture de Bouaké, Diabo, Brobo)	248 puits
Strate est (sous-préfecture de Mbahiakro, Bocanda, Kouassi Kouassikro, Dimbokro)	498 puits
Strate ouest (sous-préfecture de Béoumi, Botro, Sakassou)	2 350 puits
Strate sud (sous-préfecture de Tiébissou, Yamoussokro, Didiévi, Toumodi)	2 540 puits

La part des puits dans l'alimentation en eau paraît dès à présent très notable et tend à s'accroître avec rapidité.

⁂

Les paysans Baoulé possèdent une vieille expérience de la recherche de l'eau à faible profondeur dans les lits des marigots. Toutefois les techniques de creusement profond sont d'introduction récente, adoptées depuis quelques années seulement en milieu rural.

Le développement des forages semble être lié à l'apport technique de puisatiers professionnels « Dioula » originaires du nord, ainsi qu'à des revenus monétaires suffisants pour payer les services de ces spécialistes.

Dans 28 agglomérations de l'échantillon ont pu être rassemblées des indications concernant les dates et les auteurs des forages.

Sur 249 puits en service, 73 % ont été creusés au cours des 3 dernières années (1960 - 1962 - 1963) :

— 21 % entre 1955 et 1959 ;

— 6 % entre 1955 et 1954.

Les puits les plus anciens ont été aménagés par le service des Travaux Publics sous l'impulsion de l'Administration coloniale. On en retrouve 7 dans l'échantillon, à raison de 1 par village : 3 sont encore en service, 4 sont désaffectés, en raison d'un mauvais choix de l'emplacement ou d'un manque d'entretien.

A partir des années 1950, des creusements dus à l'initiative des villageois apparaissent et se développent. Un petit nombre d'entre eux sont encore établis par les Travaux Publics, mais la grande majorité est l'œuvre des « Dioula » ou des villageois eux-mêmes, initiés aux techniques par les gens du nord.

Les parts respectives des « Dioula », des villageois et des Travaux Publics se répartissent selon les proportions suivantes : 57,5 %, 41 % et 1,5 %.

Au cours des 3 dernières années 198 puits ont été aménagés dans 23 villages, dont 43 sur 12 villages nouveaux.

LES TECHNIQUES DE CREUSEMENT.

Puisatiers « Dioula » ou villageois Baoulé utilisent la daba et parfois le pic pour évider des trous de 0,80 à 1 m de diamètre jusqu'à des profondeurs variant entre 5 et 15 mètres. Des encoches régulièrement espacées sont aménagées dans les parois pour permettre la remontée de l'homme travaillant au fond. Les déblais sont évacués au seau par un manœuvre qui reste en surface. En cas d'insuccès, de risque d'éboulement dans un terrain trop friable, ou de rencontre avec un banc homogène de cuirasse latéritique, le forage est abandonné pour être recommencé ailleurs.

Le choix de l'emplacement est déterminé sans règle très précise, plutôt d'après la configuration topographique du lieu que d'après une analyse qualitative des terrains. Le choix est en principe à la charge du puisatier mais, très souvent, l'utilisateur et le commanditaire du travail, chef de village ou chef de cour, désigne lui-même l'emplacement d'après des critères de commodité d'usage.

Une fois l'eau atteinte, on vérifie le débit et on aménage le puits en surface : une margelle basse, cimentée, sert de support à un volet mobile en bois destiné à éviter les chutes de débris ou les accidents. Dans quelques villages, une pompe à main scellée sur la margelle remonte l'eau, mais dans la plupart des cas on utilise pour puiser des petites outres en caoutchouc confectionnées avec de vieilles chambres à air de pneumatiques cerclées à l'une de leurs extrémités par un anneau de fil de fer.

Les puisatiers « Dioula » résident en ville et se déplacent pour travailler à la demande des villageois. Ils perçoivent un salaire d'autant plus élevé que le puits est profond, calculé à un tarif de 400 ou 500 francs le mètre. Le prix du mètre augmente d'un tiers ou du double lorsque le forage dépasse 9 ou 10 mètres de profondeur.

Le coût moyen d'un puits, calculé sur 155 forages de l'échantillon, s'établit à 3 050 F. A cette somme s'ajoute la nourriture fournie pendant la durée des travaux ainsi que des cadeaux divers : volailles, cigarettes, en cours ou à la fin de l'ouvrage. En cas d'insuccès, le puisatier n'est pas rémunéré.

Le creusement d'un puits constitue une œuvre collective à la charge d'un groupe plus ou moins important : communauté villageoise ou groupe familial, quartier ou cour. Dans certains villages à sous-sol favorable et à structure individualiste, chaque cour possède son puits. Les droits de propriété et d'usage concernant les puits restent le plus souvent mal définis, très peu limitatifs. Un tiers peut avoir accès à un puits sur simple demande effectuée auprès de son propriétaire : le cas survient en saison sèche, lorsque certains puits d'un même village tarissent.

PERSPECTIVES.

Le développement récent des puits en pays Baoulé est un fait certain, il s'effectue spontanément, encouragé et aidé par les autorités administratives.

Pour plusieurs raisons, il serait souhaitable que ce développement persiste et s'étende, mais à un certain nombre de cas d'impossibilités techniques s'ajoutent d'autres considérations d'ordre économique ou sociologique constituant autant de freins.

Un questionnaire concernant les motivations de l'absence de puits a donné les réponses suivantes :

Motivations	Réponses en %
— Sol impropre	34
— Eau abondante à proximité	24
— Méconnaissance des techniques de creusement	23
— Coût trop élevé d'un puits	17
— Interdits religieux	2
	100

La première de ces motivations paraît nettement fondée et s'appuie souvent sur l'expérience : 7 villages étudiés ont tenté des sondages infructueux. Mais les autres peuvent

masquer des raisons informulées, décelées par ailleurs lors des enquêtes monographiques : traditionalisme et appréhensions devant un bouleversement d'habitudes, indifférence des hommes à l'égard d'une occupation de femmes (c'est le cas dans quelques rares villages), enfin conception de la qualité de l'eau totalement opposée à celle dictée par les règles d'hygiène ; il n'est pas rare d'entendre affirmer que l'eau d'un marigot a meilleur goût que celle d'un puits et certains villageois utilisent l'eau de leur puits pour la toilette et le lavage du linge et continuent d'envoyer leur femme au marigot chercher l'eau de boisson. Pourtant, l'eau provenant de ces marigots et surtout des trous aménagés, soutirés jusqu'à épuisement pendant quelques mois de saison sèche, provoque dans la plupart des villages la recrudescence d'une série de maladies : amiblases, filaires et surtout vers de Guinée, qui paralysent pendant de longues périodes ou définitivement de nombreux adultes. L'extension des maladies liées au parasitisme reste extrêmement variable d'une communauté à l'autre ; certaines, très gravement atteintes, ne peuvent plus faire face à leurs activités agricoles normales. Les villages pourvus de puits ne sont pas épargnés, car les cultivateurs boivent toujours l'eau des marigots lorsqu'ils partent pour la journée dans leurs champs éloignés.

Le développement des puits reste cependant le procédé le plus efficace dans l'immédiat pour atténuer les effets des maladies. Mais à long terme une politique d'éducation de base doit être envisagée au niveau des écoles primaires.

Il apparait nécessaire de préconiser l'alimentation en eau de nappe et de proscrire l'alimentation, même partielle, aux marigots ; de vulgariser l'usage des filtres ou de procédés de filtrage rudimentaires mais suffisants (un tissu épais arrête le cyclops, petit coquillage vecteur du vers de Guinée) ; enfin de faire saisir le rapport entre la maladie et l'absorption de l'eau, ce qui dans l'esprit des habitants n'est souvent pas évident.

LE DEVELOPPEMENT DE LA CONSTRUCTION MODERNE.

Les maisons traditionnelles ou modernes édifiées conjointement depuis une dizaine d'années en milieu rural Baoulé ne se distribuent pas de façon identique sur toute l'étendue de la zone d'étude ; la modernisation a surtout affecté les régions du sud. Par ailleurs, les deux modes de construction diffèrent en d'autres domaines que ceux de la technique et de l'aspect, par certains caractères qui intéressent en premier lieu les utilisateurs et qui peuvent être analysés : ces différences portent essentiellement sur les prix de revient des bâtiments, sur leur durée, sur leurs dimensions ou capacité de logement.

La répartition géographique des maisons modernes.

Dans les villages de l'échantillon la proportion de maisons modernes par rapport au total des bâtiments apparait variable (1) :

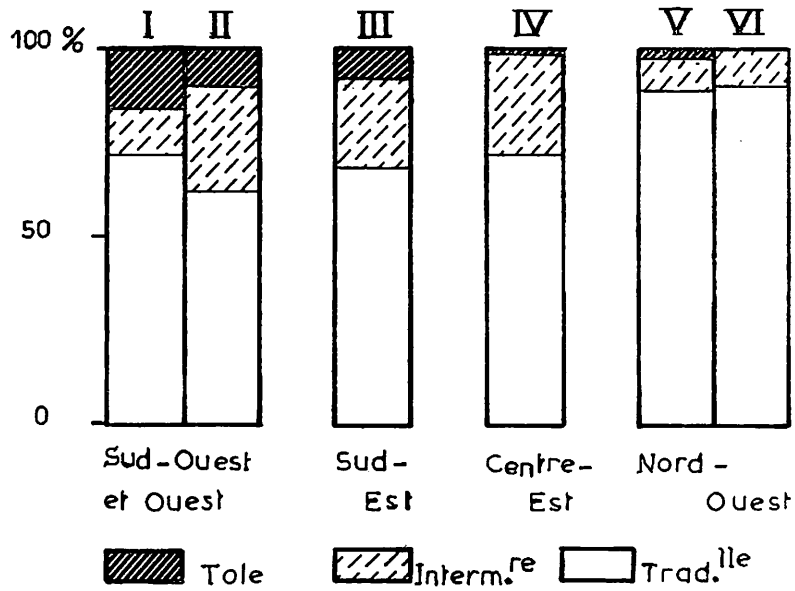

Fig. 7 : répartition pour village des catégories de bâtiments.

Le nombre réduit de villages étudiés ne permet pas une analyse spatiale détaillée des variations, mais on peut souligner la raréfaction progressive des bâtiments modernes — et notamment ceux couverts en tôles — du sud vers le nord.

Dans les régions forestières des marges sud et ouest à forte densité de plantations caféières ou cacaoyères, la proportion de toitures en tôles dépasse ou approche 10 % (villages I, II et III). Les villages situés en savane, au centre ou ou nord de la zone d'étude (IV, V, VI), comptent moins de 3 % de toits de tôles, ou en sont totalement dépourvus ; ils n'exploitent que des caféières marginales, aux récoltes irrégulières et aléatoires.

Il est possible de confronter les proportions par village de toitures en tôle avec des revenus moyens calculés sur échantillon d'après l'enquête sur les budgets :

Dépenses moyennes en numéraire per capita :

	F CFA
I Région Yamoussokro Toumodi (Sud-Ouest)	13 730
II Région Dimbokro (Sud-Est)	10 870
III Région Sakassou (Ouest)	10 670
IV Région Tiébissou (Centre)	5 410
V et VI Région Botro Diabo (Nord-Ouest)	5 470

Pourcentage par village de toits en tôle :

I Nzéré	16 %
III Kouakou Broukro	8 %
II Andobo	11 %
IV Kokro Kouassikro	1,5 %
V Ngatakro	3 %
VI Tionakansi	0 %

Dans une certaine mesure le degré de modernisation de l'habitat révèle le niveau des revenus monétaires.

⁂

Il faut cependant souligner que les écarts de revenus moyens entre régions différentes ne sont pas uniquement déterminants. Dans les villages du nord, à proportions minimes de bâtiments modernes, existent des exploitants riches qui pourraient transformer leurs logements mais ne le font pas pour des motivations d'ordre psychologique ou social.

— La transformation de l'habitat survient puis se développe comme une mode et l'attitude des quelques membres

---

(1) Villages :

I Nzéré — IV Kokrokouassikro
II Andobo — V Ngatakro
III Kouakou Broukro — VI Tionakansi

La répartition moyenne sur l'ensemble de l'échantillon s'établit ainsi :

	Nbre	%
Type moderne complet : murs : briques ou banco dahoméen. Toit : tôle	97	9
Type moderne intermédiaire : murs : briques ou banco dahoméen. Toit : herbe	204	19
Type traditionnel : murs : banco sur armature Toit : herbe	765	72
	1 066	100

influents de la communauté : chefs, notables, anciens urbanisés, gros planteurs, détermine dans un sens ou dans un autre le comportement de l'ensemble. L'apparition des premières maisons modernes peut être différée dans certains villages par le traditionnalisme d'un chef âgé qui hésite à prendre l'initiative, par l'immobilisation d'une part importante des revenus dans les trésors familiaux, par des scrupules à l'égard d'une manifestation ostentatoire de richesse, etc...

Lorsque le mouvement est lancé et admis, ces freins sociaux s'atténuent, et les facteurs économiques deviennent prépondérants.

Le coût des maisons de conception moderne.

L'édification d'une maison traditionnelle exige du temps et du travail, mais sans préjudice réel pour l'exploitation puisque ces activités comblent le plus souvent les périodes creuses du calendrier agricole ; la somme dépensée lors de la pose du toit en remerciement de l'aide collective reste minime et fréquemment remplacée par des dons en nature.

La maison moderne donne lieu à des dépenses en numéraire sans commune mesure.

Les calculs de prix de revient n'ont pu porter que sur un échantillon limité de bâtiments complets (9 % de constructions à toit de tôle dans les villages étudiés). Toutefois il est apparu que le coût de la construction variait assez faiblement autour d'une valeur moyenne, que les prix d'achat des matériaux restaient à peu près homogènes dans l'espace (d'un centre urbain à un autre) et constants dans le temps (les prix des matériaux principaux : tôles, bois et ciment on peu changé pendant les huit dernières années).

D'après les chiffres du sondage le coût moyen d'une maison à toit de tôle entièrement équipée (il manque seulement pour quelques maisons des frais de peinture et de menuiserie) s'élève à 121 295 F C.F.A.

La dispersion autour de cette valeur moyenne reste modérée (extrêmes : 63 000 F et 211 000 F).

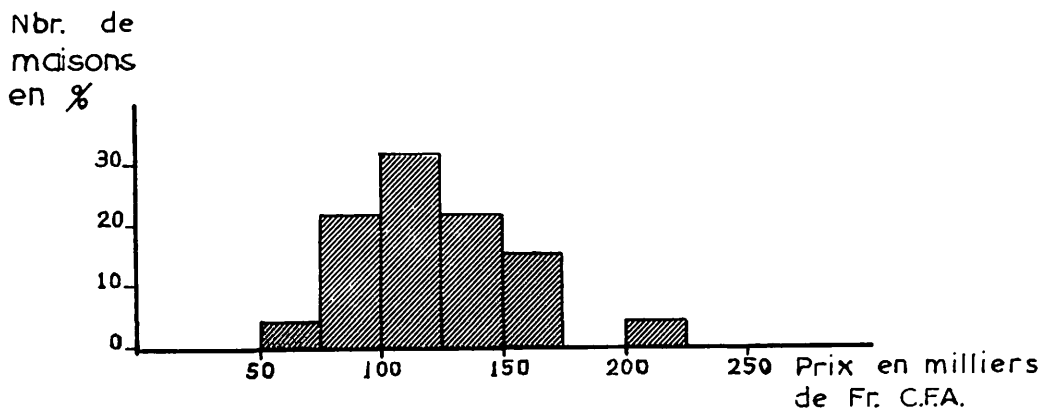

Figure 8 : Distribution de 100 maisons en fonction de leur prix.

Les différences restent surtout imputables à la taille des bâtiments. Le coût moyen par maison se décompose sur les multiples postes suivants :

	Valeur en F CFA	%
Matériaux :		
— Briques (confection)	1 657	1,4
— Sable (extraction)	1 304	1,1
— Ciment	14 578	12,0
— Tôle	28 606	23,6
— Chevrons	20 821	17,1
— Portes, fenêtres, éléments ajourés en ciment préfabriqués	9 112	7,5
— Ferrures, clous	1 913	1,6
— Peinture	3 407	2,8
TOTAL	81 351	67,1
— Transport des matériaux	6 412	5,3
Main-d'œuvre :		
— Maçon (édification des murs)	14 503	11,9
— Maçon (crépissage et sol)	4 748	3,9
— Charpentier - couvreur	6 092	5,0
— Menuisier (portes, fenêtres)	1 674	1,4
— Peintre	1 805	1,5
— Dons en nature	4 707	3,9
TOTAL	33 532	27,6
TOTAL GENERAL	121 295	100

L'échantillon comporte 22 % de maisons à murs de briques et 78 % de maisons en banco dahoméen.

Les maisons de briques apparaissent légèrement plus onéreuses :

Coût moyen d'une maison en briques : 133 660 F CFA.

Coût moyen d'une maison en banco dahoméen : 117 760 F CFA.

La différence d'environ 16 000 F est provoquée par les frais de confection des briques (7 460 F par maison) par des achats supplémentaires de ciment, nécessaires à l'assemblage des briques (7 680 F de plus par maison) et par quelques frais de main-d'œuvre majorés dans la phase de l'édification des murs.

L'analyse des postes de dépenses ci-dessus fait ressortir la faiblesse relative des salaires versés. Ils représentent moins d'un tiers des sommes engagées et sont répartis entre cinq artisans différents. Ces salaires sont établis de façon forfaitaire après entente des deux parties.

Le prix payé au maçon dahoméen qui se charge des murs varie en fonction de la taille du bâtiment ; il peut être calculé de deux façons, soit à 4 000 F la pièce : une maison de 4 pièces est payée 16 000 F ; soit à 1 000 F du mètre appliqué à la somme longueur plus largeur : une maison de 8 mètres sur 5 mètres vaut 13 000 F.

Chaque artisan est nourri pendant toute la durée des travaux et reçoit des cadeaux divers : volailles, paquets de cigarettes, vin de palme ou vin rouge. L'évaluation de ces dons en nature fournit un chiffre global approchant de 5 000 F.

L'achat et le transport des matériaux représentent les dépenses majeures.

Le ciment ne constitue qu'une part restreinte de l'investissement total. En fait, l'échantillon comporte une majorité

de constructions en banco dahoméen qui n'utilisent le ciment que pour le crépissage et le sol. Il est de plus économisé au maximum, souvent incorporé à des quantités inusitées de sable.

Les frais entrainés par la toiture constituent le poste dominant équivalant à peu près exactement à la moitié de la dépense globale :

Achat des tôles	23,6 %
Achat des chevrons	17,1 %
Transport des tôles et des chevrons, environ	3,5 %
Achat des clous, environ	0,6 %
Salaire du charpentier couvreur	5,0 %
Dons en nature, environ	1,0 %
	50,8 %

soit 62 000 F environ.

Cette dépense correspond à une phase de la construction qui doit impérativement être réalisée d'une seule traite : elle peut être confrontée avec les dépenses effectuées pendant les autres phases :

	en %	en valeur
1. Edification des murs	16	19 400 F
3. Crépissage et sol	17	20 600 F
4. Menuiserie	11	13 300 F
5. Peinture	5	6 000 F

Dans l'état actuel de la plupart des budgets (1) une somme supérieure à 60 000 F C.F.A. ne peut être obtenue qu'après plusieurs campagnes agricoles. Ceci explique l'emploi fréquent de la solution intermédiaire qui consiste à couvrir le bâtiment d'une toiture d'herbes ; elle permet de tourner l'obstacle de la dépense majeure, tout en autorisant le logement ainsi que la poursuite des autres aménagements. Ces derniers : crépissage, sol, menuiserie ou peinture, dépassent rarement une vingtaine de milliers de francs chacun ; ils peuvent être échelonnés sur le nombre d'années nécessaires.

Le prix de revient de ce type intermédiaire complètement aménagé se situe donc aux environs de la moitié du prix de la maison à toit de tôle (on doit rajouter les frais entrainés par la pose du toit végétal, au demeurant minimes : cadeaux divers en contrepartie de l'aide collective fournie par les villageois).

En fait la majorité des bâtiments observés atteint rarement le stade de l'équipement total : les portes et les fenêtres peuvent manquer et être remplacées par des solutions de fortune : rideaux ou nattes ; le crépissage des murs peut être réalisé avec des enduits de terre utilisés en construction traditionnelle et se passer de ciment ; le sol peut rester en terre battue.

La moyenne des prix effectivement relevés sur ces types intermédiaires se situe à 25 000 F C.F.A. pour les maisons à murs de banco dahoméen, et à 30 000 F C.F.A. pour les maisons à murs de briques crues.

La disproportion des coûts de construction entre les trois catégories de bâtiments est résumée par les chiffres suivants :

Type **moderne complet :**

Toit de tôle	murs de briques	134 000 F
Toit de tôle	murs de banco dahoméen	118 000 F

Type **moderne intermédiaire :**

Toit végétal	murs de briques	30 000 F
Toit végétal	murs de banco dahoméen	25 000 F

(1) Hormis les régions de plantation au Sud-Ouest et au Sud-Est de la zone d'étude.

Type traditionnel :

Toit végétal	murs de banco sur armature ou de *tofa*	12 000 F

(Ce dernier chiffre étant constitué pour la plus grande partie en journées de travail comptabilisées).

Le prix du mètre carré couvert, calculé sur les bases des levés de plans effectués en cours d'enquête, varient dans les proportions suivantes :

	Coût moyen	Surface moyenne	Prix du mètre carré
Type moderne complet ...	121 000 F	42,50 m²	2 850 F
Type moderne intermédiaire	26 000 F	42,50 m²	610 F
Type traditionnel	12 000 F	21,20 m²	565 F

La solution intermédiaire diffère peu sur le plan financier du type traditionnel, mais elle ménage l'avenir et autorise l'investissement des gains ultérieurs.

L'âge et le renouvellement des constructions.

La maison à toit de tôles a introduit dans l'habitat un élément de pérennité qui s'oppose au renouvellement continuel de l'ancien mode de construction.

Le relevé des dates de construction (édifice considéré comme terminé lorsque le toit a été posé) a permis d'établir une sorte de « pyramide des âges » portant sur 1 303 bâtiments ; les deux catégories : traditionnelle et moderne ont été séparées.

Figure : 9

Répartition des bâtiments selon leur année de construction :

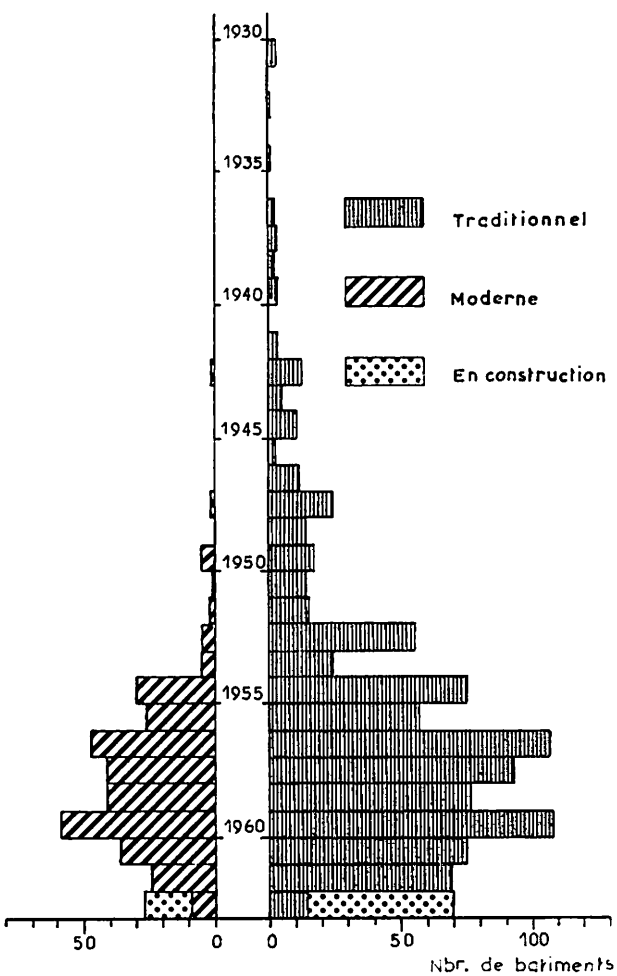

La répartition par âge de la catégorie traditionnelle s'organise de façon irrégulière sur une période supérieure à trente années (1).

En supposant un nombre constant de maisons édifiées chaque année, la disparition progressive des vieux bâtiments interviendrait de façon massive entre la fin de la sixième année (tranche d'âge de 1957) qui correspond avec la moyenne d'âge générale (six années quatre mois à partir du milieu de 1963) et la fin de la onzième année (tranche d'âge de 1952). Au-dessus s'observerait une disparition beaucoup plus lente des derniers bâtiments, échelonnée sur une période de plus de quinze ans (depuis la tranche d'âge 1952 aux tranches d'âge des années 1935). Toutefois le rythme de la construction n'est pas constant d'une année à l'autre. Les classes d'âges récentes de la pyramide (de 1957 à 1963), pour lesquelles on peut admettre que les destructions ont été minimes, révèlent des fluctuations importantes : l'allure générale apparait décroissante avec une pointe marquée en 1961. Ce fléchissement net de la construction traditionnelle depuis 1957 peut être en partie expliquée par le développement parallèle de la construction moderne, qui intervient sous forme concurrentielle.

Le calcul de la durée moyenne d'un bâtiment traditionnel, de son « espérance de vie », a pu être tenté à partir de l'observation des photos aériennes de février 1962. Il a pu être dénombré entre cette date et la date de l'enquête sur le terrain (août-septembre 1963) les bâtiments détruits et les bâtiments nouvellement construits. Les résultats sont à peu près homogènes dans chaque village ; il apparait, avec toutes les réserves qu'implique la brièveté de la période (un an et six mois) que le renouvellement s'effectue au rythme d'environ 10 % par an, ce qui implique une durée d'existence moyenne de dix années (ce chiffre correspond à deux ou trois réfections de la toiture d'herbe). La dispersion autour de cette moyenne reste importante : les plus anciens bâtiments de l'échantillon dépassent trente ans d'âge ; d'autres, d'après informations, seraient abandonnés dès leur quatrième ou leur cinquième année, c'est-à-dire jusqu'à l'extrême durée de la première toiture d'herbe (il s'agit en général de maisons-cuisines).

La courbe des âges des maisons modernes ne reflète pas comme la précédente un rythme combiné de constructions et de disparitions, mais seulement celui de la construction ; dans cette catégorie aucune destruction n'est intervenue.

Les nouveaux bâtiments ont commencé à être édifiés aux alentours des années 1950, se sont multipliés entre 1955 et 1961, puis raréfiés de 1961 à 1963.

L'interprétation de ce rythme de construction est rendu difficile par l'étalement des travaux sur plusieurs années : une cause d'arrêt ou d'accélération se traduit avec un certain retard.

Le développement rapide de 1954 à 1960 doit être mis en rapport avec les dernières années de prix élevé du café (prix de traite 1957 : 125 à 140 F le kg ; 1958 : 105 à 125 F le kg). La diminution de 1961 suit, avec un décalage causé par l'achèvement des bâtiments entrepris, la chute des cours survenue en 1959-1960 (prix de traite : environ 80 F le kg).

Le palier de 1958-1959 et la remontée de 1960 peuvent dans une certaine mesure révéler les conséquences de la tension politique momentanée entre le Dahomey et la Côte-d'Ivoire. A partir de la fin 1958 la plupart des maçons dahoméens ont regagné leur pays, laissant en chantier de nombreuses maisons ; leur reprise d'activité coïncide avec la pointe de 1960.

En dehors de facteurs purement économiques, le fléchissement observable depuis 1961 peut refléter une certaine saturation de bâtiments après la période de construction intense qui a précédé. Les constructions entreprises entre 1955 et 1960 ont probablement été le fait des exploitants aisés des villages. Les catégories à moindres revenus, défavorisées par la baisse des cours, n'ont pu parvenir ensuite à acquérir les sommes nécessaires. Quelques cubes de banco dahoméen laissés sans toiture depuis trois à cinq années témoignent de ces abandons dans plusieurs villages. Quant aux cultivateurs riches, une seule maison moderne, constituant le corps de logis principal, leur suffit généralement : il n'est pas encore de règle, comme en Basse-Côte, de construire les logements annexes ou les dépendances en matériaux d'importation.

⁂

La case traditionnelle, constituée à partir de matériaux périssables, n'a qu'une existence brève. Un renouvellement continu s'effectue à cadence rapide malgré un entretien plus ou moins efficace qui peut prolonger jusqu'à vingt ou trente ans la vie de quelques bâtiments.

Les cases traditionnelles restant jusqu'à ce jour majoritaires, l'habitat garde un caractère mouvant. Les villages sont perpétuellement remaniés et deviennent méconnaissables au bout de quelques années.

Le développement des maisons modernes à toit de tôle, investissements coûteux et durables, tend à stabiliser à long terme les plans de villages.

La surface couverte et la densité de l'occupation.

La comparaison entre les deux catégories de bâtiments a pu être abordée grâce à des levés de plans effectués dans cinq villages.

L'échantillon comporte 18 cours, représentant un total de 111 édifices de tous genres (logements, logements-cuisines, cuisines) dont 27 modernes et 84 traditionnels.

⁂

L'augmentation des dimensions dans les bâtiments modernes apparait évidente d'après les chiffres suivants :

	Construction traditionnelle	Construction moderne
Longueur moyenne	5,86 m	8,39 m
Largeur moyenne	3,62 m	5,06 m
Surface couverte moyenne ...	21,21 m²	42,50 m²

Les variations entre villages des surfaces couvertes moyennes restent faibles ; les valeurs extrêmes se situent à :

— 18,80 m² et 23,25 m² pour les cases traditionnelles :

— 41,40 m² et 48,90 m² pour les maisons modernes.

Les maisons modernes sont subdivisées en pièces plus nombreuses et plus vastes :

	Traditionnel	Moderne
Nombre moyen de pièces par bâtiment	2,5	3,4
Surface moyenne par pièce	8,32 m²	12,45 m²

⁂

309 personnes au total habitent les 111 bâtiments et la surface couverte moyenne dont dispose un occupant est de 9,47 m².

(1) A partir de 15 ans et plus la valeur des réponses devient incertaine.

La tranche d'âge 1953 est sur-évaluée par suite de la fréquence des réponses : 10 années.

Cette valeur moyenne varie très peu dans les deux catégories de bâtiments.

Type traditionnel :

$$\frac{\text{Surface totale : 1 781 m}^2}{\text{Nombre de personnes : 184}} : 9{,}68 \text{ m}^2 \text{ par personne ;}$$

Type moderne :

$$\frac{\text{Surface totale : 1 146 m}^2}{\text{Nombre de personnes : 125}} : 9{,}16 \text{ m}^2 \text{ par personne.}$$

Les bâtiments modernes, bien que deux fois plus vastes, connaissent une densité d'occupation légèrement supérieure.

On peut ici schématiser, en rapprochant les données globales suivantes :

Surface couverte moyenne par personne	9,47 m²
Surface moyenne par pièce	9,56 m²

Chaque occupant de l'échantillon étudié dispose donc en moyenne et théoriquement d'une pièce de 9,50 m² environ.

⁂

En fait, tous les bâtiments et toutes les pièces de chaque bâtiment ne sont pas consacrés au logement : la surface des pièces où les habitants dorment restent inférieure de moitié à la surface couverte totale :

— Construction traditionnelle 41,1 % de la surface totale.

— Construction moderne .. 46,7 % de la surface totale.

En moyenne, deux personnes couchent dans la même pièce en habitat traditionnel et trois personnes en habitat moderne. Ces valeurs moyennes ne reflètent pas les densités exceptionnelles des cas extrêmes ou plus de six occupants (en général des enfants) peuvent être regroupés dans une pièce d'une douzaine de mètres carrés.

⁂

Il semble en définitive que l'introduction des nouveaux plans n'ait modifié en aucune sorte les conditions de logement. Comme dans l'habitat traditionnel, la capacité de logement demeurant inutilisée représente plus de la moitié des surfaces couvertes.

Les pièces consacrées au logement deviennent plus vastes, mais servent à de plus nombreux occupants et le rapport surface utilisée/nombre de personnes reste constant dans les deux catégories de bâtiments.

CONCLUSION

La maison moderne a provoqué des comportements particuliers concernant l'habitat. Pour l'utilisateur elle présente des qualités spécifiques qui expliquent certains caractères concrets des bâtiments, parfois difficiles à interpréter.

L'absence d'aération paraît être la principale tare des nouvelles constructions, qui soutiennent mal la comparaison avec les cases à couvertures végétales. L'exiguïté des ouvertures, la suppression des vérandas, l'absence de plafond qui met directement l'air intérieur au contact des tôles, l'absence d'espace vide entre les cloisons et la toiture qui interdit toute ventilation intérieure, rendent étouffants ces cubes de banco et de tôle pendant les heures chaudes de la journée. A ces défauts s'opposent les larges ouvertures et les vérandas, les cloisons interrompues à hauteur d'homme, la capacité d'isolement thermique des toits d'herbes propres aux bâtiments traditionnels.

En fait, pendant le jour, le groupe familial n'utilise pas la maison à toit de tôle ; quand ils ne sont pas aux champs, ses membres vivent en plein air dans l'enceinte de la cour ou s'abritent dans les constructions traditionnelles qui subsistent ; les moments les plus chauds sont passés dans les endroits les mieux ventilés des vérandas ou à l'ombre des arbres et des auvents à palables *(apatam)* qui parsèment le village.

La maison couverte de tôle n'est occupée que la nuit ; c'est une maison-dortoir et c'est à ce titre que ses ouvertures sont soigneusement bouchées ; il est fréquent de constater que certains orifices ménagés par le constructeur ont été obstrués par la suite : fenêtres aveuglées par un bouchon de banco, surcharges de ciment entre le sommet des murs et la tôle du toit. La préservation contre la fraîcheur des nuits en saison sèche ou contre l'humidité intense en saison de pluies sont les raisons les plus fréquemment invoquées, et il paraît certain qu'avec la literie précaire habituelle, (mince couche isolante de nattes et de pagnes en coton posée à même le sol) le froid des fins de nuits peut être fortement ressenti ; ce fait explique en partie la forte densité d'occupation des chambres, notée au chapitre précédent.

⁂

La maison moderne est par ailleurs une maison-magasin dont une ou plusieurs pièces abritent certaines récoltes périssables ou des biens précieux.

Le crépissage des murs, le sol cimenté, les portes en bois plein et la toiture en tôle garantissent une bonne étanchéité, contrairement aux cases végétales ou l'humidité remonte du sol en terre battue, où la pluie traverse la toiture et où les rongeurs circulent librement dans les charpentes. Elle remplace dans de nombreux cas les anciens greniers désaffectés.

La crainte des voleurs est souvent invoquée pour justifier les systèmes de fermeture et de protection. La maison moderne reste soigneusement verrouillée pendant l'absence de ses occupants en voyage ou aux champs et, en temps normal, certaines pièces généralement sans fenêtre demeurent sous clef. Elles renferment les biens précieux de la famille : « trésors » de groupes lignagers et réserves monétaires, pagnes et divers objets d'équipement. Il est très significatif d'observer à cet égard la hauteur et l'exiguïté de nombreux fenêtres qui, même si leur panneau était forcé, ne permettraient pas le passage d'un homme.

La maison moderne a acquit dans l'esprit de son possesseur une signification bien différente de celle attribuée à la case ancienne.

Le bâtiment traditionnel est à l'origine spécialisé, correspondant à une catégorie déterminée d'occupants : mari, épouse, célibataire, isolé ; ou à une fonction précise : cuisine, magasin... Elle fait partie d'un ensemble, en général celui de la cour, qui renferme les trois types principaux : *yasua sua, bla sua, sua ba.* Cet ensemble est adapté à la composition et aux activités d'une unité familiale de grande dimension, dépassant presque toujours la famille-ménage.

La proportion des différents types de bâtiments est commandée par la composition de la famille ; elle peut être modifiée et lui être ajustée fréquemment grâce au renouvellement rapide et obligatoire des constructions. Par ailleurs les occupants peuvent émigrer d'un bâtiment à l'autre selon les besoins, car la maison reste impersonnelle : c'est un bien périssable, sans grande valeur, qui n'a coûté qu'une somme d'efforts et c'est, dans une certaine mesure, un bien collectif puisque les membres de la parenté ont collaboré à sa construction.

A l'opposé, la maison moderne relève d'une conception beaucoup plus individualiste. Elle devient polyvalente et abrite le plus souvent une unité familiale complète, du type famille-ménage. Elle reste intégrée dans un ensemble plus vaste, la cour, mais constitue un corps de logis principal autour duquel subsistent en nombre réduit des annexes édifiées selon les techniques traditionnelles. A un stade extrême, qui commence à faire son apparition, la maison est établie en dehors de l'enceinte d'une cour et constitue un bloc isolé, non clôturé, qui s'entoure de quelques installations utilitaires (greniers, claies de séchage, poulaillers, abris divers, etc.).

Le chef de famille, promoteur et commanditaire, considère la maison comme un bien propre où a été investi une part importante de son épargne. C'est un bien de prestige, reflet de sa richesse, où il reçoit et loge ses hôtes de marque. C'est également un bien durable non assujetti au renouvellement périodique, œuvre d'un homme et construit pour la vie d'un homme.

⁂

La maison rurale Baoulé évolue avec rapidité et, si l'on se réfère aux transformations survenues dans l'habitat de Basse-Côte, la construction traditionnelle devrait régresser fortement au cours des prochaines décennies, tout au moins dans la moitié sud et forestière de la zone.

Il est possible que les formes anciennes se maintiennent longtemps encore dans les savanes du nord où les populations participent avec plus de difficultés à l'économie monétaire ; mais il n'est pas exclu que le développement de nouvelles cultures industrielles (coton, tabac) dans ces régions atténue progressivement le décalage actuel. La modernisation est par ailleurs accélérée et généralisée par une politique administrative récente, dont les effets sont déjà manifestes.

⁂

Cette étude reste dans notre esprit strictement descriptive et n'a pas d'autres ambition que de guider par quelques chiffres, et par quelques caractères concrets se rapportant aux aménagements actuels, les entreprises ultérieures d'urbanistes, d'architectes ou de responsables s'intéressant à l'amélioration de l'habitat Baoulé.

Nous pouvons cependant formuler ici une série de propositions qui découlent des faits étudiés.

L'aménagement d'un village totalement neuf sur un emplacement proche n'est pas incompatible avec la mobilité traditionnelle des sites et ne provoquera, dans la grande

majorité des cas, aucune opposition des habitants ; le transfert peut même correspondre à un désir latent de la communauté. Le choix de l'emplacement devra cependant être laissé aux responsables villageois.

L'aménagement proprement dit, le tracé d'un plan de lotissement et surtout de rues carrossables, devrait strictement tenir compte de la topographie du site, s'adapter à la pente pour éviter la dégradation rapide de sols toujours profondéments altérés, qui s'ouvrent de ravinements après quelques saisons des pluies (ainsi qu'il apparait dans plusieurs villages récemment organisés selon un plan sommaire en damier). Le tracé d'alignements ou de rues parallèles aux courbes de niveau et l'aménagement d'écoulements transversaux stabilisés, si possible avec du ciment, nous semblent être les solutions les plus rationnelles.

L'extension des maladies, liées au parasitisme qui paralysent actuellement une partie de la population active, place la recherche d'une eau de qualité parmi les préoccupations urgentes et essentielles. Le creusement de puits, admis et déjà répandu, devrait être systématiquement généralisé et s'accompagner d'une campagne d'information préconisant l'abandon des points d'eau de marigots et l'usage de procédés de filtrage.

La transformation des logements s'effectue spontanément et de façon irréversible, mais l'uniformité flagrante des maisons à toits de tôle, aussi bien dans leurs dimensions que dans leur plan, révèle, dans la plupart des cas, la méconnaissance des villageois à l'égard de tout ce qui touche les nouveaux procédés de construction ; on s'en remet le plus souvent au modèle proposé par le dahoméen, ou bien l'on imite sans souci d'adaptation ni d'amélioration, la maison du voisin. Il est certain que la faiblesse des sommes d'argent susceptibles d'être investies limite les solutions originales et n'autorise fréquemment que le cube de banco le plus simple. Les modèles urbains plus élaborés, dotés de larges baies, de terrasse, de plafonds, de salle d'eau, etc..., peuvent être connus, mais leur prix de revient les rends inaccessibles à la majorité des budgets ruraux. Il apparait regrettable que les plans modernes usuels ne s'inspirent pas davantage de types traditionnels comme les maisons de femmes (*bla sua*) ouvertes de vérandas, parfaitement adaptées au climat et aux usages multiples de la vie domestique. Plusieurs tentatives récentes effectuées dans la région de Bouaké par divers organismes (1) tendent vers des solutions équilibrées qui concilient amélioration certaine du confort, adaptation plus étroite à l'existence quotidienne d'une famille, et surtout prix de revient compris entre 150 000 et 250 000 F C.F.A. Il serait souhaitable que ces recherches soient multipliées et que leurs résultats soient amplement diffusés parmi les populations rurales, où la transformation de l'habitat est devenu une préoccupation majeure, mais où les techniques et les possibilités des matériaux nouveaux restent encore très mal connues.

---

(1) Maisons construites au Monastère des Bénédictins de Bouaké.

Types de logements préconisés par la Compagnie Internationale de Développement Rural dans une publication ronéotypée : « Notes sur les constructions de Boka Kouamékro ».

Types de logements figurant dans : « Etude sur l'habitat rural », de J.-C. Labrue. Publication de l'Ecole des Forces Armées de Bouaké.

COGIPA - Dépôt légal N° 75 - 4e trimestre 1966